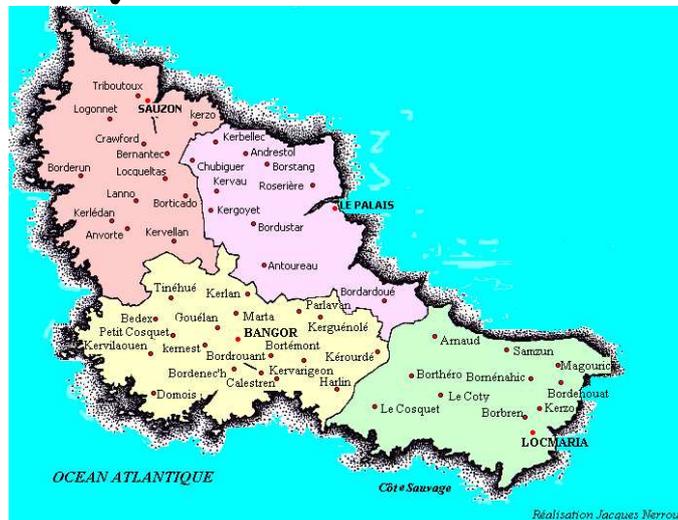


Déclarations de Généalogie

Des familles acadiennes



Etablies en 1767

À Belle-Île en Mer

Réalisé par Racines et Rameaux Français d'Acadie

Référence : Archives départementales du Morbihan

Avertissement

Il est avéré, aujourd'hui, que certaines informations contenues dans les déclarations de généalogie de Belle-Ile de 1767 comportent des erreurs, faites de la tradition orale transmise de famille en famille.

Il convient donc de vérifier les données de l'époque en recherchant les documents d'archives adéquats.

Extrait de l'arrêt de la Cour rendu sur les remontrances et conclusions de Monsieur le Procureur général du Roy concernant les Acadiens actuellement établis à Belle-Isle.

Du douze Janvier 1767.

L'avocat général du Roy entré en la Cour a remontré que la bonté du Roy et les secours de la province ayant procuré la subsistance à une colonie acadienne, actuellement établies à Belle-Isle, il était nécessaire d'assurer l'état des familles qui compose cette colonie; que tous les registres mariages, baptêmes et sépultures ayant été perdus dans la persécution des Anglais, on ne pouvait suppléer à cette perte, qu'en rétablissant autant qu'il était possible, les filiations de ces infortunés fugitifs.

L'arrêt de règlement du 11 janvier 1746 rendu pour la paroisse de Sougeal, présente un modèle que l'on propose à la Cour avec confiance; L'espèce étant à peu près la même, il s'agissait de remédier à la faute énorme d'un recteur qui avait rapporté les baptêmes, mariages et sépultures sur des feuilles volantes sans prendre même aucune précaution qui eussent pu donner ancienne authenticité à cette feuille, en sorte que la paroisse de Sougeal était réellement sous registre.

À cette cause, le dit avocat Général du Roy requiert qu'il y fut pourvu dans ses conclusions, qu'il a laissé par Cour, vu le rapport de Monsieur Besson Défossés Conseiller doyen de la Cour, et sur le délibéré.

La Cour faisant droit sur les remontrances et conclusions du procureur général du Roy a ordonné

Article 1^{er}

Qu'il sera fait deux registres en la forme ordinaire des registres de baptêmes, mariages et sépultures suivant la déclaration du Roy du 9 avril 1736, l'un en papier timbré, l'autre en papier commun, Lesquels seront côtés et paraphés sans frais sur chaque feuillet par le Sénéchal du Siège royal d'Aray, Lequel nommera un scribe pour l'écrire en présence du recteur de la paroisse ou de son vicaire et du missionnaire ou de l'un deux étant actuellement à Belle Isle, toutes les déclarations ci après ledit scribe ou commis ayant préalablement passé serment sans aucun frais devant ledit Sénéchal d'Aray.

Article 2

Que les déclarations des chefs de familles seront écoutées, article par article, et écrites sans aucun blanc, qu'elles seront signées de chaque déclarant s'il sait signer, faute de quoi il en sera fait mention, qu'elles seront aussi signées du recteur ou de son vicaire et du missionnaire qui y seront présents.

Article 3

Chaque déclaration contiendra tous les détails relatifs à l'Etat du déclarant, à celui de sa femme et de ses enfants, avec la généalogie aussi exacte et étendue qu'il sera possible de ses pères et mères, du lieu de leurs naissances, de leurs mariages, et de la naissances de leurs enfants, des morts de leurs parents en ligne directe, ascendant et descendant, et en collatérale, avec l'expression des deux déclarants d'aller autant qu'ils le pourront s'en souvenir.

Article 4

Qu'à l'égard des enfants qui n'ont ni père ni mère ni parents, et qui ne sont pas en âge de faire eux-mêmes la dite déclaration, en sera faite par ceux qui auront le plus de connaissance de leurs familles, et sera dans la forme ci devant.

Article 5

Que sur tous les faits dont les Missionnaires auront connaissance, ils en attesteront la vérité à la suite de chaque déclaration, qu'ils pourront même suppléer à la déclaration sur les faits dont ils auront connaissance et qui auront été omis ou ignorés par les déclarants.

Article 6

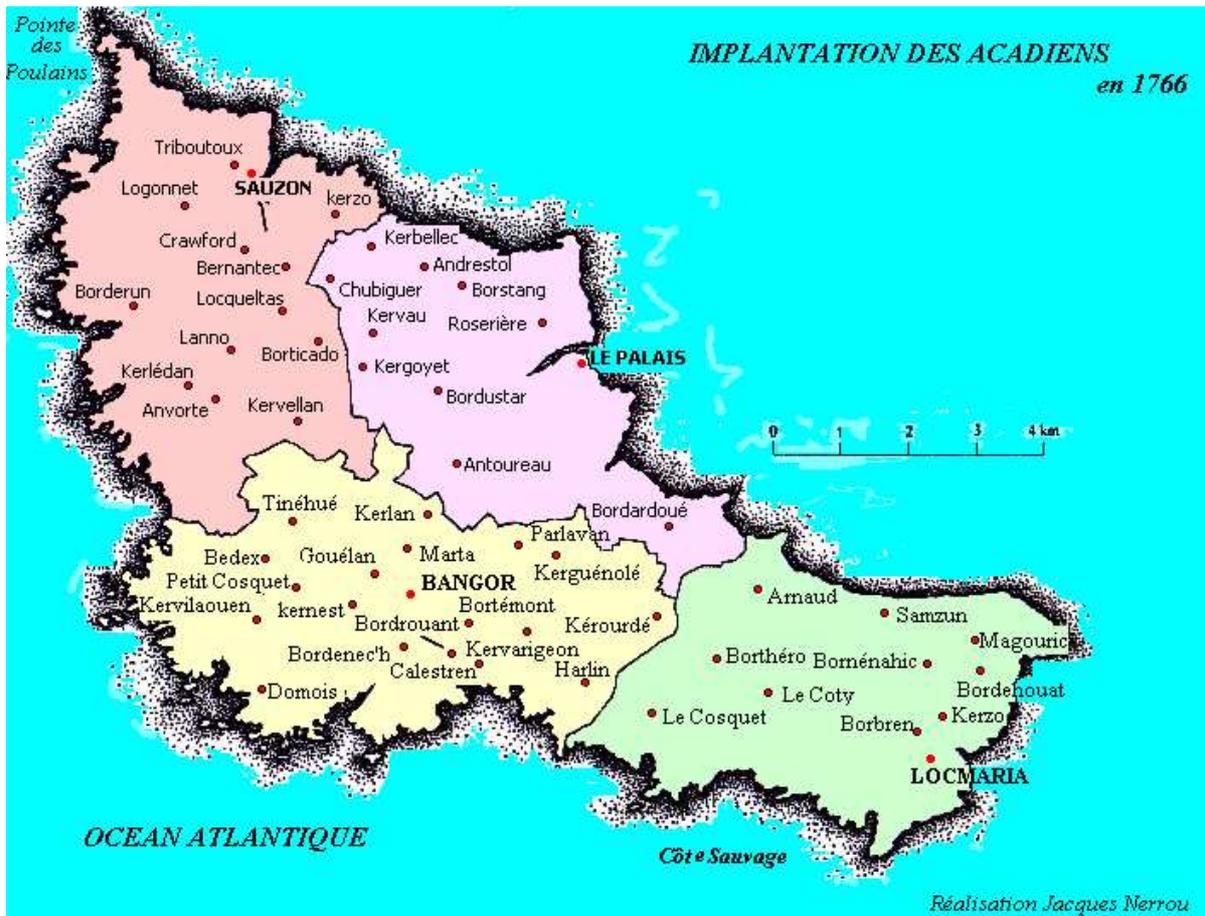
Dans l'absence des missionnaires les déclarations pourront être faites en présence du recteur seul ou de son vicaire.

Article 7

Qu'après que toutes les déclarations auront été faites, un des registres sera envoyé aux greffes du Siège royal d'Aray, dont le Sénéchal taxera les vacations du scribe, et en fera la répartition: ordonne au Seigneur que le présent arrêt sera lu et publié dans les quatre paroisses de Belle Isle à l'issue des grandes messes et enregistrée sur le livre des délibérations et pareillement enregistrés au greffe de la Jurisdiction royale d'Aray, et de celle de Belle Isle à la diligence du Substitut du procureur Général du Roy.

Fait en Parlement à Rennes, le Douze Janvier Mil Sept Cent Soixante Sept.

Signé et délivré L.C. Fiquet



Paroisse du Palais (12 familles)

- Daigre Honoré (25) – Daigre Olivier (26) – Daigre Paul (29) – Richard Pierre (33) – Granger Amand (3) – Granger Jean Baptiste (2)
 - Le Blanc Joseph (24) – Granger Joseph (4) – Granger Mathurin (5) – Granger Jean Simon (1) – LeBlanc Honoré (11)
 Le Blanc Raymond (13)

Paroisse de Bangor (31 familles)

- Terrio Pierre Veuve (61) – Deline Pierre (60) – Le Blanc Charles (12) – Landry René Veuve (69) – Granger Jean (8) – Granger Pierre (9)
 - Terriot Jean (63) – Terriot Jean Veuve (64) – Trahan Joseph (36) – Trahan Pierre Simon (37) – Billeray Joseph (76) – Tiernay John (77)
 - Hébert Joseph Veuve (54) – Hébert Charles (55) – Montet Guillaume (59) – Mosser Adam (72) – Aucoin Alexandre (49) – Duon Cyprien (56)
 - Trahan René (45) – Trahan Pierre (46) – Trahan Pierre (41) – Duon Honoré (57) – Trahan Chrisostome (38) – Granger Charles Veuve (7)
 - Le Blanc Jean Baptiste (18) – Boudrot Pierre (52) – Richard Basile (35) – Granger Charles (6) – Le Blanc Charles (14) – Le Blanc Simon (15)
 - Richard Joseph (34)

Paroisse de Sauzon (20 familles)

- Courtin Louis (58) – Trahan Sylvestre (43) – Trahan Simon (44) – Pitre Claude (48) – Granger Laurent (10) – Daigre Simon (27)
 - Le Blanc Claude (23) – Le Blanc Pierre (22) – Trahan Louis (47) – Boudrot Félix (50) – Le Blanc Joseph (20) – Le Blanc Jean (21)
 - Le Blanc Joseph (16) – Le Blanc Alain (17) – Babin Claude Veuve (65) – Babin Joseph (66) – Le Blanc Jean Baptiste (19)
 - Doucet Pierre (78) – Daigre Jean Charles (28) – Boudrot Félix (51)

Paroisse de Locmaria (15 familles)

- Mélanson Jean (32) – Daigre Miniat (30) Ségoillot Emilien (75) – Mélanson Pierre (31) – Terriot Jean Baptiste (62)
 - Thibaudault François Veuve (70) – Gautrot Charles (71) – Douaron Jean (67) – Douaron Alexis (68) – Trahan Pierre (39)
 - Trahan Jean Baptiste (42) – Hébert Amable (42) – Gendre Abraham (73) – Poirier Joseph (74) – Trahan Joachim (40)
 (Le chiffre entre parenthèses représente le numéro de famille)

Déclaration de Monsieur l'Abbé Le Loutre
Ancien vicaire général du diocèse de Québec en Canada

Du deux mars mil sept cent soixante sept a le dit Messire Le Loutre déclaré que les Acadiens placés en cette île ont été transportés par les Anglais à Boston et autres colonies anglaises au mois d'octobre mil sept cent cinquante cinq que de ces colonies ils ont été transportés en la Vieille Angleterre, et dispersés en divers endroits du royaume dans le courant de l'année mil sept cent cinquante six, qu'en mil sept cent soixante trois après le traité de paix ils ont été transportés en France par les galères du Roi, et placés en divers ports de mer et qu'en mil sept cent soixante cinq dans le courant du mois d'octobre ils ont passé en cette île par ordre de Monseigneur le Duc de Choiseul Ministre de la Marine, lequel a affirmé véritable et a signé après lecture le dit jour et an ci devant.

Signé : J.L.Le Loutre Ptre Miss

- 0000000 -

LE PALAIS

Le présent registre contenant trente rôles de papier timbré, le premier et dernier compris, a été par nous noble maître François Lucas Du Mottays, ancien avocat, en l'absence de Monsieur le sénéchal d'Aray chiffré millésimé pour servir à inscrire les baptêmes et mariages qui se feront en la paroisse du Palais pendant l'année mil sept cent soixante sept pour les Acadiens ensemble la généalogie des Acadiens actuellement établis à Belleisle. Fait à Aray ce trente janvier mil sept cent soixante sept.

Signé Lucas du Mottays
Ancien avocat

L'an mil sept cent soixante sept le dix huitième jour du mois de février avant midy Maître Jean Marie Thébaud, Notaire et procureur en la Jurisdiction du marquisat royal de Belleisle en mer ayant été commis pour l'enregistrement de la Généalogie des Acadiens nouvellement établis en cette Isle ordonné par l'arrêt de la Cour et du choix de nous fait par les dits Acadiens des quatre paroisse de l'ile. Nous avons prêté le serment devant noble maître Lucas du Mottays ancien avocat au Siège royal d'Aray en l'absence de Monsieur le Sénéchal d'Aray, sur la remontrance de Noble Maître hillarion allain avocat au dit siège et substitut de Monsieur le procureur du roy le trentième jour du dit mois de janvier et procédant à l'exécution du dit arrêt nous avons ouvert le présent registre en présence de vénérable et discret Messire Joseph Benoist curé de la paroisse de Sauzon, de vénérable et discret Messire Jean Louis Le Loutre ancien vicaire général du Diocèse de Québec, Missionnaire et directeur des dites familles acadiennes et de Monsieur Jacques Frouteaux de Saclos procureur du roy de cette Jurisdiction sous leurs seings et les nôtres, les dits jour mois et an que devant,

Signé : J. Benoist curé de Sauzon

J.L.Le Loutre Prêtre miss.

Frouteaux de Saclos
Procureur du Roy

Thébaud commis juré

Généalogie des familles acadiennes

Établies dans la paroisse du Palais de Belle-Île-en-Mer

Rapportée au présent registre conformément à l'arrêt de la Cour dont copie de l'autre part.

Généalogie d'Honoré Le Blanc et de Marie Trahan sa femme

L'an mil sept cent soixante sept le cinquième février avant midi a comparu devant nous Honoré Le Blanc acadien demeurant actuellement en cette île au village de Bordustard paroisse Saint Geraud du Palais, accompagné de Joseph Simon Grangé demeurant au village d'Antoureau, et Amand Granger demeurant au village de Borstang, le tout en la même paroisse, Joseph Le Blanc dit Le Maigre du village de Kervau et de Jean Baptiste Granger du village d'Andrestol, de cette paroisse, témoins,

lequel dit Le Blanc nous a déclaré en présence des dits témoins être issu de Daniel Le Blanc son aïeul sorti de France avec sa seconde femme, et Marie Le Blanc sa fille de son premier mariage et morte sans enfant, et passé tous les trois au Port Royal, chef lieu de l'Acadie, après le traité de Breda du 31 juillet mil six cent soixante et un.

Et d'iceux Daniel Le Blanc et sa femme, sont nés René Le Blanc, Jacques Le Blanc, Antoine Le Blanc, Pierre Le Blanc, au dit Port Royal, et de Daniel Le Blanc et femme est aussi né André Le Blanc,

Le dit René Le Blanc né au Port Royal et marié au dit lieu à Anne Bourgeois, est décédé au dit Port Royal l'année mil sept cent trente deux, et sa femme en mil sept cent trente cinq.

Du mariage du dit René Le Blanc sont nés au dit Port Royal, savoir, Jacques Le Blanc, François Le Blanc, René Le Blanc, Pierre Le Blanc, Estienne et Joseph Le Blanc, frères jumeaux, morts sans enfant, Claude Le Blanc, Marie Le Blanc, Jean Baptiste Le Blanc et Victoire Le Blanc.

Le susdit Jacques Le Blanc épousa dans la paroisse de l'Assomption rivière de Piguit dans l'Acadie, Catherine Landry, fille de René Landry et Marie Bernard du Port Royal, Jacques Le Blanc mort au dit lieu dans le courant d'octobre mil sept cent cinquante cinq et Catherine Landry sa femme morte au dit lieu à Pâques de l'année mil sept cent cinquante quatre.

Du mariage du dit Jacques Le Blanc et de Catherine Landry son épouse sont nés dans la paroisse Saint Charles de la Grand Prée aux Mines dans l'Acadie, Anne Le Blanc mariée à Jean Gautrot fils de Claude Gautrot et de Marie Terriot de la dite paroisse de Saint Charles,

Jean Le Blanc marié à Magdelaine Terriot fille de Germain Terriot et d'Anne Broussard de la dite paroisse de Saint Charles,

Marie Le Blanc mariée à Charles Gautrot fils dudit Claude Gautrot et de Marie Terriot de la dite paroisse Saint Charles,

Marguerite Le Blanc âgée de soixante ans mariée dans la dite paroisse Saint Charles à Joseph Granger fils de René Granger et de Marguerite Terriot de la paroisse de Saint Joseph rivière aux Canards dans l'Acadie,

Jacques Le Blanc âgé d'environ cinquante huit ans et marié dans la paroisse de la Sainte Famille rivière de Piguit dans l'Acadie à Marie Josèphe Forest fille de Pierre Forest et de Cécile Richard de présent à Philadelphie Colonie anglaise dans l'Amérique septentrionale,

Honoré Le Blanc né dans la paroisse de Saint Charles le vingt et un octobre mil sept cent dix marié à Piguit paroisse de l'Assomption à Marie Trahan fille de Guillaume Trahan et de Jacqueline Benoist laquelle Marie Trahan est morte et enterrée à Liverpool en Angleterre au mois de juin mil sept cent soixante trois,

Magdelaine Le Blanc née dans l'année mil sept cent douze dans la dite paroisse de Saint Charles mariée à Jean Baptiste Mélançon fils de Jean Mélançon et de Marguerite Dugas de la même paroisse et transportée par les Anglais au Maryland colonie anglaise,

Françoise Le Blanc née dans la dite paroisse Saint Charles en l'année mil sept cent seize et mariée en la dite paroisse à Charles Granger fils de René Granger et de Marguerite Terriot de la paroisse Saint Joseph rivière aux Canards dans l'Acadie, lequel dit Charles Granger est mort à Falmouth en Angleterre le vingt neuf septembre mil sept cent cinquante six,

Charles Le Blanc né en la paroisse Saint Charles au mois d'octobre mil sept cent vingt et marié dans la dite paroisse à Elisabeth Thibodault fille de Jean Thibodault et de Marguerite Hébert de la même paroisse,

Joseph Le Blanc, né au mois de juin de l'année mil sept cent vingt deux dans la paroisse de Saint Charles et marié à Janne Thériot fille de Bernard Gaudet et Elisabeth Thériot du Port Royal et passé avec sa famille au Missouri,

Judith Le Blanc née en l'année mil sept cent vingt quatre dans la paroisse de Saint Charles et mariée à Germain Thibodault fils de Jean Thibodault et de Marguerite Hébert de la même paroisse laquelle Judith Le Blanc et son mari sont morts à Falmouth en Angleterre en l'année mil sept cent cinquante six,

Simon Le Blanc né dans la paroisse de Saint Charles en l'année mil sept cent vingt six et marié en premières noces avec Marguerite Bourg fille de Jean Bourg et de Françoise Aucoin de la paroisse de Saint Pierre et Saint Paul de Cobeguit dans l'Acadie, la dite Bourg décédée le seize octobre mil sept cent cinquante six à Falmouth Angleterre, le dit Simon Le Blanc marié en secondes noces au dit Falmouth à Marie Trahant fille de Joseph Trahant et Elisabeth Thériot,

Catherine Le Blanc née en l'année mil sept cent vingt huit dans la paroisse de Saint Charles et mariée à Jean Baptiste Babin fils de Pierre Babin et de Magdelaine Bourg de la dite paroisse et transportés par les Anglais au Maryland colonie anglaise,

Elisabeth Le Blanc née en l'année mil sept cent trente deux dans la paroisse de Saint Charles et mariée avec dispense du troisième degré de consanguinité à Simon fils de Joseph Le Blanc et d'Anne Bourg de la même paroisse et transportés par les Anglais au Maryland colonie anglaise.

Famille d'Honoré Le Blanc habitant du village de Bordustard paroisse du Palais
descendant de Daniel, René et Jacques Le Blanc successivement,

Du dit mariage d'Honoré Le Blanc et de défunte Marie Trahan sont nés à Pégiguit paroisse de l'Assomption en Acadie, savoir

Charles Le Blanc au mois d'août de l'année mil sept cent trente quatre et marié à Anne Landry fille de René Landry et Marie Rose Rivet demeurant actuellement au village de Bordrehouan paroisse de Bangor en cette île,

Raymond Le Blanc né dans la dite paroisse de l'Assomption au mois de janvier mil sept cent quarante deux et marié à Morlaix paroisse Saint Mathieu diocèse de Tréguier avec dispense de M. l'Evêque du troisième degré de consanguinité à Marie Terriot âgée de vingt neuf ans, fille de Pierre Terriot et Marie Josèphe Dupuis de la paroisse de Saint Joseph rivière aux Canards dans l'Acadie et demeurant présentement au village de Bordustard en cette paroisse du Palais,

Agathe Le Blanc née à Pegiguit paroisse de l'Assomption au mois d'octobre mil sept cent quarante quatre et mariée à Paul Daigre fils d'Olivier Daigre et de Françoise Granger de la paroisse de Saint Joseph rivière aux Canards dans l'Acadie, à Morlaix paroisse de Saint Mathieu diocèse de Tréguier,

Paul Le Blanc né à Pégiguit paroisse de l'Assomption au mois de juillet mil sept cent cinquante et un,

Joseph Le Blanc né à Pégiguit paroisse de l'Assomption au mois de février mil sept cent cinquante trois, de présents demeurant les dits Paul et Joseph Le Blanc avec Honoré Le Blanc leur père au village de Bordustard en cette paroisse,

La dite Marie Trahan femme d'Honoré Le Blanc est issue de Guillaume Trahan et Marguerite Benoist ses père et mère ainsi qu'il sera rapporté sur le registre des généalogies de la paroisse de Locmaria à l'article de la famille des Trahan; et donc certification de la déclaration faite par le dit Honoré Le Blanc, et à signé le présent ainsi que les dits Joseph Simon Granger, Amand Granger, Joseph Le Blanc, et Jean Baptiste Granger, témoins ci devant nommés en présence et sous le seing de Messire Jacques Marie Choblet et Le Loutre et aussi sous le nôtre, le dit jour neuf février mil sept cent soixante sept après midi.

Le mot cinquième approuvé

Signés: Amand Granger - Joseph Le Blanc - Jean Baptiste Granger - Honoré Le Blanc - Jos Simon Granger - Jacques Marie Choblet Rv officiel - Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire -

Déclaration de Joseph Le Blanc dit Le Maigre du village de Kervau

L'an mil sept cent soixante sept le cinquième jour du mois de février après midi et nommant Joseph Le Blanc dit le Maigre acadien demeurant au village de Kervau paroisse du Palais accompagné de Honoré Le Blanc demeurant à Bordustard, Joseph Simon Granger demeurant village d'Antoureau, d'Amand Granger demeurant à Borstang, et de Jean Baptiste Granger d'Andrestol et tous de la même paroisse, témoins de la déclaration du dit Joseph Le Blanc ainsi qu'il le dit partout qu'il est issu d'Antoine Le Blanc et de Marie Bourgeois ses père et mère, tous deux du Port Royal, et le dit Antoine Le Blanc issu de Daniel Le Blanc ainsi qu'il est rapporté au folio deux du présent en la déclaration d'Honoré Le Blanc.

Du mariage du dit Antoine Le Blanc avec Marie Bourgeois sont nés Antoine Le Blanc audit Port Royal vers l'an mil six cent quatre vingt cinq et marié aux Mines paroisse de Saint Charles à Anne Landry fille d'Antoine Landry et de Marie Thibodault tous deux morts à Boston colonie anglaise vers l'an mil sept cent dix,

Charles Le Blanc né en la paroisse de Saint Charles vers l'an mil six cent quatre vingt sept, et marié à Marie Gautrot fille de Claude Gautrot et de Marie Thériot morts en la dite paroisse en l'année mil sept cent trente sept,

Pierre Le Blanc né en la même paroisse vers l'an mil six cent quatre vingt neuf marié à Françoise Landry fille d'Antoine Landry et de Marie Thibodault et transportés par les Anglais à Boston colonie anglaise,

Marie Le Blanc née en la dite paroisse vers l'an mil six cent quatre vingt onze mariée à Antoine Landry fils f'Antoine Landry et de Marie Thibodault transportés par les Anglais à Boston et tous deux morts au dit lieu.

Jean Le Blanc dit Des Sapins né en la même paroisse vers l'an mil six cent quatre vingt treize et marié à Anne Landry, fille de René Landry et d'Anne Thériot, le dit Lean Le Blanc mort à Brest en l'année mil sept cent quarante quatre ou mil sept cent quarante cinq et sa femme morte à la paroisse de Saint Charles en l'année mil sept cent quarante,

Jacques Le Blanc né en la dite paroisse en l'année mil six cent quatre vingt quinze, et marié à Cécile Dupuis fille de Martin Dupuis et de Marie Landry, le dit Jacques Le Blanc pris par les Anglais à l'île Saint Jean, transporté par les Anglais pour la France et mort dans la traversée et Marie Landry sa femme de présent à Saint Malo,

Joseph Le Blanc dit le Maigre, né aux Mines paroisse de Saint Charles le douze mars mil six cent quatre vingt dix sept et marié à Anne Bourg fille d'Alexandre Bourg et de Marguerite Mélançon,

Marguerite Le Blanc née en la dite paroisse en l'année mil six cent quatre vingt dix neuf et mariée à Pierre Allain mort à Brest en l'année mil sept cent quarante quatre ou mil sept cent quarante cinq, la dite Marguerite Le Blanc de présent aux îles Saint Pierre et Miquelon,

René Le Blanc né en la dite paroisse en mil sept cent un et marié à Anne Thériot fille de Germain Thériot et d'Anne Richard tous deux morts en mil sept cent cinquante neuf sur les côtes de Miramichy,

Elisabeth Le Blanc née en la dite paroisse en mil sept cent trois , mariée à Charles Dupuis fils de Pierre Dupuis et de Magdelaine Landry et transportés par les Anglais à Maryland colonie anglaise.

Famille de Joseph Le Blanc habitant du village de Kervaux
descendu d'Antoine Le Blanc fils de Daniel Le Blanc souche commune.

Le dit Joseph Le Blanc dit le Maigre épousa aux Mines paroisse de Saint Charles la dite Anne Bourg décédée à Miquelon le treize juin mil sept cent soixante six,

La dite Anne Bourg était fille d'Alexandre Bourg dit Belle Humeur notaire aux Mines, et de Marguerite Mélançon, le dit Bourg mort à Richibouctou en l'année mil sept cent soixante, âgé d'environ cent deux ans, la dite Mélançon morte en la dite paroisse Saint Charles en l'année mil sept cent quarante cinq, le dit Alexandre Bourg était issu de François Bourg, et François Bourg d'Abraham Bourg venu de France après le traité de Breda du trente et un juillet mil six cent soixante et un, et la dite Mélançon était la fille de Pierre Mélançon venu d'Ecossé au dit Port Royal et marié au dit lieu à demoiselle Françoise de La Tour, noble d'extraction,

Du mariage du dit Joseph Le Blanc dit Le Maigre et de la dite Anne Bourg sa femme sont issus savoir:

Joseph Le Blanc né aux Mines paroisse de Saint Charles au mois d'avril mil sept cent vingt deux, demeurant au village de Kervau paroisse du Palais,

Marguerite Le Blanc au dit lieu en mil sept cent vingt quatre, mariée au dit lieu à Joseph Dugast fils d'Abraham Dugast et de Marguerite Richard, la dite Marguerite Le Blanc morte au Port-Toulouse de l'île Royale en mil sept cent cinquante eux, et le dit Joseph Dugast de présent à Miquelon avec sa famille,

Simon Le Blanc né à idem en mil sept cent vingt six marié au dit lieu avec dispense en mil sept cent quarante huit à Elisabeth Le Blanc fille de Jacques Le Blanc, et de Catherine Landry transportés avec leurs familles au Maryland,

Olivier Le Blanc né à idem en mil sept cent vingt huit marié au dit lieu en mil sept cent cinquante avec dispense à Marguerite Le Blanc fille de Jacques Le Blanc et d'Henriette Dupuis transportés avec leurs familles au Maryland,

Alexandre Le Blanc né à idem en mil sept cent trente marié au Port-Toulouse en l'île Royale en mil sept cent cinquante deux à Marguerite Boudrot, fille de Joseph Boudrot et de Marguerite Dugast de présent à Miquelon,

Paul Le Blanc né à idem en mil sept cent trente deux, marié sur les côtes de Miramichy en mil sept cent cinquante huit à Anne de la Tour, fille de Monsieur de la Tour et de Marguerite Richard de présent à Miquelon,

Anne Le Blanc en mil sept cent quarante mariée à Halifax en la Nouvelle Ecosse en mil sept cent soixante à Joseph Nicolas Gautier fils de Nicolas Gautier et de Marguerite Allain de présent à Miquelon,

Le dit Joseph Le Blanc marié aux Mines en la paroisse Saint Charles au mois de novembre mil sept cent quarante cinq à Marie Landry fille de Pierre Landry et de Marie Babin, le dit Pierre Landry décédé au Maryland en mil sept cent cinquante six, issu d'un autre Pierre Landry et de Catherine Broussard, et Pierre Landry issu de Pierre Landry venu de France avec sa femme Marie Bernard établi au Port Royal et tous deux morts au dit lieu.

Marie Babin morte au Maryland, en mil sept cent cinquante six, fille de Vincent Babin et de Magdelaine Thériot, tous deux de Piguit et Vincent Babin descendu d'Antoine Babin venu de France avec sa femme Marie Mercier établi au Port Royal et tous deux morts au dit lieu.

Du mariage de Pierre Landry et de Marie Babin sont nés à Piguit paroisse de la Sainte Famille savoir,

Marie Landry femme du dit Joseph Le Blanc habitant à Kervaux en mil sept cent vingt sept et décédée au dit lieu le vingt quatre février mil sept cent cinquante et un,

Ursule Landry née au dit lieu en mil sept cent trente, mariée avec dispense à Jean Landry fils d'Abraham Landry et de Marie Blanchard transportés au Maryland,

Joseph Landry, né au dit lieu en mil sept cent quarante deux et transporté garçon au Maryland,

Du mariage de Joseph Le Blanc et Marie Landry sont nés savoir

Joseph Le Blanc aux Mines paroisse Saint Charles le huit septembre mil sept cent quarante sept,

Simon Le Blanc né au dit lieu le cinq janvier mil sept cent quarante huit,

ces deux enfants demeurant avec leur père au village de Kervaux,

Jean Baptiste Le Blanc né à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille en mil sept cent cinquante, transporté garçon au Maryland,

Le dit Joseph Le Blanc marié en seconde noce aux Mines paroisse Saint Charles au mois d'août mil sept cent cinquante deux à Marguerite Babin fille de feu Charles Babin et de Marguerite Dupuis décédés à Southampton en mil sept cent cinquante six et tous les enfants du second mariage,

Le dit Joseph Le Blanc marié en troisième noce au dit Southampton le vingt et un novembre mil sept cent soixante et un à Angélique Daigre née aux Mines en mil sept cent trente cinq de Bernard Daigre et d'Angélique Richard, le dit Bernard Daigre issu d'un autre Bernard Daigre et de Marie Bourg et ce dernier Bernard Daigre descendu de Jean Daigre venu de France, et de Marie Gaudet du Port Royal et tous deux morts au dit lieu,

Angélique Richard fille de Pierre Richard et de Marguerite Landry le dit Pierre Richard issu de René Richard dit Sans Soucy, venu de France marié au Port Royal à Marie Blanchard et tous deux morts au dit lieu,

Du mariage de Bernard Daigre et d'Angélique Richard sont nés aux Mines paroisse Saint Charles savoir,

Marie Josèphe Daigre en mil sept cent dix sept mariée à Charles Granger issu de Jacques Granger et Marie Girouard transportés avec leur famille au Maryland,

Pierre Daigre en mil sept cent dix neuf, marié à Magdelaine Gautrot, fille de Pierre Gautrot et de Marie Bigeaû, le dit Pierre Daigre mort à Southampton en mil sept cent cinquante six, et la dite Magdelaine Gautrot de présent à St Malo avec sa famille,

Joseph Daigre en mil sept cent vingt et un, marié à Marguerite Granger, fille de Jacques Granger et de Marie Girouard, le dit Joseph Daigre mort à Southampton en mil sept cent cinquante six et la dite Marguerite Granger de présent à Saint Malo avec sa famille,

Magdelaine Daigre en mil sept cent vingt trois, mariée à Charles Le Blanc fils de Pierre Le Blanc et d'Elisabeth Boudrot transportée au Maryland avec leur famille,

Cécile Daigre en mil sept cent vingt cinq mariée à André Tompic, la dite Cécile Daigre morte en couches à Louisbourg, et le dit Tompic mort en France, et ignore s'il y a des enfants de ce mariage,

Charles Daigre en mil sept cent vingt sept, marié à Josèphe Babin, fille de René Babin et d'Elisabeth Gautrot, transportés avec leur famille au Maryland,

Eustache Daigre, né en mil sept cent vingt sept marié à Southampton en mil sept cent cinquante neuf à Magdelaine Dupuis fille de Charles Dupuis et de Magdelaine Trahant, de présent à Saint Servant de Saint Malo avec leur famille,

Jean Daigre né en mil sept cent trente et un, et marié au dit Southampton à Marie Boudrot fille de Lami Boudrot et d'Agathe Thibodault de présent à Saint Servant de Saint Malo avec leur famille,

Angélique Daigre née au dit lieu en mil sept cent trente cinq et mariée au dit Joseph Le Blanc comme il est dit au folio sept du présent,

De ce mariage sont nés au dit Southampton

Moyse Le Blanc le dix sept mars mil sept cent soixante deux,

Jean Le Blanc à Saint Servant de Saint Malo le vingt quatre juin mil sept cent soixante quatre,

Firmin Le Blanc à Belle Île en Mer paroisse Saint Geraud le deux juin mil sept cent soixante six,

Telle est la déclaration du dit Joseph Le Blanc dit Le Maigre qui a déclaré être vraie après lecture lui faite et a signé conjointement avec les quatre témoins et mentionnés au présent. Clos et arrêté au Palais à Belle Île et encore sous le dit seing de Messire Jacques Marie Choblet recteur officiel, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire de nous commis à cet effet, ce jour deux mars dit an, vingt deux mots rayés nuls, puis huit autres mots aussi rayés nuls.

Signés : Amand Granger - Jean Baptiste Granger - Joseph Le Blanc - Jos Simon Granger - Honoré Leblanc

Jacques Marie Choblet Rv officiel - Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire -

Déclaration d'Honoré Daigre du village de Chubiguer

L'an mil sept cent soixante sept le sixième jour de février ont comparu, Olivier et Paul Daigre, frères demeurant au village de Chubiguer paroisse du Palais lequel en présence d'Honoré Le Blanc, Joseph Simon Granger, d'Amand Granger et de Jean Baptiste Granger, tous Acadiens, demeurant en cette île, témoins déclarés, savoir le dit Honoré Daigre, être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le six janvier mil sept cent vingt six, issu d'Olivier Daigre et de Françoise Granger, le dit Olivier Daigre né au Port Royal en mil sept cent trois et décédé à Falmouth le huit décembre mil sept cent cinquante six était fils d'Olivier Daigre et de Jeanne Blanchard tous deux décédés au Port Royal, Olivier Daigre issu de Jean Daigre venu de France, marié au Port Royal à Marie Gaudet et tous deux morts au dit lieu,

Françoise Granger née au Port Royal au mois de Janvier mil sept cent trois de René Granger et de Marguerite Thériot, le dit René Granger mort à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph au mois de novembre mil sept cent quarante était fils de Laurent Granger, né à Plymouth en Angleterre marié au Port Royal abjuration faite à Marie Landry et tous deux morts au dit lieu

La dite Marguerite Thériot née au Port Royal et décédée à la rivière aux Canards en mil sept cent quarante était fille de Bonaventure Thériot décédé aux Mines paroisse Saint Charles et de Jeanne Boudrot morte au dit Port Royal,

Du mariage d'Olivier Daigre et de Françoise Granger mariés aux Mines paroisse Saint Charles en mil sept cent vingt trois sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, savoir

Marguerite Daigre le vingt cinq décembre mil sept cent vingt quatre mariée en la dite paroisse à Jean Landry fils de François Landry et de Marie Doucet, transportés à Boston avec leur famille,

Honoré Daigre déclarant comme cy devant

Marie Josèphe Daigre au mois de mai mil sept cent vingt huit mariée au dit lieu au mois de juin mil sept cent quarante sept à Joseph Le Blanc fils de Bernard Le Blanc et de Marie Bourg demeurant à la Baie des Chaleurs,

Françoise Daigre au mois de mai mil sept cent trente mariée en seconde noce à Pierre Richard demeurant au village de Kerbellec paroisse du Palais,

Olivier Daigre au mois de septembre mil sept cent trente deux, frère d'Honoré et avec le déclarant dont il sera ci après parlé,

Simon Pierre Daigre né le quinze août mil sept cent trente cinq demeurant au village de Kervellan paroisse de Sauzon,

Jean Charles Daigre le quinze août mil sept cent quarante demeurant au village de Kerzo dite paroisse de Sauzon,

Paul Daigre second déclarant né au mois d'octobre mil sept cent quarante deux auquel il sera ci après parlé,

Le dit Honoré Daigre premier déclarant marié en premières noces, à la rivière aux Canards le quinze mai mil sept cent quarante huit à Françoise Ozide Dupuis née au dit lieu au mois d'août mil sept cent trente et un d'Antoine Dupuis et de Marie Josèphe Dugast, le dit Antoine Dupuis né aux Mines paroisse Saint Charles en mil six cent quatre vingt dix neuf et décédé à la rivière aux Canards au mois de mars mil sept cent quarante sept était issu de Martin Dupuis venu de France, marié au Port Royal à Marie Landry et tous deux morts au dit lieu

Marie Josèphe Dugast née à Cobeguid paroisse Saint Pierre et Saint Paul en mil sept cent trois de Joseph Dugast et de Marie Bourg, Joseph Dugast issu de Claude Dugast et de Marie Bourgeois du Port Royal et tous deux morts au dit lieu,

La dite Françoise Ozide Dupuis morte à Falmouth le vingt deux novembre mil sept cent cinquante six,

De ce premier mariage sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph,

Joseph Pierre Daigre le quatre mars mil sept cent quarante neuf,

Jean Baptiste Daigre le quatorze avril mil sept cent cinquante cinq,

Le susdit Honoré Daigre marié en seconde noce à Falmouth le dix septembre mil sept cent cinquante sept à Marguerite Landry née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph en mil sept cent vingt et un d'Antoine Landry et de Marie Mélançon,

Antoine Landry né au dit lieu en mil six cent quatre vingt sept et décédé à Southampton en mil sept cent cinquante six était fils de René Landry et de Anne Thériot, et René Landry issu autre René Landry venu de France avec sa femme Marie Bernard établis au Port Royal et tous deux morts au dit lieu,

Marie Mélançon née aux Mines paroisse Saint Charles en mil six cent quatre vingt dix neuf, décédée à Southampton en mil sept cent cinquante six, était la fille de Philippe Mélançon et de Marie Dugast de la paroisse de Saint Charles, Philippe Mélançon issu de Pierre Mélançon sorti d'Angleterre et marié abjuration faite à Anne Marie Mius et tous eux décédés aux Mines paroisse Saint Charles,

De ce second mariage est né au dit Falmouth Joseph Firmin Clément Daigre le dix janvier mil sept cent cinquante neuf,

la dite Marguerite Landry femme en seconde noce du dit Honoré Daigre était veuve en premier mariage de Cyprien Thériot né à la rivière aux Canards en mil sept cent vingt de Claude Thériot et d'Agnès Aucoin, Claude Thériot mort au dit lieu au mois d'octobre mil sept cent cinquante deux, était issu d'un autre Claude Thériot et de Marie Gautrot du Port Royal, et Claude Thériot est issu de Jean Thériot venu de France, Agnès Aucoin née à la rivière aux Canards et morte à Falmouth au mois d'octobre mil sept cent cinquante six était fille de Martin Aucoin venu de France et de Marie Gaudet et tous deux morts à la dite rivière aux Canards,

Du premier mariage de Marguerite Landry avec Cyprien Thériot en la dite rivière aux Canards au mois de juin mil sept cent quarante et un sont nés au dit lieu savoir,

Pierre Thériot au mois de juin mil sept cent quarante deux, marié à Morlaix paroisse Saint Martin, Evêché de Saint Pol de Léon, à Elisabeth Trahan fille de Joseph Trahan et d'Elisabeth Thériot demeurant actuellement au dit Morlaix,

Marie Thériot au mois d'août mil sept cent quarante cinq fille demeurant au dit Morlaix,

Marguerite Thériot en mil sept cent quarante huit fille demeurant au dit Morlaix,

Elisabeth Thériot au mois de novembre mil sept cent cinquante fille demeurant à Morlaix,

La dite Marguerite Landry femme en seconde noce du dit Honoré Daigre décédée à Falmouth le dix neuf février mil sept cent soixante et un,

Le susdit Honoré Daigre déclarant marié en troisième noce à Falmouth le vingt neuf septembre mil sept cent soixante deux à Elisabeth Trahan née à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph le premier janvier mil sept cent vingt six de Jean Trahan et de Marie Hébert, Jean Trahan né au dit lieu en mil six cent quatre vingt dix sept et transporté à Boston était issu de Jean Trahan et de Marie Boudrot du Port Royal et tous deux morts à la rivière aux Canards, Jean Trahan descendu de Guillaume Trahan venu de France et marié au Port Royal à Magdelaine Brun et tous deux décédés au dit lieu, Marie Hébert née à la rivière aux Canards en mil six cent quatre vingt dix neuf d'Estienne Hébert et d'Anne Coureau, le dit Estienne Hébert issu d'un autre Estienne Hébert venu de France avec sa femme Marie Gaudet établis au Port Royal et morts au dit lieu.

Du mariage d'Honoré Daigre et Elisabeth Trahan sont nés savoir,

Jean François Daigre à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le vingt et un juillet mil sept cent soixante trois,

Joseph Michel Daigre né au Palais paroisse Saint Géraud le dix octobre mil sept cent soixante six,

La dite Elisabeth Trahan femme en première noce à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le quinze mai mil sept cent quarante huit à Charles Thériot né au dit lieu en mil sept cent vingt deux, frère germain du dit Cyprien Thériot mari de feu Marguerite Landry, et issu du même aïeul, le dit Charles Thériot décédé à Falmouth le quinze octobre mil sept cent cinquante six,

Du mariage du dit Charles Thériot et d'Elisabeth Trahan est née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph au mois d'août mil sept cent quarante neuf,

Marie Thériot demeurant avec sa mère et son beau-père Honoré Daigre au village de Chubiguer,

Déclaration d'Olivier Daigre du village de Chubiguer

Le dit Olivier Daigre a déclaré être frère germain d'Honoré Daigre et issu des mêmes aïeuls, s'être marié aux Mines paroisse Saint Charles en première noce au mois d'août mil sept cent cinquante cinq, à Marie Landry fille de Pierre Landry et de Marie Josèphe Le Blanc, la dite Marie Landry morte à Falmouth le cinq décembre mil sept cent cinquante six sans enfant,

Le dit Olivier Daigre marié en seconde noce à Falmouth au mois de novembre mil sept cent cinquante huit à Marie Blanche Le Blanc née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph au mois d'août mil sept cent quarante trois de Charles Leblanc et d'Elisabeth Thibodault demeurant au village de Kéroudé paroisse de Bangor où la généalogie a été faite,

De ce mariage sont nés savoir

Victor Daigre à Falmouth le vingt quatre décembre mil sept cent soixante et un,

Françoise Daigre née au Palais paroisse Saint Geraud au mois de décembre mil sept cent soixante cinq

Déclaration de Paul Daigre du village de Chubiguer

Le dit Paul Daigre a déclaré être frère germain d'Honoré et Olivier Daigre, et issu des mêmes aïeux, s'être marié à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier au mois de septembre mil sept cent soixante quatre, à Agathe Le Blanc, née à Pigiguit paroisse de l'Assomption au mois d'octobre mil sept cent quarante quatre, d'Honoré Le Blanc et de feu Marie Trahant, le dit Le Blanc demeurant au village de Bordustard en cette paroisse où la généalogie est faite tout au long,

De ce mariage est née en cette dite paroisse,

Marie Jeanne Daigre le vingt six décembre mil sept cent soixante cinq.

Telle est la déclaration des dits Honoré, Olivier et Paul Daigre de laquelle lecture fut faite et ont dit qu'elle contenait vérité et à le dit Olivier Daigre signé conjointement avec les témoins mentionnés au présent. Les dits Honoré et Paul ayant déclaré ne savoir signer de ce interpellé, clos et arrêté au Palais à Belle Île en Mer le deux mars dit an sous le seing de Messire Jacques Marie Choblet recteur du Palais, official de cette île, sous celui de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet,

Signés : Olivier Daigre - Amand Granger - Jean Baptiste Granger - Joseph Le Blanc - Jos Simon Granger - Honoré Leblanc - Jacques Marie Choblet Rv officiel - Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire - Thébaud commis.

Déclaration de Joseph Simon Granger du village d'Antoureau, paroisse du Palais

Dans la marge est inscrit: Joseph Simon Granger mort le 5 juin 1792 l'acte de décès n'ayant point été rapporté à cette époque est inscrit sur les registres de décès de l'an 13 f° 13.

L'an mil sept cent soixante sept le septième février a comparu, Joseph Simon Granger, demeurant au village d'Antoureau en cette paroisse lequel en présence d'Honoré Le Blanc, Joseph Le Blanc, Olivier Daigre et Laurent Babin, tous Acadiens, demeurant en cette île, témoins a déclaré, être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le vingt trois décembre mil sept cent vingt sept, de Joseph Granger né au Port Royal en mil sept cent cinq et de Marguerite Le Blanc née aux Mines paroisse Saint Charles en mil sept cent sept de René Granger et de Marguerite Thériot au Port Royal et morts au dit lieu, René Granger fils de Laurent Granger, venu de Plymouth au Port Royal, marié au dit lieu abjuration faite après le traité de Breda du trente juillet mil six cent soixante et un, à Marie Landry et tous deux morts au dit lieu,

Du mariage de René Granger et de Marguerite Thériot sont nés au Port Royal savoir,

Marie Granger en mil six cent quatre vingt dix neuf mariée à Germain Dupuis,

René Granger en mil sept cent un marié à Angélique Comeau, le dit René Granger père de Laurent Granger demeurant au village de Lanno paroisse de Sauzon,

Françoise Granger, en mil sept cent trois mariée à Olivier Daigre, la dite Françoise Granger demeurant actuellement avec ses enfants au village de Chubiguer en cette paroisse,

Joseph Granger né en mil sept cent cinq, marié aux Mines paroisse Saint Charles à Marguerite Le Blanc soeur germaine d'Honoré Le Blanc descendue du même aïeul, et demeurant actuellement au village de Borstang en cette paroisse avec Amand Granger son fils, le dit Joseph Granger est décédé à Falmouth Angleterre le premier janvier mil sept cent soixante sept,

Claude Granger en mil sept cent huit, marié à Brigitte Le Blanc, demeurant au village de Kergoyet en cette paroisse chez Joseph Granger son fils, le dit Claude Granger mort à Falmouth le vingt novembre mil sept cent cinquante six,

François Granger né en mil sept cent dix, marié à Anne Landry, le dit François Granger père de Jean et de Pierre Granger du village de Bortemont paroisse de Bangor, décédé à Falmouth, le premier novembre mil sept cent cinquante six et la dite Anne Landry morte au dit lieu le quinze juillet mil six cent cinquante six,

Charles Granger né en mil sept cent onze marié à Françoise Le Blanc née aux Mines paroisse Saint Charles le huit septembre mil sept cent seize demeurant avec ses enfants au village de Kernest paroisse de Bangor, le dit Charles Granger mort à Falmouth le vingt neuf septembre mil sept cent soixante six,

Jean Granger né en mil sept cent treize, marié à Magdelaine Landry, le dit Jean Granger père de Marie Marguerite Granger femme de Jean Baptiste Thériot du village du Cosquet, paroisse de Locmaria, le dit Jean Granger et Magdelaine Landry sa femme décédés à Falmouth en mil sept cent cinquante six,

Du mariage de Joseph Granger et de Marguerite Le Blanc sont nés à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph, savoir,

Joseph Simon Granger, déclarant, le vingt trois décembre mil sept cent vingt sept,

Jean Baptiste Granger, le vingt trois septembre mil sept cent vingt neuf, demeurant au village d'Andrestol en cette paroisse,

Amand Granger le quatre mars mil sept cent trente quatre demeurant au village de Borstang en cette paroisse,

Marie Marguerite Granger, le quatre mars mil sept cent trente six, mariée aux Mines paroisse Saint Charles au mois d'août mil sept cent cinquante trois à Germain Dupuis âgé d'environ trente huit ans fils de Jean Dupuis et sa femme demeurant actuellement en la ville de Morlaix,

Du mariage de Joseph Simon Granger déclarant en date du quatre mai mil sept cent quarante huit à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, avec Marie Josèphe Thériot née au dit lieu le deux décembre mil sept cent trente, de Jean Thériot et de Marie Daigre de la dite paroisse, Jean Thériot fils d'un autre Jean Thériot et de Anne Landry, Jean Thériot issu de Claude Thériot et de Marie Gautrot du Port Royal et tous deux morts au dit lieu, la dite Marie Daigre, fille d'Olivier Daigre et de Jeanne Blanchard, tous deux morts au Port Royal, et Olivier Daigre issu de Jean Daigre venu de France, marié au Port Royal à Marie Gautrot et tous deux morts au dit lieu,

Du mariage de Jean Thériot et de Marie Daigre sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, savoir,

Françoise Thériot en mil sept cent vingt dix, mariée à Joseph Landry de la dite paroisse, le dit Landry mort à l'île Saint Jean, et Françoise Thériot décédée avec tous ses enfants sur le vaisseau qui transportait les familles acadiennes de l'île Saint Jean en Europe,

Jeanne Thériot en mil sept cent vingt huit mariée à Jean Aucoin de la dite paroisse, de présent à Saint Malo avec leur famille,

Marie Josèphe Thériot femme de Joseph Simon Granger déclarant,

Marguerite Thériot le neuf juillet mil sept cent trente quatre, mariée à Amand Granger demeurant au village de Borstang en cette paroisse du Palais,

Elisabeth Thériot née en la dite paroisse Saint Joseph le vingt mai mil sept cent trente six, mariée à Joseph Granger du village de Kergoyet en cette paroisse,

Jean Baptiste Thériot né idem le seize août mil sept cent quarante, marié à Marie Marguerite Granger demeurant au village du Cosquet paroisse de Locmaria,

Marie Geneviève Thériot née idem le quatre juillet mil sept cent quarante deux, mariée à Mathurin Granger du village de Kergoyet en cette paroisse,

Marie Blanche Thériot née idem le onze juin mil sept cent quarante quatre, mariée à Jean Granger demeurant au village de Bortemont en Bangor,

Du mariage du dit Joseph Simon Granger et de la dite Marie Josèphe Thériot sont nés, savoir,

Jean Baptiste Toussaint Granger, à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le trente octobre mil sept cent cinquante et un,

Joseph Simon Granger à Falmouth en Angleterre le vingt trois février mil sept cent cinquante huit,

Pierre Granger au dit Falmouth le dix neuf juin mil sept cent cinquante neuf,

Augustin Vitalbayre Granger, au dit Falmouth le vingt avril mil sept cent soixante et un,

Félix Granger à Belle Ile en Mer paroisse du Palais le quinze mars mil sept cent soixante six,

Telle est la déclaration de Joseph Simon Granger de laquelle lecture lui faite et a dit qu'elle contenait vérité et a signé conjointement avec les témoins mentionnés au présent. Clos et arrêté au Palais à Belle Île en Mer sous la signature de Messire Jacques Marie Choblet recteur officiel, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, le jour deux mars dit an

Signés : Honoré Le Blanc - L. Babin - Jos Simon Granger - Joseph Le Blanc - Olivier Daigre - Jacques Marie Choblet Rv officiel - Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire - Thébaud commis.

Déclaration de Jean Baptiste Granger du village d'Andrestol, paroisse du Palais

L'an mil sept cent soixante sept le septième février a comparu, Jean Baptiste Granger, demeurant au village d'Andrestol paroisse du Palais, lequel en présence d'Honoré Le Blanc, Joseph Le Blanc, Olivier Daigre et Laurent Babin, tous Acadiens, demeurant en cette île, témoins a déclaré, être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le vingt sept septembre mil sept cent vingt neuf, frère germain de Joseph Simon Granger du village d'Antoureau, et issu des mêmes aïeuls, marié en la dite paroisse Saint Joseph, le premier mars mil sept cent cinquante trois à Marie Magdelaine Thériot née au dit lieu le vingt et un septembre mil sept cent trente deux, soeur germaine de Marie Josèphe Thériot femme du dit Joseph Simon Granger et issue des mêmes aïeuls, de ce mariage sont nés, savoir,

Marie Magdelaine Granger en la dite paroisse Saint Joseph le quatre mai mil sept cent cinquante cinq,

Pierre Amand Granger, né à Falmouth le quinze mars mil sept cent cinquante huit,

Joseph Granger, né à Morlaix paroisse de Saint Mélaine Evêché de Tréguier, le vingt cinq août mil sept cent soixante cinq,

Telle est la déclaration du dit Jean Baptiste Granger qu'il a signé après lecture conjointement avec les témoins mentionnés au présent. Clos et arrêté au Palais à Belle Île en Mer sous la signature de Messire Jacques Marie Choblet recteur officiel, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et sous celle de nous dit notaire le jour deux mars dit an,

Signés : Honoré Le Blanc - L. Babin - Jos Simon Granger - Joseph Le Blanc - Olivier Daigre - Jacques Marie Choblet Rv officiel - Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire - Thébaud commis.

Déclaration d'Amand Granger du village de Borstang, paroisse du Palais

L'an mil sept cent soixante sept le huit février a comparu, Amand Granger, demeurant au village de Borstang paroisse du Palais, lequel en présence d'Honoré Le Blanc, Joseph Le Blanc, Olivier Daigre et Laurent Babin, Acadiens demeurant en cette île, témoins a déclaré, être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le quatre mars mil sept cent trente quatre, frère germain des dits Joseph Simon et de Jean Baptiste Granger, et issu des mêmes aïeux, marié à Falmouth en Angleterre, et le dit mariage réhabilité pour cause de parenté le premier mai mil sept cent cinquante sept par Messire Thomas Lodge missionnaire apostolique, à Marie Marguerite Thériot, née en la dite paroisse Saint Joseph, le neuf juillet mil sept cent trente quatre, soeur germaine de Marie Josèphe et de Marie Magdelaine Thériot femmes des dits Joseph Simon et Jean Baptiste Granger,

De ce mariage sont nés, savoir,

Marie Françoise Granger à Falmouth le sept mars mil sept cent cinquante huit et la cérémonie du baptême lui ont été suppléée par le père Clément capucin le vingt de janvier mil sept cent cinquante neuf,

Marie Magdelaine Granger au dit Falmouth le dix neuf janvier mil sept cent soixante et un,

Marie Marguerite Granger née au dit Falmouth le dix février mil sept cent soixante trois,

Luc Granger né à Morlaix paroisse Saint Martin, Evêché de Saint Pol de Léon, le dix huit avril mil sept cent soixante cinq.

Telle est la déclaration d'Amand Granger qu'il a dit contenir vérité et a signé après lecture conjointement avec les dits témoins mentionnés au présent. Clos et arrêté au Palais à Belle Île en Mer sous la signature de Messire Jacques Marie Choblet recteur du Palais official de cette île, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et sous celle de nous commis à cet effet ce jour deux mars dit an,

Signés : Amand Granger - Joseph Le Blanc - Honoré Le Blanc - L. Babin - Olivier Daigre - Jacques Marie Choblet Rv official - Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire - Thébaud commis.

Famille de Joseph et Mathurin Granger du village de Kergoyet, paroisse du Palais

Déclaration de Joseph Granger de Kergoyet

L'an mil sept cent soixante sept le huit février ont comparu, Joseph et Mathurin Granger, demeurant au village de Kergoyet paroisse du Palais, accompagnés de Joseph Le Blanc, d'Honoré Le Blanc, d'Olivier Daigre et de Laurent Babin, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins devant lesquels ils ont déclarés savoir, le dit Joseph Granger être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le six mars mil sept cent trente deux, de Claude Granger né au Port Royal en mil sept cent huit de René Granger et de Marguerite Thériot dont la généalogie est faite aux folios douze et treize de ce registre y recours, le dit Claude Granger marié aux Mines paroisse de Saint Charles le premier octobre mil sept cent vingt sept à Brigitte Le Blanc fille d'Antoine Le Blanc et d'Anne Landry, Antoine Le Blanc décédé aux Mines en mil sept cent trente neuf était fils d'un autre Antoine Le Blanc et de Marie Bourgeois, et Antoine Le Blanc issu de Daniel Le Blanc venu de France avec sa femme établis au Port Royal et tous deux morts au dit lieu; la dite Anne Landry transportée à Boston fille d'Antoine Landry et de Marie Thibodault, et Antoine Landry issu de René Landry sorti de France avec sa femme Marie Bernard, établis au Port Royal et tous deux morts au dit lieu, le dit Claude Granger mort à Falmouth le vingt novembre mil sept cent cinquante six,

Du mariage de Claude Granger et de Brigitte Le Blanc sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, savoir,

Marie Josèphe Granger le premier octobre mil sept cent vingt huit, mariée le vingt sept novembre mil sept cent quarante huit à Jean Baptiste Dupuis fils de Jean Dupuis et de Marguerite Richard de la dite paroisse, transportés par les Anglais à Boston,

Joseph Granger déclarant, comme ci devant,

Marie Magdelaine Granger, le vingt mars mil sept cent trente huit mariée à Falmouth en Angleterre à Jean Baptiste Porteur (de province?) de Saint Onge, de présent à la Martinique avec leur famille,

Mathurin Granger frère de ce déclarant l'onze février mil sept cent quarante,

Marguerite Granger le vingt six juillet mil sept cent quarante quatre, mariée à Morlaix en la paroisse de Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon au mois d'octobre mil sept cent soixante quatre à Jacques Hippolithe Constant du diocèse d'Angers passés tous les deux à la Cayenne,

Charles Granger au mois de mars mil sept cent quarante huit, garçon, de présent à Brest,

Jean Baptiste Granger né le seize décembre mil sept cent cinquante et un, garçon de présent à Nantes

Le dit Joseph Granger déclarant marié à Falmouth, et le dit mariage réhabilité pour cause de parenté le premier mars mil sept cent cinquante sept, par Messire Thomas Lodge missionnaire apostolique à Elisabeth Thériot, née en la dite paroisse Saint Joseph le vingt mai mil sept cent trente six, soeur germaine de Marie Josèphe Thériot femme de Joseph Simon Granger d'Antourneau est issue des mêmes aïeuls,

De ce mariage sont nés savoir

Marie Brigitte Granger à Falmouth, le seize avril mil sept cent soixante trois,

Jean Baptiste Granger et Marie Thérèse Granger, jumeaux, à Belle Île en Mer paroisse du Palais le vingt deux janvier mil sept cent soixante six,

Déclaration de Mathurin Granger de Kergoyet

Et le dit Mathurin Granger déclarant a dit être né à la même rivière aux Canards paroisse Saint Joseph l'onze février mil sept cent quarante, et frère germain du dit Joseph Granger, issu des mêmes aïeuls, marié à Falmouth le huit octobre mil sept cent soixante avec dispense de parenté par Messire Edouard Coatre missionnaire apostolique à Marie Geneviève Thériot née en la dite paroisse Saint Joseph le quatre juillet mil sept cent quarante deux, soeur germaine d'Elisabeth Thériot femme du dit Joseph Thériot son frère et issue des mêmes aïeuls,

De ce mariage sont nés, savoir,

Elisabeth Geneviève Walburgue Granger à Falmouth, le huit août mil sept cent soixante et un,

Marie Modeste Granger, à Morlaix paroisse Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon le vingt et un août mil sept cent soixante cinq,

La dite Brigitte Le Blanc mère du dit déclarant demeurant avec ses enfants au village de Kergoyet en cette paroisse.

Telle est la déclaration de Joseph et Mathurin Granger de laquelle lecture leur est faite, ils ont dit qu'elle contenait vérité et le dit Mathurin a signé avec les dits témoins dénommés au présent, et le dit Joseph déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté sous les seings de Messire Jacques Marie Choblet recteur official, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet ce jour deux mars dit an,

Signés : Joseph Le Blanc - Honoré Le Blanc - L. Babin - Olivier Daigre - Mathurin Granger - Jacques Marie Choblet Rv official - Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire - Thébaud commis.

Famille de Pierre Richard du village de Kerbellec, paroisse du Palais

Déclaration de Pierre Richard du village de Kerbellec.

L'an mil sept cent soixante sept le neuf février a comparu, Pierre Richard, demeurant au village de Kerbellec en cette paroisse, lequel en présence d'Honoré Le Blanc, Joseph Le Blanc, Olivier Daigre et de Laurent Babin, tous Acadiens demeurant en cette île, témoin a déclaré être né au Port Royal chef-lieu de l'Acadie le quinze novembre mil sept cent dix six, de Pierre Richard et de Magdelaine Girouard, Pierre Richard père du déclarant décédé au Port Royal en mil sept cent vingt six, fils de René Richard et de Magdelaine Landry, tous deux décédés au dit lieu, le dit René Richard issu d'autre René Richard dit Sans Soucy venu de France, marié au dit Port Royal à Marie Blanchard, et tous deux morts au dit lieu, la dite Magdelaine Girouard décédée au Port Royal en mil sept cent cinquante deux était fille de Jacques Girouard et d'Anne Gautrot et Jacques Girouard issu d'un autre Jacques Girouard dit La Varenne, venu de France avec sa femme Jeanne Aucoin, établis au Port Royal et tous deux morts au dit lieu.

Du mariage de feu Pierre Richard et de défunte Marie Girouard mariés au dit Port Royal en mil sept cent neuf sont nés au dit lieu, savoir,

Pierre Richard déclarant comme ci devant,

Joseph Richard né au mois de juin mil sept cent treize, marié au mois de juin mil sept quarante trois à Marie Blanchard fille d'Antoine Blanchard et d'Elisabeth Thériot passés au Canada avec leurs familles,

Marie Richard née en mil sept cent quinze, mariée au dit lieu à Pierre Forest fil de René Forest et de Françoise Dugast, le dit Pierre Forest décédé à Memramcouk de Beaubassin en mil sept cent cinquante, la dite Marie Richard mariée en seconde noce à Charles Savoye fils e François Savoye et d'Anne Richard passés au Canada avec leurs familles,

Anne Richard née en mil sept cent seize mariée au dit lieu à Jean Forest fils de René Forest et de Françoise Dugast, transportés avec leur famille aux colonies anglaises,

Jean Baptiste Richard en mil sept cent dix sept, marié au dit lieu à Jeanne Guilbault fille de Pierre Guilbaut et de Magdelaine Forest transportés avec leur famille aux colonies anglaises,

Simon Richard, en mil sept cent dix neuf, garçon, transporté aux colonies anglaises,

Amand Richard, né en mil sept cent vingt et un, marié au dit lieu à Marguerite Broussard, fille de Jean Broussard et de Cécile Babin, transportés avec leur famille aux colonies anglaises,

François Richard, en mil sept cent vingt trois, mariée au dit lieu à Anne Broussard fille de Jean Broussard et Cécile Babin, transportés avec leur famille aux colonies anglaises,

Claude Richard, né en mil sept cent vingt six, garçon, passé au Canada,

Le dit Pierre Richard déclarant marié aux Mines paroisse Saint Charles le seize août mil sept cent quarante à Marie Josèphe Le Blanc, née au dit lieu en mil sept cent quinze d'Antoine Le Blanc et d'Anne Baudry, soeur germaine de Brigitte Le Blanc mère de Joseph et de Mathurin demeurant au village de Kergoyet en cette paroisse où la généalogie a été faite s'y recours.

De ce premier mariage sont nés à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille, savoir,

Marie Richard, le quinze août mil sept cent quarante et un, mariée à Aimable Hébert du village du Coty paroisse de Locmaria,

Joseph Ignace Richard le dix sept février mil sept cent quarante trois, marié à Marguerite Le Blanc, fille de Charles Le Blanc et d'Elisabeth Thibodeau demeurant au village de Kéroudé paroisse de Bangor,

Jean Charles Richard au mois de mars mil sept cent quarante cinq, garçon, embarqué pour les îles,

Catherine Richard, née au mois de février mil sept cent quarante sept, mariée à Simon Trahant demeurant au village de Triboutoux paroisse de Sauzon,

Brigitte Richard née le dix neuf mars mils sept cent quarante neuf, fille

Simon Richard, né le dix huit janvier mil sept cent cinquante deux, garçon,

La dite Brigitte et le dit Simon Richard demeurant avec leur père au village de Kerbellec en cette paroisse,

La dite Marie Josèphe Le Blanc femme du déclarant décédée à Liverpool le douze avril mil sept cent soixante et un,

Le dit Pierre Richard déclarant marié en seconde noce à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le trois octobre mil sept cent soixante trois, à Françoise Daigre née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, au mois de mai mil sept cent trente, d'Olivier Daigre et de Françoise Granger, soeur germaine et issue des mêmes aïeuls d'Honoré, d'Ollivier et de Paul Daigre demeurant au village de Chubiguer paroisse du Palais où la généalogie a été détaillée s'y recours,

La dite Françoise Daigre mariée en première noce à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le quinze mai mil sept cent quarante huit à Simon Joseph Thériot, né au dit lieu en mil sept cent vingt sept de Claude Thériot et d'Agnès Aucoin, Claude Thériot décédé au dit lieu au mois d'octobre mil sept cent cinquante deux était fils d'un autre Claude Thériot et de Marie Gautrot du Port Royal, et tous deux morts au dit lieu, et Claude Thériot issu de Jean Thériot venu de France, établi au Port Royal et mort au dit lieu; la dite Agnès Aucoin décédée à Falmouth au mois d'octobre mil sept cent cinquante six était fille de Martin Aucoin, venu de France et Marie Gaudet établis dans la dite rivière aux Canards et tous deux morts au dit lieu,

Du mariage de la dite Françoise Daigre avec le dit Simon Joseph Thériot sont nés à la rivière aux Canards, paroisse Saint Joseph, savoir,

Paul Thériot au mois de mai mil sept cent quarante neuf,

Elisabeth Thériot au mois de mars mil sept cent cinquante trois demeurant tous deux avec leur mère Françoise Daigre au dit village de Kerbellec,

Du second mariage du dit Pierre Richard avec la dite Françoise Daigre sont nés, savoir,

Anselme Richard né à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le trois février mil sept cent soixante cinq,

Simon Joseph Louis Richard, né à Belle Île en mer paroisse Saint Géraud au palais le vingt cinq novembre mil sept cent soixante six.

Telle est la déclaration du dit Pierre Richard de laquelle lecture lui faite et a dit qu'elle contenait vérité et à déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance faite. Clos et arrêté au Palais à Belle Île en Mer sous les signatures des témoins ci comme et sous celle de Messire Jacques Marie Choblet recteur official, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet ce jour deux mars dit an,

Signés : Joseph Le Blanc - Honoré Le Blanc - L. Babin - Olivier Daigre - Jacques Marie Choblet Rv official - Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire - Thébaud commis.

BANGOR

Le présent registre contenant quarante rôles de papier timbré, le premier et dernier compris, a été par nous noble maître François Lucas Du Mottays, ancien avocat, en l'absence de Monsieur le sénéchal d'Aray chiffré et millésimé pour servir à inscrire les baptêmes et mariages qui se feront en la paroisse de Bangor pendant l'année mil sept cent soixante sept pour les Acadiens ensemble la généalogie des Acadiens actuellement établis à Belle-Isle. Fait à Aray ce trente janvier mil sept cent soixante sept 1767.

Signé Lucas du Mottays
Ancien avocat

L'an mil sept cent soixante sept le quatorzième jour du mois de février, nous Jean Marie Thébaud, Notaire et procureur en la Juridiction du marquisat royal de Belle-Isle en mer ayant été commis pour l'enregistrement de la Généalogie des Acadiens nouvellement établis en cette Isle ordonné sur l'arrêt de la Cour du douze janvier de cette année, en vertu duquel arrêt et du choix de nous par les dits Acadiens des quatre paroisses de cette isle. Nous avons prêté le serment devant noble maître Lucas du Mottays ancien avocat au Siège royal d'Aray, en l'absence de Monsieur le Sénéchal d'Aray. Sur la remontrance de noble Maître hillarion allain aussi avocat au dit siège et substitut de Monsieur le procureur du roy. Le trentième jour du dit mois de Janvier; et procédant, en l'exécution du dit arrêt, nous avons ouvert le présent registre ce jour en présence de vénérable et discret Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent, recteur de Bangor en cette île, de vénérable et discret Messire Jean Louis Le Loutre ancien vicaire général du Diocèse de Québec, Missionnaire et directeur des dites familles acadiennes et de Monsieur Jacques Frouteaux de Saclos procureur du roy en cette Juridiction sous leurs seings et les nôtres, jour mois et an que devant

Signé : J.L.Le Loutre Prêtre miss.
Jacques Frouteaux de Saclos
Procureur du Roy

P.J.Ph Le Sergent recteur de Bangor
Thébaud
commis juré

Généalogie des familles acadiennes
établies dans la paroisse de Bangor de Belle-Île-en-Mer rapportée au présent registre
conformément à l'arrêt de la Cour dont copie ci dessus et des autres parts.

Déclaration de Charles Le Blanc de Kérourdé

L'an mil sept cent soixante sept le vingtième jour du mois de février avant midi a comparu, Charles Le Blanc et Simon Le Blanc, frères germains métayers au village de Kérourdé paroisse de Bangor, accompagnés de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Pierre Trahan, tous Acadiens demeurant en cette île paroisse de Bangor, témoins, devant lesquels les dits Charles et Simon Le Blanc nous ont déclarés savoir,

Le dit Charles Le Blanc être né aux Mines paroisse Saint Charles en Acadie, de Jacques Le Blanc et de Catherine Landry, et le dit Jacques Le Blanc né au Port Royal et décédé en la paroisse de Saint Charles, issu de René Le Blanc et d'Anne Bourg tous deux décédés en la dite paroisse, et René Le Blanc descendu de Daniel Le Blanc venu de France avec sa femme, établi au Port Royal et mort au dit lieu. La dite Catherine Landry née à pigiguit paroisse de l'Assomption en mil six cent quatre vingt quatre et décédée aux Mines en mil six sept cent cinquante quatre, de Jean Landry de la dite paroisse et décédé en la paroisse de la Sainte Famille en mil sept cent quarante quatre et de Bernarde Gaudet du Port Royal morte au même lieu,

Du mariage du dit Jacques Le Blanc et de Catherine Landry son épouse sont nés aux Mines dans la paroisse Saint Charles,

Anne Le Blanc mariée à Jean Gautrot fils de Claude Gautrot et de Marie Thériot de la dite paroisse transportés au Maryland colonie anglaise en l'Amérique septentrionale,

Jean Le Blanc marié à Magdelaine Thériot fille de Germain Thériot et Anne Broussard de la dite paroisse, le dit Le Blanc décédé à (Foublarth ?) en Angleterre avec sa femme

Marie Le Blanc, mariée à Charles Gautrot fils de Claude Gautrot et de Marie Thériot transportés en Virginie,

Marguerite Le Blanc née aux Mines en mil sept cent sept et mariée dans la dite paroisse à Joseph Granger, fils de René Granger et de Marguerite Thériot à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph, le dit Joseph Granger mort à Falmouth le premier janvier mil sept cent cinquante sept et la dite Marguerite Le Blanc demeurant en cette île au village d'Andrestol paroisse du palais,

Honoré Le Blanc né en la dite paroisse de Saint Charles le vingt et un octobre mil sept cent dix, marié à Pigiguit paroisse de l'Assomption à Marie Trahan née de Guillaume Trahan et de Jacqueline Benoist, laquelle Marie Trahan est morte à Liverpool en Angleterre au mois de juin mil sept cent soixante trois, et le dit Honoré Le Blanc de présent habitant au village de Bordustard paroisse du palais,

Magdelaine Le Blanc née en la paroisse Saint Charles en l'année mil sept cent douze, mariée à Jean Baptiste Mélançon, fils de Jean Mélançon et de Marguerite Dugast de la même paroisse et transportés par les Anglais au Maryland,

Françoise Le Blanc née en la dite paroisse en mil sept cent seize et mariée à Charles Granger fils de René Granger et de Marguerite Thériot de la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, le dit Charles Granger mort à Falmouth le vingt neuf septembre mil sept cent cinquante six et Françoise Le Blanc demeurant au village de Kernest paroisse de Bangor,

Joseph Le Blanc né en la dite paroisse Saint Charles au mois de juin de l'année mil sept cent vingt deux, marié à Elisabeth Gaudet fille de Bernard Gaudet et d'Elisabeth (nom de famille omis) sa femme de Port Royal, et passé avec sa famille au Mississipi,

Judith Le Blanc née en mil sept cent vingt quatre en la dite paroisse, mariée à Germain Thibodault fils de Jean Thibodault et Marguerite Hébert de la même paroisse, et tous deux morts à Falmouth en mil sept cent cinquante six,

Catherine Le Blanc née en la même paroisse en mil sept cent vingt huit, mariée à Jean Baptiste Babin, fils de Pierre Babin et de Magdelaine Bourg, de la dite paroisse, et transportés par les Anglais au Maryland,

Elisabeth Le Blanc née en la dite paroisse en mil sept cent trente, mariée avec dispense du troisième degré de consanguinité à Simon Le Blanc fils de Joseph Le Blanc dit le Maigre et d'Anne Bourg de la même paroisse, et transportés par les Anglais au Maryland,

Le dit Charles Le Blanc né en la paroisse Saint Charles au mois d'octobre mil sept cent dix huit, marié au même lieu au mois d'août mil sept cent quarante et un à Elisabeth Thibodault, (dans la marge) la dite Elisabeth Thibodault née en 1718, fille de Jean Thibodault et de Marguerite Hébert de la dite paroisse, Jean Thibodault né au Port Royal d'un autre Jean Thibodeau et ce Jean Thibodault, descendu de Pierre Thibodault, venu de France, et tous morts au dit lieu, Marguerite Hébert fille d'Emmanuel Hébert et d'Andrée Lebrun, Emmanuel Hébert, descendu d'Estienne Hébert, venu de France avec Marie gaudet sa femme établis au Port Royal et morts au même lieu,

Du mariage de Charles Le Blanc avec Elisabeth Thibodault sont nés à la rivière aux Canards, paroisse Saint Joseph en Acadie les enfants ci après, savoir,

Marie Blanche Le Blanc au mois d'août mil sept cent quarante trois, mariée à Olivier Daigre habitant au village de Chubiguer paroisse du palais,

Marguerite Le Blanc née en la dite paroisse St Joseph le deux février mil sept cent quarante quatre et mariée à Joseph Ignace Richard né à piguit paroisse de la Sainte Famille le dix février mil sept cent quarante trois, de Pierre Richard et de Marie Josèphe Le Blanc, le dit Joseph Ignace Richard et femme demeurant actuellement au village de Kéroudé paroisse de Bangor, de ce mariage sont issu Jean Charles Richard né en cette île paroisse du Palais au mois de janvier mil sept cent soixante six,

Jean Baptiste Le Blanc né en la dite paroisse Saint Joseph au mois d'avril mil sept cent quarante six,

Olivier Le Blanc né au dit lieu au mois d'août mil sept cent cinquante,

Marie Le Blanc, née au dit lieu au mois d'août mil sept cent cinquante,

Anselme Leblanc, né au même lieu au mois de juin mil sept cent cinquante deux,

Enfant issue de feu Germain Thibodault et de feu Judith Le Blanc demeurant au village de Bortemont paroisse de Bangor, savoir,

Marie Thibidault née le six novembre mil sept cent quarante trois paroisse Saint Joseph rivière aux Canards en Acadie, mariée le vingt et un février mil sept cent soixante cinq à Pierre Granger demeurant au village de Bortemont paroisse de Bangor,

Elisabeth Thibodault née en la dite paroisse au mois de mars mil sept cent quarante cinq,

Anne Thibodault née au dit lieu en l'année mil sept cent quarante sept,

Déclaration de Charles Le Blanc de Kérourdé

Simon Le Blanc né le sept mai mil sept cent vingt six en la paroisse Saint Charles, frère germain de Charles Le Blanc est descendu des mêmes aïeuls, marié le treize août mil sept cent quarante trois à Cobiguit paroisse de Saint Pierre et de Saint Paul à Marguerite Bourg née ne la dite paroisse en mil sept cent vingt deux de Jean Bourg décédé à l'île Saint Jean en mil sept cent cinquante cinq et de Françoise Aucoin morte la même année dans la traversée de l'île Saint Jean en Europe, la dite Marguerite Bourg décédée à Falmouth le seize octobre mil sept cent cinquante six,

De ce mariage sont nés en la paroisse Saint Charles,

Françoise Le Blanc née le quatorze mars mil sept cent quarante cinq, de présent religieuse aux Ursulines de Morlaix,

Jean Le Blanc né au dit lieu le vingt trois octobre mil sept cent quarante six,

Basile Le Blanc né au dit lieu au mois de janvier mil sept cent quarante huit,

Simon Le Blanc né au dit lieu le vingt février mil sept cent cinquante,

Le dit Simon Le Blanc marié en seconde noce le deux août mil sept cent cinquante sept à Falmouth en Angleterre par l'abbé Colomb à Marie Trahan fille de Joseph Trahand et d'Elisabeth Thériot, soeur germaine de Jean Baptiste Trahan demeurant au village de Borménahic paroisse de Locmaria et descendu des mêmes aïeuls, la dite Marie Trahan mariée en première noce à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph à François Granger, frère germain de Laurent Granger demeurant au village de Lanno paroisse de Sauzon, le dit François Granger mort à Falmouth sans enfant de son mariage avec la dite Marie Trahan au mois de septembre mil sept cent cinquante six,

Du second mariage de Simon Le Blanc avec Marie Trahan sont nés, savoir,

Joseph Le Blanc le premier novembre mil sept cent soixante quatre à Morlaix paroisse de Saint Martin, Evêché de Saint Pol de Léon,

Pierre Marie Le Blanc le vingt cinq décembre mil sept cent soixante six à Belle Ile en mer paroisse de Bangor,

Telle est la déclaration de Charles et Simon Le Blanc laquelle lecture leur est faite, ont dit qu'elle contenait vérité et ont déclarés ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté sous le seing des témoins ci devant nommés, et sous ceux de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, les dits jour mois et an que devant.

Signés : Jean Terriot - Charles Granger - Pierre Trahan - Joseph Billeray -
- Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille de Jean Tiernay du village de Kervarigeon paroisse de Bangor

Déclaration de Jean Tiernay de Kervarigeon

Au dit jour vingt février mil sept cent soixante sept a comparu Jean Tiernay du village de Kerivageon en la paroisse de Bangor en cette île lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot, Pierre Simon Trahan tous Acadiens demeurant en cette île, d'être paroisse de Bangor, a déclaré être né au mois de février mil sept cent quarante en la province de Limerick en Irlande paroisse Saint Bernard, d'André Tiernay et de Marguerite Porjaut? mariés à Plymouth? à Magdelaine Pélagie Hébert née à Piguit paroisse de l'Assomption en l'année mil sept cent quarante cinq de Joseph Hébert et de Magdelaine Trahan, Joseph Hébert fils de Jean Hébert et de Magdelaine Dugast, Jean Hébert né d'Emmanuel Hébert et d'Andrée Le Brun, Emmanuel Hébert, issu d'Estienne Hébert, venu de France avec Marie Gaudet sa femme, établis au Port Royal et morts au dit lieu, Magdelaine Trahan née en la paroisse Saint Charles en mil sept cent quatre d'Alexandre Trahan et de Marie Pellerin, Alexandre Trahan, issu de Guillaume Trahan venu de France et marié au Port Royal à Magdelaine Brun et tous deux décédés au dit lieu, Marie Pellerin fille e Jacques Pellerin venu de Québec, et de Marie Colbec aussi de Québec et marié à Beaubassin dans l'Acadie,

Du dit mariage de Jean Tiernay avec Magdelaine Pélagie Hébert sont nés à Morlaix les deux enfants ci après,

André Tierney en la paroisse Saint Méline Evêché de Tréguier au mois de décembre mil sept cent soixante quatre,

Daniel Tiernay né en la dite paroisse le quinze mars mil sept cent soixante cinq;

Telle est la déclaration de Jean Tiernay de laquelle lecture faite, il a dit qu'elle contenait vérité et a signé avec les témoins désignés au présent. Clos et arrêté sous les seings de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor, et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, les dits jour mois et an que devant. le mot André clarifié,

Signés : Pierre Simon Trahan - Charles Granger - Jean Terriot - John Tiernay - Joseph Billeray -
- Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille de Charles Hébert du village de Kervarigeon paroisse de Bangor

Déclaration de Charles Hébert de Kervarigeon

Du dit jour vingt février mil sept cent soixante sept a comparu Charles Hébert demeurant au village de Kerivageon paroisse de Bangor en cette île lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Pierre Trahan tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né à Piguit paroisse de l'Assomption au mois de février mil sept cent trente et un de Charles Hébert et de Marie Daigre de la dite paroisse, Charles Hébert issu de Jean Hébert et de Magdelaine Dugast, et Jean Hébert venu d'Emmanuel Hébert et d'Andrée Le Brun, et Emmanuel Hébert, descendu d'Estienne Hébert, sorti de France avec Marie Gaudet sa femme, établis au Port Royal et morts au dit lieu, Marie Daigre fille de Bernard Daigre et de Claire Bourg, Bernard Daigre issu de Jean Daigre venu de France, marié à Marie Gaudet du Port Royal et tous deux morts au dit lieu,

Le dit Charles Hébert marié à Memramcouk en la baie de Beaubassin au mois de novembre mil sept cent cinquante et un, à Marie Poirier, fille de Joseph Poirier et de Jeanne Harsseneau de la Baie verte au dit Beau bassin Marie Poirier morte avec tous ses enfants sur les côtes du Portugal où le navire qui les passait en Europe fit naufrage au mois de décembre mil sept cent cinquante huit,

Le dit Charles Hébert marié en seconde noce en la paroisse Saint Servant Evêché de Saint Malo au mois d'avril mil sept cent soixante trois à Jeanne Lucas fille de Joseph Lucas et de Janne Monvilain du dit lieu la dite Jeanne Lucas décédée au dit Saint Servant en l'année mil sept cent soixante quatre ayant laissé de son mariage un enfant nommée Marie Théothiste Hébert né au dit Saint Servant au mois d'octobre mil sept cent soixante quatre,

Le dit Charles Hébert marié en troisième noce en la dite paroisse de Saint Servant au mois de juillet mil sept cent soixante cinq à Marie Le Coq fille de Jacques Le Coq et Magdelaine Coureur demeurant au dit Saint Servant d'où ils sont originaires,

Telle est la déclaration de Charles Hébert de laquelle lecture faite, il a dit qu'elle contenait vérité et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté sous les seings de témoins dénommés au présent, et sous ceux de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor, et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, les dits jour mois et an que devant.

Signés : Pierre Simon Trahan - Charles Granger - Jean Terriot - John Tiernay - Joseph Billeray -
- Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille de Claude Joseph Billeray demeurant au village de Kervarigeon paroisse de Bangor

Déclaration de Claude Joseph Billeray de Kervarigeon

Du dit jour vingt février mil sept cent soixante sept a comparu Claude Joseph Billeray métayer demeurant au village de Kerivageon paroisse de Bangor en cette île lequel en présence de Charles Granger, Jean Thériot, Simon Pierre Trahan et Jean Granger tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né à Vernierfontaine diocèse de Besançon en Franche Comté le douze novembre mil sept cent vingt sept de Jean Claude Billeray et de d'Anne Monique Godard du dit lieu, marié le vingt six juin mil sept cent cinquante au Port La Joie en l'île Saint Jean à Brigitte de Forest née à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille le vingt neuf avril mil sept cent vingt neuf de Michel de Forest et de Marie Bellemer, Michel de Forest issu de Michel de Forest et de Marie Hébert de la même paroisse tous deux morts au dit lieu, Marie Bellemer fille de Jacques Bellemer venu de France avec sa femme Perrine Bazile tous deux morts au Port Royal,

Du mariage de Claude Joseph Billeray et femme sont nés,

Marie Jeanne Billeray le vingt neuf juillet mil sept cent cinquante neuf en la paroisse de Pleurtuit Evêché de Saint Malo, Joseph Jean Billeray né au dit lieu le trois novembre mil sept cent soixante et un.

Telle est la déclaration de Claude Joseph Billeray de laquelle lecture lui faite, il a dit qu'elle contenait vérité. Clos et arrêté sous son seing ceux des témoins dénommés au présent, de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor, et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, les dits jour mois et an que devant, aussi sous le seing du déclarant,

Signés : Pierre Simon Trahan- Jean Terriot - Jean Granger - Joseph Billeray - Charles Granger
- J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille de Pierre Deline demeurant au village de Kervarigeon paroisse de Bangor

Déclaration de Pierre Deline de Kervarigeon

L'an mil sept cent soixante sept le vingt et un février a comparu Pierre Deline demeurant au village de Kerivageon paroisse de Bangor lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Terriot et Simon Pierre Trahan tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né à d'Ambleville grand vicariat de Pontoise en Vexin français Election de Magny le quatre novembre mil sept cent vingt et un de Jean Deline et de Michèle Petit, marié à Saint Servant de Saint Malo le dix sept janvier mil sept cent soixante quatre à Rosalie Bonniere née à Pigiguit le vingt neuf mai mil sept cent trente neuf de Pierre Bonniere et Magdelaine Josèphe de Forest, Le dit Bonniere natif de Bretagne et mort à Plymouth en Angleterre, Magdelaine Josèphe de Forest soeur germaine de Brigitte de Forest et descendue des mêmes aïeux, déclare de plus le dit Pierre Deline avoir été le douze novembre mil sept cent soixante deux une fille de la dite Rosalie Bonniere avant son mariage, nommée Perrine Marguerite Adélaïde qu'il a reconnu et légitimé lors de son mariage avec la dite Rosalie Bonniere le dix sept janvier mil sept cent soixante quatre, aussi qu'il est constaté par l'acte de mariage sur le registre de la paroisse de Saint Servant et que depuis ce mariage il a eu de la même femme deux autres enfants ci après dénommés, savoir,

Marie Magdelaine Deline née à Saint Servant le trois juillet mil sept cent soixante cinq,

Pierre Benoist Deline né à Belle Île en mer paroisse de Bangor le deux décembre mil sept cent soixante six.

La dite Rosalie Bonniere mariée en première noce au havre Saint Pierre en l'Île Saint Jean au mois de septembre mil sept cent cinquante huit à Jean Rivet né à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille en l'année mil sept cent vingt sept d'Etienne Rivet et d'Anne Le Prince, lequel Jean Rivet mort sur un corsaire de Saint Malo en mil sept cent soixante,

Du mariage de la dite Rosalie Bonniere avec Jean Rivet est née une fille au dit Saint Servant de Saint Malo le vingt sept mai mil sept cent soixante nommée Rose Pélagie Julienne Rivet.

Telle est la déclaration de Pierre Deline qu'il a affirmé véritable après lecture faite, et a dit déclaré ne savoir signer. Clos et arrêté sous les seings des témoins dénommés, de Mr le Recteur de Bangor, de Mr Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, les dits jour mois et an que devant.

Signés : Pierre Simon Trahan - Charles Granger - Jean Terriot - Joseph Billeray -
- J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille de Guillaume Montet demeurant au village de Kervarigeon paroisse de Bangor

Déclaration de Guillaume Montet de Kervarigeon

Du dit jour vingt et un février mil sept cent soixante sept a comparu Guillaume Montet demeurant au village de Kerivageon paroisse de Bangor lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Pierre Trahan aussi Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né en la paroisse de Cajolay dans le Périgord le vingt trois janvier mil sept cent trente sept de François Montet et de Marie Martin, marié à Liverpool par Messire Brayelle prêtre le dix neuf avril mil sept cent soixante trois à Marie Josèphe Vincent née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le vingt deux avril mil sept cent quarante six de Joseph Vincent, fils de Michel Vincent et d'Anne Marie Douaron de la même paroisse, le dit Joseph Vincent mort à Liverpool au mois de septembre mil sept cent cinquante six et de Marguerite Baudart fille de Pierre Baudart venu de France et décédé au Maryland,

Du mariage de Joseph Vincent et de Marguerite Baudart est né en la dite paroisse de Saint Joseph le quinze octobre mil sept cent quarante huit Pierre Vincent,

Du mariage de Guillaume Montet avec Marie Josèphe Vincent sont nés, savoir,

Pierre Montet à Morlaix paroisse de Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon le vingt trois janvier mil sept cent soixante quatre,

Marie Françoise Montet née au Palais Belle Île en mer paroisse Saint Géraud le douze novembre mil sept cent soixante cinq,

Telle est la déclaration de Guillaume Montet de laquelle lecture lui faite il a déclaré qu'elle contenait vérité et ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté sous les seings des témoins dénommés au présent, de M. le Recteur de Bangor, de M. Le Loutre prêtre et de nous commis à cet effet, les dits jour mois et an que devant.

Signés : Pierre Simon Trahan - Charles Granger - Jean Terriot - Joseph Billeray -
- J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille de Jean et Pierre Granger frères du village de Bortemont paroisse de Bangor en cette île

Déclaration de Jean Granger de Bortemont

L'an mil sept cent soixante sept le vingt deux février ont comparu Jean et Pierre Granger métayers au village de Bortemont en Bangor lesquels en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Granger tous Acadiens demeurant en cette île, témoins, ont déclaré savoir Jean Granger être né à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph le dix neuf mars mil sept cent quarante de François Granger et d'Anne Landry, le dit François Granger fils de René Granger et de Marguerite Thériot, et le dit René Granger issu de Laurent Granger, né à Plymouth en Angleterre, marié au Port Royal abjuration faite à Marie Landry, du dit Port Royal, décédés au dit lieu, le dit François Granger mort à Falmouth le premier novembre mil sept cent cinquante six, Anne Landry fille de François Landry et de Marie Doucet de la dite paroisse de Saint Joseph, le dit François Landry issu d'Antoine Landry et de Marie Thibodault de la même paroisse, la dite Anne Landry morte à Falmouth le quinze juillet mil sept cent cinquante six, le dit Jean Granger, marié au dit Falmouth le dix neuf octobre mil sept cent soixante et un, à Marie Blanche Thériault née en la dite paroisse Saint Joseph le douze juin mil sept cent quarante quatre, de Jean Thériot et de Marie Daigre de la dite paroisse, et la dite Marie Blanche Thériault soeur germaine et issue des mêmes aïeux que les femmes de Simon, de Jean Baptiste et d'Amand Granger de la paroisse du Palais où la généalogie en a été faite,

Du mariage du dit Jean Granger et de Marie Blanche Thériault sont nés, savoir,

Simon François Granger à Falmouth le dix huit décembre mil sept cent soixante deux,

Marie Anne Granger à Morlaix paroisse Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon le douze décembre mil sept cent soixante quatre,

Déclaration de Pierre Granger de Bortemont

Le dit Pierre Granger a déclaré être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le neuf novembre mil sept cent quarante trois et frère germain du dit Jean Granger et descendu des mêmes aïeuls, marié à Morlaix paroisse Saint Martin le vingt neuf mai mil sept cent soixante cinq à Marie Thibodault née en la dite paroisse de Saint Joseph le six de novembre mil sept cent quarante trois, de Germain Thibodault et de Judith Le Blanc, lequel Germain Thibodault est décédé à Falmouth en Angleterre en mil sept cent cinquante six, frère germain de Jean Thibodault et descendu des mêmes aïeuls, Judith Le Blanc née en la paroisse de Saint Charles soeur germaine de Charles et Simon Le Blanc et descendue des mêmes aïeuls et morte à Falmouth au mois d'octobre mil sept cent cinquante six,

Du mariage de Pierre Granger et de Marie Thibodault est né au Palais Belle île en mer paroisse Saint Géraud le quatorze janvier mil sept cent soixante six Jean Marie Granger,

Ont de plus les dits Jean et Pierre Granger déclarés avoir pour frères et soeurs, savoir,

François Xavier né à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph le vingt sept novembre mil sept cent quarante cinq, actuellement en mer,

François René né au dit lieu le trente janvier mil sept cent quarante huit actuellement à Morlaix

Elisabeth, née au dit lieu le huit mars mil sept cent cinquante actuellement à Morlaix,

Marie Françoise née au dit lieu le huit novembre mil sept cent cinquante et un, de présent au village de Kerguénolé paroisse de Bangor,

Marie Magdelaine née en la paroisse de Saint Joseph le six avril mil sept cent cinquante trois, et de présent au village de Bortemont en la paroisse de Bangor,

Telle est la déclaration de Jean et Pierre Granger frères germains après lecture faite ils ont dit qu'elle contenait vérité. Clos et arrêté sous leurs seings et ceux des témoins dénommés, de M. le Recteur de Bangor, de M. l'abbé Le Loutre prêtre et de nous commis à cet effet, les dits jour mois et an que devant.

Signés : Pierre Granger - Jean Granger - Pierre Simon Trahan - Charles Granger - Jean Terriot - Joseph Billeray - Jos Simon Granger - J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille de Jean Thériot du village de Bortemont paroisse de Bangor

Déclaration de Jean Thériot de Bortemont

Du dit jour vingt et deux février mil sept cent soixante sept a comparu Jean Thériot, métayer au village de Bortemont lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Simon Trahan et Simon Granger tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, de Jean Thériot de la dite paroisse et de Marie Landry née à Piguit, paroisse de la Sainte Famille, le dix sept juin mil sept cent quatorze, Jean Thériot fils de Claude Thériot et d'Agnès Aucoin, et Claude Thériot issu d'un autre Claude Thériot et Marie Gautrot du Port Royal, tous deux morts au dit lieu, Agnès Aucoin fille de Martin Aucoin et de Marie Gaudet la dite Agnès Aucoin morte à Falmouth au mois d'octobre mil sept cent cinquante six, et le dit Jean Thériot père du déclarant mort au dit lieu en la même année, Marie Landry mère du déclarant issue de Pierre Landry et de Marguerite Forest, Pierre Landry descendu d'Antoine Landry et de Marie Thibodault et Marguerite Forest issue de Pierre Forest et de Cécile Richard de la paroisse de la Sainte Famille,

Du mariage de Pierre Landry et de Marguerite Forest sont nés en la dite paroisse de la Sainte Famille, savoir,

Marie Landry mère du déclarant,

Anne Landry née au dit lieu au mois d'octobre mil sept cent quinze marié au dit lieu en mil sept cent trente trois à Joseph Babin, fils de Vincent Babin et d'Anne Thériot le dit Joseph Babin transporté avec sa femme à la Virginie où la dite Anne Landry est morte,

Augustin Landry né au dit lieu au mois de mai mil sept cent dix neuf et y marié en mil sept cent quarante deux à Anne Rivet fille d'Etienne Rivet et d'Anne Le Prince, la dite Anne Rivet morte en la dite paroisse en mil sept cent quarante cinq,

Du mariage d'Augustin Landry avec Anne Rivet est né Joseph Landry à Piguit en mil sept cent quarante trois,

Le dit Augustin Landry marié en seconde noce au dit lieu en mil sept cent quarante sept à Marie Babin, fille de Jean Babin et de Marguerite Bourg et transportés au Maryland avec les enfants du premier et second mariage et sa femme,

Marguerite Landry née à Piguit au mois d'octobre mil sept cent vingt trois et mariée au dit lieu à Bruneau Trahan né au mois d'août mil sept cent dix neuf de Pierre Trahan et de Magdelaine Comeau transportés par les Anglais à Philadelphie.

Bazile et Brigitte, jumeaux, nés au dit lieu le quatorze mai mil sept cent vingt sept, le dit Bazile marié à Brigitte Boudrot fille de Pierre Boudrot et de Magdelaine Hébert de la même paroisse et transportés au Maryland, la dite Brigitte Landry mariée à la Sainte Famille à Charles Trahan né au dit lieu au mois d'octobre mil sept cent vingt neuf et transportés au Maryland,

Joseph Landry né au dit lieu de Piguit le quatorze avril mil sept cent trente, marié à Magdelaine Boudrot,

Marie Catherine Thériot née à Belle ile paroisse de Bangor le six mars mil sept cent soixante six,

Telle est la déclaration du dit Jean Thériot de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle dit vérité. Clos et arrêté sous son seing, celui des quatre témoins dénommés, de M. Le Sergent Recteur de Bangor, de M. Le Loutre prêtre et de nous commis à cet effet, les dits jour mois et an que devant. Simon Trahan interligne approuvé - trois mots rayés nuls - le mot lecture interligne approuvé.

Signés : Pierre Simon Trahan - Charles Granger - Joseph Billeray - Jean Terriot - Jos Simon Granger -
- J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille de Marie Rose Rivet veuve René Landry du village de Bordrouant paroisse de Bangor

Déclaration de Marie Rose Rivet de Bordrouant

Du dit vingt deux février mil sept cent soixante sept a comparu Marie Rose Rivet veuve René Landry métayer au village de Bordrouant paroisse de Bangor laquelle en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Granger, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être née à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille le dix huit juillet mil sept cent sept, d'Estienne Rivet et d'Anne Le Prince de la même paroisse, Estienne Rivet issu d'un autre Rivet et d'Anne Commeau tous deux morts au dit lieu, Anne Le Prince fille de Jean Le Prince venu de France marié à Marguerite Hébert, et tous deux morts à Pigiguit, la dite Anne Le Prince morte au Maryland.

Du mariage d'Estienne Rivet avec Anne Le Prince sont nés au dit Pigiguit, savoir,

Michel Rivet en l'année mil sept cent neuf marié en première noce au dit Pigiguit à Anne Landry fille d'Abraham Landry et de Marie Guilbaud, la dite Anne Landry morte au dit lieu au mois de mai mil sept cent quarante, de ce mariage sont nés au dit Pigiguit, Anne Rivet, Maximilien Rivet, Joseph Marie Rivet et Blaise Rivet,

Le sus dit Michel Rivet marié en seconde noce au dit Pigiguit en mil sept cent quarante et un à Catherine Benoist, fille de Clément Benoist et d'Anne Babin, transportés par les Anglais au Maryland avec toute sa famille où le dit Michel Rivet et Catherine Benoist sont morts,

Estienne Rivet né à Pigiguit en mil sept cent dix sept marié au dit lieu en mil sept cent quarante trois à Claire Forest, fille de Pierre Forest et de Magdelaine Babin et transporté au Maryland avec sa famille,

Anne Rivet née au dit Pigiguit en mil sept cent dix neuf marié au dit lieu à Augustin Landry, fils de Pierre Landry et de Marguerite Forest, la dite Anne Landry décédée au dit Pigiguit en mil sept cent cinquante,

De ce mariage sont issus Joseph Landry et Marie Landry; Le dit Augustin Landry marié en seconde noce au dit Pigiguit à Marie Babin et transporté avec sa femme et tous ses enfants au Maryland,

Claire Rivet née au dit Pigiguit en mil sept cent vingt trois mariée au dit lieu à Bonaventure Forest, fils de Pierre Forest et de Magdelaine Babin, transporté avec leur famille au Maryland,

La dite Marie Rose Rivet déclarant être mariée à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille le trente et un mai mil sept cent vingt sept à René Landry, né à la Rivière aux Canards paroisse Saint Joseph en l'année mil sept cent trois, de René Landry et d'Anne Thériot, le dit René Landry issu d'un autre René Landry et de Michelle Gaudet, tous deux morts au dit lieu, le dit René Landry mari de la déposante mort en la dite paroisse le vingt et un septembre mil sept cent quarante neuf,

Du mariage de la dite Rose Rivet avec René Landry, sont nés à la rivière aux Canards en la dite paroisse, savoir,

Jean Landry le vingt et un mai mil sept cent quarante sept,

Marie Josèphe Landry née en la dite paroisse le vingt deux novembre mil sept cent quarante neuf, les dits Jean et Marie Josèphe Landry demeurant tous deux avec leur mère au village de Bordrouant en la paroisse de Bangor en cette île,

Françoise Landry née à la dite rivière au Canards le vingt six janvier mil sept cent trente trois, mariée en la dite paroisse à Joseph Babin, fils de Charles Babin et d'Anne Mélançon des Mines paroisse Saint Charles, transportés au Maryland,

Marguerite Landry née en la même paroisse le quinze janvier mil sept cent trente cinq, mariée en Angleterre à Liverpool par Mr Walbleur, prêtre le quinze janvier mil sept cent cinquante huit à Cyprien Duon, demeurant au village de Calastren paroisse de Bangor,

Anne Landry née à la rivière aux Canards le vingt quatre février mil sept cent trente neuf mariée à Liverpool par Mr Wildoon, prêtre le quinze mai mil sept cent cinquante huit à Charles Le Blanc demeurant au village de Bordrouant, né à Pigiguit paroisse de la sainte Famille le vingt deux août mil sept cent trente quatre, d'Honoré Le Blanc et de feue Marie Trahan, le dit Honoré Le Blanc demeurant à Bordustard paroisse du Palais où la généalogie a été faite,

Du mariage d'Anne Landry et de Charles Le Blanc sont nés deux enfants, savoir,

Marie Le Blanc à Liverpool le vingt août mil sept cent soixante trois,

Claude Le Blanc à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier, le vingt trois mai mil sept cent soixante cinq,

Magdelaine Landry née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph au mois de septembre mil sept cent quarante et un, mariée à Belle Île en mer au Palais paroisse Saint Géraud avec dispense pour degré de parenté de Monseigneur l'Evêque de Vannes le cinq février mil sept cent soixante six, à René Trahanant demeurant au village de Calastren paroisse de Bangor,

Telle est la déclaration de Marie Rose Rivet veuve René Landry, de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et à déclarer ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté sous les seings des quatre témoins dénommés au présent, de M. Le Sergent Recteur de Bangor, de M. Le Loutre prêtre missionnaire, et de nous commis à cet effet, les jour mois et an que devant.

Signés : Charles Granger - Jean Terriot - Jos Simon Granger - Joseph Billeray

- J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille de Cyprien Duon du village de Calastren paroisse de Bangor

Déclaration de Cyprien Duon de Calastren

Le vingt trois février mil sept cent soixante sept a comparu Cyprien Duon, métayer Acadien, demeurant au village de Calastren paroisse de Bangor lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Granger, tous Acadiens demeurant en cette île, devant lesquels, il a déclaré être né à Port Royal le premier avril mil sept cent vingt neuf, de Jean Baptiste Duon sorti de la ville de Lyon en France, et marié au dit Port Royal à Agnès Hébert, fille d'Antoine Hébert et de Jeanne Corporon, le dit Duon mort au dit lieu, du mariage de Jean Baptiste Duon et d'Agnès Hébert sont nés au dit Port Royal, savoir,

Jean Baptiste Duon en mil sept cent quinze marié à Magdelaine Vincent à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le vingt deux janvier mil sept cent trente six, de ce mariage sont nés Honoré Duon, Marie Duon, Marguerite Duon et Elisabeth Duon;

Honoré Duon né au dit Port Royal en mil sept cent dix sept marié à Anne Marie Vincent, fille de Michel Vincent et d'Anne Marie Douaron, De ce mariage sont issus Perpétue Duon, Jean Duon, Françoise Duon, Marie Duon et Pierre Duon, tous restés à Halifax en la Nouvelle Ecosse,

Jeanne Duon née au dit Port royal en mil sept cent dix neuf mariée à François Dazi du dit Port Royal et transporté avec leur famille à Boston,

Pierre Duon, né au Port Royal en mil sept cent vingt et un, marié en première noce aux Mines paroisse Saint Charles à Angélique Aucoin, fille de Martin Aucoin et de Catherine Hébert, de ce mariage sont nés, Marie Claire Duon et Marguerite Duon,

Le dit Pierre Duon marié en seconde noce en Angleterre à Bristol à Marguerite Aucoin, fille de Joseph Aucoin et d'Anne Trahanant demeurant en la paroisse de Plouhar Evêché de Saint Malo,

Abel Duon né au Port Royal en mil sept cent vingt trois, marié à Boston où il a été transporté par les Anglais à une fille de Jacques Touranjeau et de demoiselle d'estrés et de présent au dit Boston avec sa famille,

Bazile Duon né au dit Port Royal en mil sept cent trente marié au dit lieu à Magdelaine Comeau fille d'Augustin Comeau et de Marie Nantois, transportés par les Anglais à la nouvelle York,

Charles Duon né au dit Port Royal en mil sept cent trente trois marié à Halifax en la nouvelle Ecosse par M.Maillard prêtre en mission étrangère, à Françoise Prigent, fille de Charles Prigent et de Françoise Boudrot,

Famille de Charles Vincent et Euphrosine Duon de Calastren

Euphrosine Duon née au port royal en mil sept cent vingt cinq mariée au dit lieu en mil sept cent quarante et un à Charles Vincent, fils de Michel Vincent et d'Anne Marie Douaron, le dit Charles né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph en mil sept cent vingt sept, le dit Charles Vincent et femme morts à Plymouth au mois d'octobre mil sept cent cinquante six, de ce mariage sont issus, Jean Vincent demeurant avec son oncle et parent Cyprien Duon au village de Calastren, Marie Elisabeth Vincent demeurant avec son cousin Honoré Duon au village de Marta, Rose Pélagie Vincent et Elisabeth Vincent demeurant actuellement avec leurs oncle et tante Pierre Trahant et Magdelaine Vincent au village de Gouelan paroisse de Bangor

Claude Duon né au Port Royal le dix neuf février mil sept cent trente six marié à Miramichy par Mr Manach Prêtre en mission étrangère à Josephte Vincent fille de Michel Vincent et d'Anne Marie Douaron, et passé avec leur famille à la Martinique

Rosalie Duon née au Port Royal en mil sept cent quarante et un et transportée avec Agnès Hébert sa mère à la nouvelle York,

Le dit Cyprien Duon, déclarant, marié à Liverpool en Angleterre par Mr Walbleur prêtre le quinze janvier mil sept cent cinquante huit, à Marguerite Landry, fille de feu René Landry et de Marie Rose Rivet demeurant au village de Bordrouant paroisse de Bangor en cette île,

De ce mariage sont nés, savoir,

Jean Baptiste Duon à Liverpool le trois octobre mil sept cent cinquante neuf,

Jeanne Marie Duon née à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le six août mil sept cent soixante quatre,

Joseph Duon, née à Belle Île en mer au Palais paroisse Saint Géraud le six avril mil sept cent soixante six.

Telle est la déclaration de Cyprien Duon, de laquelle après lecture, il a dit contenir vérité et déclaré ne savoir signer. Clos et arrêté sous les seings de ci après interlignés le dit Duon approuvé. Josette clarifiée, deux mots rayés nuls.

Signés : Charles Granger - Jean Terriot - Jos Simon Granger - Joseph Billeray
- J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor -Thébaud commis juré.

Famille d'Alexandre Aucoin du village de Calastren paroisse de Bangor

Déclaration d'Alexandre Aucoin

Du dit jour vingt trois février mil sept cent soixante sept a comparu Alexandre Aucoin demeurant au village de Calastren paroisse de Bangor lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Granger, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né à Cobiguid paroisse de Saint Pierre et de Saint Paul le dix août mil sept cent vingt cinq, d'Alexis Aucoin et d'Anne Marie Bourg, Alexis Aucoin décédé en mil sept cent cinquante neuf, fils de Martin Aucoin et de Marie Gaudet , Martin Aucoin sorti de France et mort ainsi que sa femme à la rivière aux Canards, paroisse Saint Joseph, Anne Marie Bourg décédée à Boulogne sur Mer en mil sept cent soixante six, issue de Martin Bourg et de Marie Potet du Port Royal et tous deux morts à Cobiguid,

Du mariage d'Alexis Aucoin et d'Anne Marie Bourg sont nés au dit Cobiguid, savoir,

Pierre Aucoin en mil sept cent neuf, marié aux Mines paroisse Saint Charles à Elisabeth Brault, fille d'Antoine Brault et de Marie Dugast et passés à Québec avec leur famille,

Marie Aucoin, née au dit Cobiguid en mil sept cent treize et mariée au dit lieu à Chérubin Brault, transportés de l'Île Saint Jean à Saint Malo et tous deux morts au dit lieu,

Alexis Aucoin né au dit Cobiguid en mil sept cent dix sept et marié au dit lieu à Hélène Blanchard, fille de Pierre Blanchard et de Françoise Brault, transportés de l'Île Saint Jean à Saint Malo où le dit Alexis Aucoin est mort,

Jean Aucoin né au dit Cobiguid en mil sept cent dix neuf et marié à Marie Blanchard fille de Martin Blanchard et d'Elisabeth Dupuis, tous deux morts à l'Acadie, et ont laissé une fille âgée d'environ dix huit ans demeurant chez son oncle François Aucoin, de présent à l'Île d'Aix,

Joseph Aucoin né au dit Cobeguid en mil sept cent vingt et un marié en première noce à Anne Blanchard, fille de Pierre Blanchard et de Françoise Brault, la dite Anne Blanchard morte et tous ses enfants à Saint Malo, le dit Joseph Aucoin marié en seconde noce à une fille de Jean Hébert et de Claire Dugast demeurant à Saint Malo,

François Aucoin née au dit Cobeguid en mil sept cent vingt cinq, marié en première noce au dit lieu à Elisabeth Blanchard, fille de Martin Blanchard et d'Elisabeth Dupuis, la dite Elisabeth Blanchard morte à Boulogne sur Mer le premier mai mil sept cent soixante et un ou soixante deux, le dit François Aucoin demeurant au présent à l'Île d'Aix avec sa famille,

Hyacinthe Aucoin né au dit Cobeguid en mil sept cent quarante deux et marié à Calais où il demeure présentement,
Chérubin Aucoin né au dit Cobeguid en mil sept cent trente sept demeurant à Boulogne sur Mer,

Le sus dit Alexandre Aucoin déclarant, marié en première noce aux Mines paroisse de Saint Charles à Marie Trahant, née à la rivière aux Canards en mil sept cent trente, de Pierre Trahant et de Jeanne Daigre, la dite Marie Trahant soeur germaine de Pierre et René Trahant demeurant au village de Calastren paroisse de Bangor et descendue des mêmes aïeux, décédée à la Virginie le vingt sept février mil sept cent cinquante six,

De ce mariage est née à la rivière aux Canards Marie Aucoin le sept juin mil sept cent cinquante quatre,

Le sus dit Alexandre Aucoin marié en seconde noce par Messire Jacques Legrand prêtre à Liverpool, le vingt deux octobre mil sept cent cinquante neuf à Elisabeth Duon, fille de feu Jean Baptiste Duon et de Magdelaine Vincent demeurant au village de Gouélan paroisse de Bangor,

Du second mariage sont nés, savoir,

Anne Aucoin née à Liverpool le quatorze juillet mil sept cent soixante et un,
Geneviève Nicolle Aucoin née le dix sept juin mil sept cent soixante cinq en la paroisse de Ploujean Evêché de Tréguier;

Telle est la déclaration du dit Alexandre Aucoin, de laquelle lecture lui faite il a déclaré contenir vérité et déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté sous les seings des témoins ci devant nommés, de Le Sergent recteur de Bangor et M.Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, les dits jour, mois et an que devant,

Signés : Jean Terriot - Joseph Billeray - Charles Granger - Jos Simon Granger - Thébaud commis Juré
- P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - J.L. Le Loutre prêtre -

Famille de René Trahant et Pierre Trahant, frères demeurant au village de Calastren paroisse de Bangor

Déclaration de René Trahant

Du dit jour vingt quatre février mil sept cent soixante sept ont comparu René et Pierre Trahant, frères, demeurant au village de Calastren paroisse de Bangor lesquels en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Granger, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, être nés savoir le dit René Trahant à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph au mois de décembre mil sept cent trente quatre de Pierre Trahant et de Jeanne Daigre, Pierre Trahant issu de Jean Trahant et de Marie Boudrot du Port Royal, Jean Trahant descendu de Guillaume Trahant venu de France et marié au Port Royal à Magdelaine Brun et tous deux morts au dit lieu; Jeanne Daigre fille d'Olivier Daigre et de Jeanne Blanchard tous deux décédés au Port Royal, Olivier Daigre issu de Jean Daigre sorti de France et marié au Port Royal à Marie Godet tous deux morts au dit lieu;

Du mariage de Pierre Trahant décédé à Liverpool le dix août mil sept cent cinquante six et de Jeanne Daigre morte au dit lieu au mois de juin mil sept cent cinquante sept sont nés à la rivière aux Canards Paroisse Saint Joseph;

Magdelaine Trahant le vingt trois décembre mil sept cent trente deux, mariée en la dite paroisse au mois de novembre mil sept cent cinquante trois à Charles Aucoin, né au dit lieu, de Pierre Aucoin et de Catherine Comeau, demeurant en la paroisse de Saint Suliac, Evêché de Saint Malo

Jean Baptiste Trahant le neuf août mil sept cent cinquante demeurant en la dite paroisse Saint Suliac,

Françoise Trahant née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le vingt cinq décembre mil sept cent quarante cinq, mariée à Liverpool le sept janvier mil sept cent soixante trois à Pierre Pascal Hébert, fils de Jean Hébert et de feu Marguerite Trahant, le dit Jean Hébert demeurant au village de Borderhouat paroisse de Locmaria, du mariage de Pierre Pascal Hébert et de Françoise Trahant, est née à Morlaix paroisse Saint Martin, Evêché de Saint Pol de Léon, Elisabeth Hébert le vingt quatre décembre mil sept cent soixante quatre, la dite Elisabeth Hébert morte à la Cayenne ainsi que son père Pierre Pascal Hébert, la dite Françoise Trahant revenue de la Cayenne et demeurant actuellement avec son frère Pierre Trahant au village de Calastren paroisse de Bangor

Le dit René Trahant déclarant marié en première noce en Angleterre à Liverpool le douze février mil sept cent cinquante huit à Anne Le Blanc fille de Jean Le Blanc et Françoise Blanchard demeurant actuellement au village de Bernantec paroisse de Sauzon, de ce mariage est né Raphaël Trahant à Liverpool le vingt huit décembre mil sept cent soixante et un,

Le dit René Trahant marié en seconde noce avec dispense de Monseigneur l'Evêque de Vannes à Belle Île en mer au Palais paroisse Saint Géraud le cinq février mil sept cent soixante six à Magdelaine Landry fille de feu René Landry et de Marie Rose Rivet veuve du dit Landry demeurant actuellement au village de Bordrouant paroisse de Bangor,

Déclaration de Pierre Trahant de Calastren

Et le dit Pierre Trahant a déclaré être né en la dite rivière aux Canards même paroisse Saint Joseph au mois de mars mil sept cent trente sept des mêmes père et mère que René Trahant, son frère germain et issu des mêmes aïeux, et s'être marié en Angleterre à Liverpool le huit mai mil sept cent cinquante huit à Marguerite Duon née le quinze août mil sept cent quarante et un en la dite paroisse Saint Joseph fille de feu Jean Baptiste Duon et de Magdelaine Vincent demeurant au village de Gouelan paroisse de Bangor,

Que de ce mariage sont nés, savoir,

Marie Elisabeth Trahant à Liverpool le dix huit mars mil sept cent cinquante neuf,

Geneviève Trahant née au dit lieu le vingt neuf décembre mil sept cent soixante deux,

Jean Baptiste Trahant né à Morlaix paroisse de Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon le seize avril mil sept cent soixante quatre,

Elisabeth Appoline Trahant née à Belle Île en mer paroisse de Bangor le deux janvier mil sept cent soixante sept.

Telle est la déclaration des dits René et Pierre Trahant, qu'ils ont affirmée véritable après lecture, déclarant ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté sous les seings des témoins dénommés, de M. Le Sergent recteur de Bangor et de M. Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, le dit jour, mois et an que devant, le mot quatre approuvé clarifié,

Signés : Jean Terriot - Charles Granger - Joseph Billeray - Jos Simon Granger - Thébaud commis Juré
- P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - J.L. Le Loutre prêtre -

Famille d'un autre Pierre Trahant demeurant au village de Gouelan paroisse de Bangor

Déclaration de Pierre Trahant

Du dit jour vingt quatre février mil sept cent soixante sept a comparu Pierre Trahant, demeurant au village de Gouelan paroisse de Bangor accompagné de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Granger, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, devant lesquels le dit Pierre Trahant a déclaré être né à Pigiguit paroisse de l'Assomption au mois de juin mil sept cent vingt trois, de Pierre Trahant, né en la dite paroisse le neuf juin mil six cent quatre vingt seize marié en la même

paroisse le trente septembre mil sept cent seize, à Magdelaine Comeau, le dit Pierre Trahant père du déclarant, demeurant actuellement au village de Borderhouat paroisse de Locmaria, issu de Guillaume Trahant et de Jacqueline Benoist, le dit Guillaume Trahan descendu d'un autre Guillaume Trahant venu de France et marié au Port Royal à Magdelaine Brun et tous deux morts au dit lieu; Jacqueline Benoist fille de Martin Benoist et de Marie Chossegro tous deux de France, établis et morts au dit Port Royal; la dite Magdelaine Comeau fille de Jean Comeau et de Françoise Hébert du Port Royal, Jean Commeau issu d'un autre Jean Comeau venu de France et Françoise Hébert, fille d'Estienne Hébert venu de France avec sa femme, et tous deux morts au dit Port Royal,

Le dit Pierre Trahant déclarant marié en première noce aux Mines paroisse Saint Charles à Marguerite Le Blanc fille de Jean Le Blanc et d'Anne Bourgeois de la même paroisse, la dite Marguerite Le Blanc morte sans enfant à Liverpool au mois d'août mil sept cent cinquante six,

Le dit Pierre Trahant marié en seconde noce au mois de février mil sept cent cinquante sept au dit Liverpool à Elisabeth Darois fille d'Etienne Darois et d'Anne Brault, la dite Elisabeth darois morte sans enfant à Liverpool en mil sept cent cinquante neuf,

Le dit Pierre Trahant déclarant marié en troisième noce à Liverpool le douze mai mil sept cent soixante à Magdelaine Vincent veuve de feu Jean Baptiste Duon,

La dite Magdeleine Vincent née à Pigiguit paroisse de la sainte Famille au mois d'août mil sept cent quatorze, de Michel Vincent et d'Anne Marie Douaron, Michel Vincent issu de Pierre Vincent venu de France, marié au Port Royal à Anne Gaudet et tous deux morts au dit lieu, Anne Marie Douaron, fille de Jean Douaron et de Marie Anne sa femme tous deux de France établis et morts au Port Royal,

Le dit Michel Vincent père de Magdelaine Vincent femme du dit Pierre Trahant marié en première noce au Port Royal à Anne Richard, fille de Richard nommé Sans souci sorti de France, de ce premier mariage sont nés, savoir,

Marie Vincent à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille mariée à François Gautrot et tous deux morts dans la traversée venant en France,

Du mariage de François Gautrot et Marie Vincent sont nés à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille, savoir,

Helesne Gautrot mariée à Pierre Thibodault mort à Boston, la dite Helesne Gautrot demeurant actuellement avec sa famille à Saint Malo,

Magdelaine Gautrot veuve de Jean Vincent mort sans enfant, la dite Magdelaine Gautrot de présent à saint Malo,

Agnès Vincent née au dit Pigiguit paroisse de la Sainte Famille mariée au dit lieu à Denis Boudrot mort à l'île Saint Jean, et Agnès Vincent morte dans la traversée venant en France,

Anne Vincent née au dit Pigiguit, mariée aux Mines paroisse Saint Charles à Jean Dubois sorti de France ou j'ignore ce qu'ils sont devenu,

Pierre Vincent né au dit Pigiguit marié à Anne Comeau, fille d'Abraham Commeau et de Marguerite Pitre, le dit Pierre Vincent mort en Canada, et Anne Comeau restée à Halifax en Nouvelle Ecosse avec sa famille,

Antoine Vincent né à Pigiguit marié à Magdelaine Landry, fille de René Landry et d'Anne Thériot, la dite Magdelaine Landry morte en Virginie et Antoine Vincent demeurant actuellement à Saint Malo avec sa famille,

Claire Vincent née à Pigiguit mariée à Jacques Forest fils de Michel Forest et de Marie Perrine Bellemère demeurant avec leur famille à Saint Malo,

Elisabeth Vincent née à Pigiguit, mariée à Philippe Thibodault fils de Pierre Thibodault et d'Anne Boudrot, transportés à Boston avec leur famille,

Marguerite Vincent née à Pigiguit mariée à Jean Semair sorti d'Irlande et de présent à Boston avec sa famille,

Le sus dit Michel Vincent marié en seconde noce à Pigiguit sus dite paroisse en mil sept cent six à Anne Marie Douaron,

de ce mariage sont nés au dit lieu,

Jean Vincent en mil sept cent sept marié à Elisabeth Comeau, le dit Jean Vincent mort sur les Côtes de Miramichy, et la dite Comeau de présent à Halifax en la Nouvelle Ecosse avec sa famille,

Marie Vincent née au dit Pigiguit en mil sept cent trente trois et mariée à Claude Duon, fils de Jean Baptiste Duon et d'Agnès Hébert passés avec leur famille à la Martinique,

Jeanne Vincent née au dit Pigiguit en mil sept cent trente cinq mariée à la pointe de Beauséjour dans la baie de Beaubassin, à un chirurgien ou j'ignore le nom, et passera en France avec son mari et sa famille,

Marguerite Vincent née au dit Pigiguit en mil sept cent dix sept mariée aux Mines paroisse Saint Charles à Pierre Soignier fils de Marcel Soignier et d'Elisabeth Le Blanc sa femme, la dite Marguerite Vincent morte à Liverpool et son mari passé à La Cayenne avec sa famille,

La sus dite Magdelaine Vincent femme de Pierre Trahan, déclarant mariée à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph en première noce le vingt deux janvier mil sept cent trente six à feu Jean Baptiste Duon né au Port Royal en mil sept cent quinze, fils d'un autre Jean Baptiste Duon, venu de France, et marié au Port Royal à Agnès Hébert et tous deux morts au dit lieu,

De ce mariage sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, savoir,

Honoré Duon le seize novembre mil sept cent trente sept et marié en Angleterre à Liverpool le quatorze octobre mil sept cent cinquante huit à Anne Geneviève Trahan, née à Pigiguit paroisse de l'Assomption en mil sept cent quarante et un, fille de François Trahan et d'Angélique Mélançon, François Trahan né au dit Pigiguit en mil sept cent trente deux de Guillaume Trahan et de Jacqueline Benoist, Guillaume Trahan issu d'un autre Guillaume Trahan venu de France, et marié au Port Royal à Magdelaine Brun tous deux morts au dit lieu, Angélique Mélançon fille de Philippe Mélançon et de Marie Dugast, Philippe Mélançon issu de Pierre Mélançon sorti d'Angleterre et marié abjuration faite à Anne Marie Mius du Port Royal et tous deux morts aux Mines paroisse Saint Charles

La dite Anne Geneviève Trahan soeur germaine de Louis Athanase Trahan du village de Borderun en la paroisse de Sauzon sur le registre de laquelle est portée la généalogie

Du mariage d'Honoré Duon avec la dite Anne Geneviève Trahan sont nés, savoir,

Marie Duon à Liverpool le trente et un janvier mil sept cent soixante, demeurant avec leur père et mère au village de Marta,

Anne Duon au dit lieu le douze décembre mil sept cent soixante et un et demeurant au village de Marta paroisse de Bangor,

Augustin Marie à Belle Île en mer paroisse de Bangor le vingt deux juin mil sept cent soixante six,

Marie Duon fille de feu Jean Baptiste Duon et de Magdelaine Vincent née à la rivière aux Canards le neuf novembre mil sept cent quarante, mariée le quatorze octobre mil sept cent cinquante huit à Liverpool à Joachim Trahan demeurant au village de Magouric paroisse de Locmaria,

Marguerite Duon née au dit lieu le quinze août mil sept cent quarante et un et mariée à Pierre Trahan demeurant au village de Calastren, paroisse de Bangor,

Elisabeth Duon née au dit lieu le vingt et un mars mil sept cent quarante trois, mariée à Alexandre Aucoin demeurant au village de Calastren, paroisse de Bangor,

et à de plus déclarant Pierre Trahan dit que François Trahan mineur de père et mère demeurant chez lui est né à Pigiguit paroisse de l'Assomption le vingt six décembre mil sept cent cinquante trois d'Alexis Trahan et d'Anastasie Landry de la même paroisse, Alexis Trahan fils de Charles Trahan et d'Anne Marie Hébert, le dit Charles Trahan issu de Guillaume Trahan et de Jacqueline Benoist, le dit Guillaume Trahan descendu d'un autre Guillaume Trahan venu de France, marié au Port Royal à Magdelaine Brun, Anastasie Landry fille de François Landry et de Magdelaine Broussard du Port Royal, les dits Alexis Trahan et Anastasie Landry morts à Falmouth au mois de septembre mil sept cent cinquante six et ne reste de ce mariage que le dit mineur

François Trahant,

Telle est la déclaration du dit Pierre Trahant, de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité a déclarer ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté sous les seings des témoins dénommés, de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, le dit jour, mois et an que devant, treize mots interlignés approuvés et dix mots rayés nuls,

Signés : Charles Granger - Jean Terriot - Joseph Billeray - Jos Simon Granger - Thébaud commis Juré
- P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - J.L. Le Loutre prêtre -

Famille de Charles Granger du village de Tinéhué paroisse de Bangor

Déclaration de Charles Granger

Du dit jour vingt cinq février mil sept cent soixante sept a comparu Charles Granger demeurant au village de Tinéhué en la paroisse de Bangor lequel a déclaré en présence de Joseph Billeray, Jean Thériot, Simon Pierre Trahant et Simon Granger témoins tous Acadiens demeurant en cette île, être né à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph le douze mai mil sept cent trente huit, de Charles Granger, né en la dite paroisse en mil sept cent onze et de Françoise Le Blanc, née aux Mines paroisse Saint Charles le huit septembre mil sept cent seize, le dit Charles Granger issu de René Granger et de Marguerite Thériot du Port Royal, et le dit René Granger issu de Laurent Granger, sorti de Plymouth en Angleterre et marié au Port Royal abjuration faite à Marie Landry, La dite Françoise Le Blanc fille de Jacques Le Blanc et de Catherine Landry, Jacques Le Blanc issu de René Le Blanc du Port Royal, et d'Anne Bourgeois du dit lieu, le dit René Le Blanc descendu de Daniel Le Blanc sorti de France avec sa femme établis et morts au Port Royal.

Du mariage du dit Charles Granger mort à Falmouth en Angleterre, le vingt neuf septembre mil sept cent cinquante six, et de Françoise Le Blanc sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph les enfants ci après, savoir,

Marie Granger le vingt mai mil sept cent trente six mariée à Falmouth au mois d'août mil sept cent cinquante sept à Basile Richard, fils de Michel Richard et de Marie Bourgeois du Port Royal. De ce mariage sont issus, savoir

Joseph Richard né à Falmouth le dix août mil sept cent cinquante neuf,

Jean Baptiste Richard, né à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le vingt neuf septembre mil sept cent soixante trois,

Pierre Marie Richard, né à Bedex paroisse de Bangor le trois juillet mil sept cent soixante six,

Le dit Basile Richard demeurant actuellement au village de Bedex paroisse de Bangor,

Le dit Charles Granger a de plus déclaré s'être marié à Falmouth le vingt six décembre mil sept cent cinquante sept à Magdelaine Daigre née à la rivière aux Canards le quatorze janvier mil sept cent trente cinq, de Jean Baptiste Daigre et de Magdelaine Thériot, Jean Baptiste Daigre issu d'Olivier Daigre et de Jeanne Blanchard, tous deux décédés au Port Royal, Olivier Daigre descendu de Jean Daigre sorti de France et marié au Port Royal à Marie Gaudet tous deux décédés au dit lieu; Magdelaine Thériot, fille de Claude Thériot et d'Agnès Aucoin du Port Royal; Claude Thériot issu d'un autre Claude Thériot et de Marie Gautrot du Port Royal, tous morts au dit lieu, Agnès Aucoin fille de Martin Aucoin et de Marie gaudet décédés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, la dite Agnès Aucoin morte à Falmouth au mois d'octobre mil sept cent cinquante six,

Du mariage de Jean Baptiste Daigre et de Magdelaine Thériot sont nés à la rivière aux Canards, savoir,

La dite Magdelaine Daigre femme du déclarant

Charles Daigre le vingt cinq décembre mil sept cent trente sept,

Jean Baptiste Daigre en sept cent quarante,

Simon Daigre en mil sept cent quarante trois,

Marguerite Daigre en mil sept cent quarante huit,

Marie Daigre en mil sept cent cinquante et un,

et Marie Blanche Daigre en mil sept cent cinquante trois lesquels à l'exception de la dite Magdelaine femme de Charles Granger demeurent tous en la ville de Morlaix

Du mariage du dit Charles Granger à Falmouth et de Magdelaine Daigre sont nés les enfants ci après, savoir,

Jean Charles Granger à Falmouth le vingt février mil sept cent soixante,

Simon Joseph Granger au dit lieu le neuf mai mil sept cent soixante deux,

Pierre Marthurin Granger à Morlaix paroisse Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon, le douze juillet mil sept cent soixante quatre,

Jacques Etienne Granger à Belle Île en mer paroisse de Bangor le vingt six décembre mil sept cent soixante six,

Marguerite Granger soeur du dit Charles Granger du déclarant née à la rivière aux Canards le six de novembre mil sept cent trente neuf, mariée à Falmouth le trois janvier mil sept cent soixante et un au dit Charles Daigre fils de Jean Baptiste Daigre et Magdelaine Thériot demeurant à Morlaix,

A de plus le dit Charles Granger déclaré que Françoise Le Blanc sa mère veuve du dit feu Charles Granger demeurant actuellement au village de Kernest paroisse de Bangor a encore trois enfants non mariés issus de son mariage, savoir,

Anne Granger née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le vingt cinq mars mil sept cent quarante deux,

Françoise Josette Granger née à la Rivière aux Canards le dix neuf mars mil sept cent quarante huit,

Jean Jacques Granger né au dit lieu le quatre avril mil sept cent cinquante trois,

Telle est la déclaration du dit Charles Granger, de laquelle lecture lui donnée il a déclaré qu'elle contenait vérité a signé avec les dits témoins ci devant nommés. Clos et arrêté sous les seings de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, le dit jour, mois et an que devant, treize mots interlignés approuvés et dix mots rayés nuls,

Signés : - Jean Terriot - Joseph Billeray - Charles Granger - Pierre Simon Trahan - Jos Simon Granger
- Thébaud commis Juré - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - J.L. Le Loutre prêtre

Famille de Jean Baptiste Le Blanc demeurant au village de Kernest paroisse de Bangor

Déclaration de Jean Baptiste Le Blanc

L'an mil sept cent soixante sept le vingt cinq février a comparu, Jean Baptiste Le Blanc métayer demeurant au village de Kernest paroisse de Bangor, lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Simon Pierre Trahan et Jean Thériot, témoins tous Acadiens demeurant en cette île a déclaré être né aux Mines paroisse Saint Charles, le trente octobre mil sept cent vingt six de François Le Blanc et de Jeanne Hébert, le dit François Le Blanc né en la dite paroisse en mil six cent quatre vingt sept issu de René Le Blanc et d'Anne Bourgeois du Port Royal, et René Le Blanc descendu de Daniel Le Blanc sorti de France avec sa femme, établis au Port Royal et morts au dit lieu

Du mariage de François Le Blanc et de Jeanne Hébert sont nés en la dite paroisse Saint Charles, savoir,

François Le Blanc en mil sept cent six marié à Anne Benoist fille de Jean Benoist et de Marie Brault de Cobiguid paroisse Saint Pierre et Saint Paul, le dit François Le Blanc décédé aux Mines et Anne Benoist morte à la baie Verte de Beaubassin, de ce mariage sont nés Joseph et Anne Le Blanc jumeaux à Cobiguid et François Le Blanc aussi né au dit lieu et j'ignore où ils sont actuellement,

Jacques Le Blanc né aux Mines en mil sept cent huit et marié à Catherine Landry fille de Pierre Landry de Piguit et de Magdelaine Broussard de Port royal, transportés avec leur famille à Boston,

Marie Le Blanc née aux Mines en mil sept cent dix mariée au dit lieu à Jean Thibodault dils de Jean Thibodault et de Marguerite Hébert, passés avec leur famille en Canada,

Anne Le blanc née aux Mines en mil sept cent douze, mariée à Germain Landry, fils de Germain Landry et de Marie Mélançon, transportés avec leur famille par les Anglais à Philadelphie,

Joseph Le Blanc né aux Mines en mil sept cent quatorze marié à Marie Bourg fille d'Ambroise Bourg et d'Elisabeth Mélançon de Cobiguid, Joseph Le Blanc mort à Cobiguid en mil sept cent cinquante sept Marie Bourg passée avec sa famille à l'Île Saint Jean

Marguerite Le Blanc née aux Mines en mil sept cent seize mariée au dit lieu à Charles Hébert fils de Jacques Hébert et de Marguerite Landry, la dite Marguerite Le Blanc morte en mil sept cent cinquante huit dans la traversée de l'Île Saint Jean en France, et le dit Charles Hébert demeurant actuellement avec sa famille à Saint Malo,

Cécile Le Blanc née aux Mines en mil sept cent dix huit au dit lieu à Charles Landry fils de René Landry et d'Anne Thériault de la rivière aux Canards demeurant à Saint Servant de Saint Malo avec leur famille,

Josette Le Blanc née aux Mines en mil sept cent vingt et mariée au dit lieu à Jean Baptiste Landry fils de Jean Baptiste Landry et de Marguerite Gautrot et demeurant avec leur famille au Cap Breton,

Magdelaine Le Blanc née aux Mines en mil sept cent vingt deux et mariée au dit lieu à Amand Brault fils de Pierre Brault et de Catherine Le Blanc de la rivière aux Canards transportés avec leur famille à Boston,

Bénoni Le Blanc né aux Mines en mil sept cent trente, marié à Marguerite Hébert fille de Guillaume Hébert et de Marie Josèphe Dupuis, transportés avec leur famille en Virginie,

Le sus dit Jean Baptiste Le Blanc déclarant marié aux Mines paroisse Saint Charles le trois novembre mil sept cent quarante six à Marie Landry, née au dit lieu le vingt neuf novembre mil sept cent vingt six, de Jean Landry et de Magdelaine Mélançon aussi des Mines, Jean Landry issi d'Antoine Landry et de Marie Thibodault, Antoine Landry issi de René Landry, venu de France avec Marie Bernard sa femme établis et morts au Port Royal, Magdelaine Mélançon, fille de Philippe Mélançon et de Catherine Dugast, Philippe Mélançon descendu de Pierre Mélançon, sorti d'Angleterre marié au Port royal abjuration faite, à Anne Marie Mius du dit Port Royal, tous deux morts en la paroisse Saint Charles, la dite Catherine Dugast issu de Claude Dugast et de Françoise Bourgeois du Port Royal et tous deux décédés au dit lieu,

Du mariage de Jean Baptiste Le Blanc et de Marie Landry sa première femme morte au mois de mars mil sept cent cinquante cinq en Virginie sont nés, savoir,

Jean LeBlanc aux Mines paroisse Saint Charles le quinze février mil six sept cent quarante sept,

Pierre LeBlanc né au dit lieu le quatre mars mil sept cent cinquante trois,

Le sus dit Jean Baptiste Le Blanc marié en seconde noce à Southampton le dix août mil sept cent cinquante huit à Marguerite Bellemère, née aux Mines en mil sept cent trente cinq de Jacques Bellemère issu d'un autre Jacques Bellemère venu de France avec sa femme Perrine Bazille établis au Port Royal et morts au dit lieu,

De ce second mariage sont nés, savoir,

Moïse né à Southampton le vingt neuf septembre mil sept cent soixante et un,

Marie LeBlanc, née à Saint Enogat Evêché de Saint Malo le quinze mars mil sept cent soixante trois,

Joseph LeBlanc né à Belle Île en mer au Palais paroisse Saint Géraud le dix neuf mars mil sept cent soixante six,

Telle est la déclaration de Jean Baptiste Le Blanc qu'il a affirmée véritable, après lecture lui faite et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté sous les seings de Charles Granger, Joseph Billeray, Simon Pierre Trahan et Jean Thériot, témoins, de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, le dit jour, mois et an que devant, Elisabeth Interlignée approuvé, Marguerite rayé nul, Le Blanc interligné approuvé, Les mots Trahan interlignés approuvés ceux de Granger rayés nuls,

Signés : Jean Terriot - S.P Trahan - C. Granger - Joseph Billeray -
- Thébaud commis Juré - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - J.L. Le Loutre prêtre

Famille de Pierre Boudrot demeurant au village de Kernest paroisse de Bangor

Déclaration de Pierre Boudrot

L'an mil sept cent soixante sept le vingt cinq février a comparu, Pierre Boudrot, métayer demeurant au village de Kernest paroisse de Bangor, lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Simon Pierre Trahan et Jean Thériot, tous Acadiens, demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né aux Mines paroisse Saint Charles, au mois de février mil sept cent trente six de Joseph Boudrot et d'Anne Le Blanc de la même paroisse, Joseph Boudrot né à Piguit paroisse de la Sainte Famille en l'année mil sept cent, de Charles Boudrot et de Marie Corporon du Port Royal, Charles Boudrot issu de Michel Boudrot venu de France avec Michelle Aucoin sa femme, établis au Port Royal et morts au dit lieu,

Anne Le Blanc issue de Jean Le Blanc et de Marguerite Richard, Jean Le Blanc issu de Jacques Le Blanc et Catherine Hébert, et Jacques Le Blanc descendu de Daniel Le Blanc sorti de France avec sa femme, établis au Port Royal établis et morts au dit lieu,

Du mariage de Joseph Boudrot et d'Anne Le Blanc sont nés aux Mines paroisse Saint Charles, savoir,

Joseph Boudrot en mil sept cent vingt quatre transporté sans être marié à Philadelphie,

Anne Boudrot en mil sept cent trente mariée au Mines à Joseph Trahan, fils d'Alexandre Trahan et de Marguerite Le Jeune, passée avec sa famille à La Cayenne et tous deux morts au dit lieu ayant laissé une fille nommée Magdelaine Trahan née à Piguit paroisse de l'Assomption en mil sept cent cinquante deux,

Claire Boudrot née en mil sept cent trente deux mariée à Joseph Gautrot de la paroisse Saint Charles fils de Charles Gautrot et de Marie Le Blanc Transportés avec leur famille par les Anglais à Philadelphie,

Catherine Boudrot née en mil sept cent quarante et un transportée fille à Philadelphie avec sa soeur Claire Boudrot et Joseph Gautrot son beau frère;

Marguerite Boudrot née en mil sept cent quarante trois, transportée fille à Philadelphie et mariée au dit lieu suivant ce qu'on en a appris avec Mantois, charpentier de profession,

Le sus dit Pierre Boudrot marié à Saint Enogat Evêché de Saint Malo au mois de novembre mil sept cent soixante trois avec dispense de Monseigneur l'Evêque du quatrième degré de parenté à Anne Boudrot née au Port Toulouse du Cap Breton Evêché de Québec en mil sept cent trente,

De ce mariage est né à Belle Ile en Mer au Palais paroisse Saint Géraud Joseph Boudrot le quinze octobre mil sept cent soixante cinq,

La sus dite Anne Boudrot femme actuelle du dit Pierre Boudrot, fille de Claude Boudrot et de Judith Belliveau du Port Royal, Claude Boudrot fils de Michel Boudrot et d'Anne Cormier de Beaubassin et morts au dit lieu Judith Belliveau fille de Jean Belliveau et de Cécile Mélançon du Port Royal tous deux morts à l'Île Saint Jean;

Du mariage de Claude Boudrot et de Judith Belliveau sont nés, savoir,

La sus dite Anne Boudrot mariée en première noce à Jacques Haché à l'Île Saint Jean au mois d'octobre mil sept cent quarante trois, Jacques Haché fils de Jacques Haché et de Geneviève Lavergne du Port Royal, Jacques Haché issu de Jean Haché et d'Anne Cormier tous deux morts à l'Île Saint Jean;

Du mariage de la dite Anne Boudrot avec Jacques Haché son premier mari sont nés à l'Île Saint Jean les enfants ci après, savoir,

Pierre Haché le vingt et un septembre mil sept cent cinquante,

Marie Haché au mois de février mil sept cent cinquante deux,

Geneviève Haché au mois d'octobre mil sept cent cinquante quatre,

Henriette Haché au mois de décembre mil sept cent cinquante six, tous ces quatre enfants actuellement avec leur mère et Pierre Boudrot leur beau père au village de Kernest paroisse de Bangor,

Magdelaine Boudrot née du dit Claude Boudrot et de Judith Belliveau au Port Toulouse en mil sept cent trente deux mariée à Jean Arseneau fils de Charles Arseneau et de Cécile Breaux de Mattel? en l'Île Saint Jean, la dite Magdelaine Boudrot morte à Beaubassin en mil sept cent soixante quatre; De ce mariage sont issus Jean Arseneau et Basile Arseneau de présent avec leur père à Belle Île en mer et une fille née Arseneau qui est à présent à Miquelon avec Judith Belliveau sa grand mère;

Judith Boudrot née à l'Île Saint Jean en mil sept cent trente quatre mariée à Pierre Arseneau fils de Charles Arseneau et de Cécile Braux de Mattel? en l'Île Saint Jean, tous deux morts à Nantes au mois de mars mil sept cent soixante six, de ce mariage sont issus, Michel Arseneau né à l'Île Saint Jean au mois de février mil sept cent cinquante cinq, Etienne Arseneau né au dit lieu au mois de décembre mil sept cent cinquante six, Joseph Arseneau né à Beaubassin au mois d'avril mil sept cent soixante trois, ces trois mineurs sont actuellement à Nantes,

Claude Boudrot né à l'Île Saint Jean en mil sept cent trente six, marié à Magdelaine Osselet fille de Jean Osselet sortie de France et de Jeanne Moise de la Kamigouche de Cobiguïd, et de présent aux Iles Saint Pierre et Miquelon avec leur famille,

Michel Boudrot né à l'île Saint Jean au mois de septembre mil sept cent quarante et un, marié à Beauséjour dans la baie de Beaubassin à Angélique Poirier, fille de Claude Poirier et de Marguerite Sire, la dite Angélique Poirier morte à Nantes sans enfant en mil sept cent soixante six et le dit Michel Boudrot de présent à Belle Île,

Marguerite Boudrot née à l'Île Saint Jean en mil sept cent quarante deux, mariée au dit lieu à Michel Chiasson, fils de Jacques Chiasson et de Marie Jeanne Harsseneau, de présent à Miquelon avec leur famille,

Marie Josèphe Boudrot née à l'Île Saint Jean en mil sept cent quarante trois, mariée au dit lieu à Pierre Chiasson, fils de Jacques Chiasson et de Marie Jeanne Arseneau, le dit Pierre Chiasson mort à Beauséjour au mois d'avril mil sept cent soixante quatre et la dite Marie Josèphe Boudrot de présent aux Iles Saint Pierre et Miquelon avec sa famille,

Louise Boudrot née à l'Île Saint Jean au mois d'avril mil sept cent quarante quatre, mariée à Joseph Hébert, fils de Jacques Hébert et de Marguerite Arseneau et de présent aux Iles Saint Pierre et Miquelon avec leur famille,

Pierre Boudrot garçon né à l'Île Saint Jean en mil sept cent quarante sept, et de présent à Miquelon avec Judith Belliveau, sa mère;

Telle est la déclaration du dit Pierre Boudrot qu'il a affirmé contenir vérité a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté sous les seings des dits Charles Granger, Joseph Billeray, Pierre Simon Trahan et Jean Thériot, témoins, aussi sous les seings de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, après lecture faite, les dits jour, mois et an que devant, les deux mots Arseneau interlinés approuvés, les quatre mots Boudrot rayés nuls,

Signés : Pierre Simon Trahan - Jean Terriot - Charles Granger - Joseph Billeray -
- Thébaud commis Juré - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - J.L. Le Loutre prêtre

Famille de Joseph et Simon Pierre Trahan du village de Kerguérolé paroisse de Bangor

Déclaration de Joseph Trahan

L'an mil sept cent soixante sept le vingt six février ont comparu, Joseph et Simon Pierre Trahan, frères demeurant au village de Kerguérolé paroisse de Bangor, lesquels en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Jean Granger, tous Acadiens, demeurant en cette île, ont déclaré, savoir Joseph Trahan être né à Pigiguit paroisse de l'Assomption le vingt cinq septembre mil sept cent trente trois, de Joseph Trahan, né au dit lieu en mil sept cent huit et mort à Falmouth au mois de septembre mil sept cent cinquante six et de Marie Blanchard née aux Mines paroisse Saint Charles en mil sept cent onze, décédée au dit Falmouth en la dite année mil sept cent cinquante six, le dit Joseph Trahan fils de Guillaume Trahan et de Jacqueline Benoist morts en Virginie en mil sept cent cinquante cinq, fille de Martin Benoist et de Marie Chaussegros, tous deux de France, le dit Guillaume Trahan décédé à Pigiguit au mois de septembre mil sept cent cinquante cinq était fils d'un autre Guillaume Trahan venu de France, marié au Port Royal à Magdelaine Brun et tous deux morts au dit lieu,

Marie Blanchard fille de René Blanchard de Cobiguid et d'Anne Landry du Port Royal, René Blanchard issu de Martin Blanchard et de Marie Le Blanc, Martin Blanchard descendu de Guillaume Blanchard venu de France avec sa femme établi au Port Royal et tous deux morts au dit lieu; Anne Landry issue de René Landry, venu de France avec sa femme Marie Bernard établis au Port royal et tous deux morts au dit lieu;

Du mariage de feu Joseph Trahant et de feu Marie Blanchard, mariée aux Mines paroisse Saint Charles en mil sept cent trente deux sont nés au dit Pigiguit paroisse de l'Assomption,

Savoir,

Le dit déclarant Joseph Trahant,

Pierre Simon Trahant son frère aussi déclarant le vingt cinq mars mil sept cent trente cinq,

Chrisostome Trahant en mil sept cent quarante demeurant au village de Kerlan, dont il sera ci après parlé,

Anne Trahant né en mil sept cent quarante cinq demeurant avec son frère Pierre Simon Trahant au dit village de Kerguérolé,

Paul Trahant né au mois de septembre mil sept cent cinquante et un demeurant avec son frère Joseph Trahant au dit village de Kerguérolé;

Le dit Joseph Trahant a de plus déclaré être marié à Falmouth le vingt deux août mil sept cent cinquante sept à Anne Granger née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le trois septembre mil sept cent trente six, de François Granger né en la dite paroisse Saint Joseph et décédé à Falmouth le premier novembre mil sept cent cinquante six et d'Anne Landry décédée au dit Falmouth le quinze juillet à la même année, François Granger fils de René Granger et de Marguerite Thériot, et le dit René Granger issu de Laurent Granger, né à Plymouth en Angleterre marié au Port Royal abjuration faite à Marie Landry et tous deux décédés au dit lieu, la dite Anne Landry, fille de François Landry et de Marie Doucet, le dit François Landry issu d'Antoine Landry et Marie Thibodault de la paroisse Saint Charles,

La dite Anne Granger femme du déclarant est soeur germaine de Jean et de Pierre Granger demeurant au village de Bortemon paroisse de Bangor,

Du mariage du dit Joseph Trahant avec Anne Granger sont nés à Falmouth,

Marie Magdelaine Trahant le vingt et un décembre mil sept cent cinquante huit,

Anne Marguerite Scholastique Trahant née au dit lieu le onze octobre mil sept cent soixante,

Joseph Trahant né à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier, le vingt quatre septembre mil sept cent soixante trois,

Jean Baptiste Trahant né à Belle Île en mer au Palais paroisse Saint Géraud le quinze février mil sept cent soixante six,

Déclaration de Joseph Trahant

Le dit Simon Pierre Trahant aussi déclarant et frère germain du dit Joseph Trahant a dit s'être marié à Falmouth le dix huit novembre mil sept cent cinquante huit à Marie Josèphe Granger née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le huit septembre mil sept cent trente huit, soeur germaine de la dite Anne Granger femme de Joseph Trahant et issue des mêmes aïeuls,

Jean Baptiste Trahant à Falmouth le quatre mars mils sept cent soixante,

Joseph Simon Jude Trahant né au dit lieu le dix septembre mil sept cent soixante et un,

Simon Pierre Trahant né le onze juin mil sept cent soixante trois sur la gabarre du Roy "la Fauvette" et baptisé en la paroisse de Ploudalmézeau,

Paul Raymond Trahant né à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le quatre août mil sept cent soixante cinq,

**Déclaration de Chrisostome Trahant frère de Joseph et Pierre Simon Trahant
village de Kerlan paroisse de Bangor,**

Chrisostome Trahant frère germain de Joseph et Pierre Simon Trahant et descendu des mêmes aïeuls et né en la paroisse de l'Assomption en mil sept cent quarante, marié à Falmouth le dix janvier mil sept cent soixante trois, à Anne Granger, née à la rivière aux Canards, paroisse Saint Joseph, en mil sept cent quarante quatre, de Jean Baptiste Granger et Magdelaine Landry tous deux décédés à Falmouth en mil sept cent cinquante six, Jean Baptiste Granger fils de René Granger et de Marguerite Thériot, le dit René Granger descendu de Laurent Granger, sorti d'Angleterre marié au Port Royal abjuration faite à Marie Landry et tous deux décédés au dit lieu,

Magdelaine Landry, fille de feu Jean Landry et de Magdelaine Mélançon tous deux transportés à Boston; Jean Landry issu d'Antoine Landry et Marie Thibodault tous deux morts en la paroisse Saint Charles, Magdelaine Mélançon, fille de Philippe Mélançon et de Marie Dugast, et Philippe Mélançon issu de Pierre Mélançon sorti d'Angleterre et marié abjuration faite à Anne Marie Mius du Port Royal et tous deux décédés aux Mines,

Du Mariage de feu Jean Baptiste Granger et de défunte Magdelaine Landry, sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph,

Marie Marguerite Granger le huit janvier mil sept cent quarante et un mariée à Jean Baptiste Thériot demeurant au village du Cosquet paroisse de Locmaria,
Anne Granger femme du dit Chrisostome Trahant,
Simon Joseph Granger le trois mars mil sept cent quarante cinq de présent en Angleterre,
Pierre Simon Granger le huit octobre mil sept cent cinquante demeurant avec Jean Baptiste Thériot au dit village du Cosquet,
Jean Baptiste Granger en mil sept cent cinquante deux demeurant avec Chrisostome Trahant au village de Kerlan,

Du mariage de Chrisostome Trahant et d'Anne Granger sont nés à Morlaix paroisse Saint Martin, Evêché de Saint Pol de Léon, Anne Jullie Trahant le treize juillet mil sept cent cinquante cinq,

Telles sont les déclarations de Joseph, Pierre Simon et Chrisostome Trahant, frères germains qu'ils ont affirmée véritable. Clos et arrêté sous la signature de Pierre Simon Trahant, les dits Joseph et Chrisostome ayant déclarés ne savoir signer de ce interpellé et sous les seings de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, après lecture faite, les dits jour, mois et an que devant, le mot Trahant interligné approuvé, deux mots rayés nuls, et aussi sous les seings des témoins

Signés : Jean Terriot - Joseph Billeray - Jean Granger - Charles Granger
J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - Thébaud commis Juré -

Famille de Marie Josèphe Dupuis veuve de feu Pierre Thériot du village de Parlavan paroisse de Bangor

Déclaration de Marie Josèphe Joseph Dupuis

L'an mil sept cent soixante sept le vingt sept février a comparu, Marie Josèphe Dupuis, veuve de feu Pierre Thériot, demeurant au village de Parlevan paroisse de Bangor, laquelle a déclaré en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Pierre Trahant, tous Acadiens, demeurant en cette île, être née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le premier novembre mil sept cent vingt et un, d'Antoine Dupuis et de Marie Josèphe Dugast, Antoine Dupuis fils de Martin Dupuis et de Marie Landry du Port Royal et tous deux morts au dit lieu, Marie Josèphe Dugast née à Cobiguid en mil sept cent trois, fille de Joseph Dugast et de Claire Bourg du dit Cobiguid, Joseph Dugast issu de Claude Dugast et de Marie Bourgeois du Port Royal, et tous deux morts a u dit lieu; le dit Antoine Dupuis et Marie Josèphe Dugast mariés à Cobiguid paroisse saint Pierre et Saint Paul en mil sept cent dix neuf, ont eu de leur mariage et sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph,

Marie Josèphe Dupuis déclarante,

Magdelaine Dupuis née au mois de février mil sept cent vingt neuf marié au dit lieu à Joseph Hébert issu de Jean Hébert dis Groc et de Marie Boudrot transportés à la nouvelle York,

Antoine Dupuis en mil sept cent trente deux marié à Marguerite Boudrot fille Michel Boudrot et d'Anne Marie Leblanc transportés à la nouvelle York,

Simon Pierre Dupuis en mil sept trente quatre marié à Marie Le Blanc fille de Jean Le Blanc et de Marie Thériot de la paroisse Saint Charles et transportés à la nouvelle York,

Marguerite Dupuis en mil sept cent trente six mariée à Pierre Boudrot fils de Michel Boudrot et d'Anne Marie Le Blanc, transportés à la nouvelle York

Anne Marie Dupuis et Françoise Ozide Dupuis nées le même jour en mil sept cent trente huit, la dite Anne Marie Dupuis mariée à Michel Boudrot fils de Michel Boudrot et d'Anne Marie Le Blanc passés avec leur famille au Mississipi, la dite Françoise Ozide Dupuis décédée à Falmouth le vingt deux novembre mil sept cent cinquante six, et mariée en la dite paroisse Saint Joseph le quinze mars mil sept cent quarante huit à Honoré Daigre demeurant au village de Chubiguer paroisse du Palais,

De ce mariage sont nés en la dite paroisse de Saint Joseph, savoir,

Joseph Pierre Daigre le quatre mars mil sept cent quarante neuf,

Jean Baptiste Daigre le quatorze avril mil sept cent cinquante cinq, lesquels enfants demeurent avec leur père au village de Chubiguer paroisse du Palais,

Euphrosine Dupuis en mil sept cent quarante et un transportée fille à la nouvelle York,

Marie Blanche Dupuis en mil sept cent quarante trois transportée fille à la nouvelle York,

Jean Baptiste Dupuis et Joseph Dupuis jumeaux en mil sept cent quarante cinq transportés garçons à la nouvelle York,

Charles Dupuis en mil sept cent quarante six transporté garçon à la nouvelle York,

Le dit Antoine Dupuis décédé à la rivière aux Canards au mois de mars mil sept cent quarante sept et Marie Dugast sa femme morte au dit lieu en la même année;

La dite Marie Josèphe Dupuis déclarante mariée à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le vingt deux octobre mil sept cent trente huit à Pierre Thériot né au dit lieu en mil sept cent quatorze de Claude Thériot et d'Agnès Aucoin, le dit Claude Thériot décédé au dit lieu au mois d'octobre mil sept cent cinquante deux, issu d'un autre Claude Thériot et de Marie Gautrot du Port Royal, descendu de Jean Thériot venu de France, établi au dit Port Royal et y décédé, Agnès Aucoin née à la rivière aux Canards et morte à Falmouth au mois d'octobre mil sept cent cinquante six, était fille de Martin Aucoin, venu de France et de Marie gaudet, tous deux morts à la rivière aux Canard;

Du mariage de Claude Thériot et d'Agnès Aucoin, sont nés à la rivière aux Canards, Jean Thériot en mil sept cent six marié au mois de mai mil sept cent trente quatre à Marie Landry, fille de Pierre Landry et de Marguerite Forest demeurant au village de Bortemont paroisse de Bangor, Le dit Jean Thériot mort à Falmouth le douze août mil sept cent cinquante six, Anne Thériot en mil sept cent huit mariée à Pierre Landry décédé en Angleterre fils de René Landry et de Marie Thériot, la dite Anne Thériot de présent à Saint Malo avec sa famille,

Marie Thériot en mil sept cent dix mariée à Jean Le Blanc, fils de Jean Le Blanc et de Marguerite Richard, la dite Marie Thériot morte à Falmouth ainsi que son mari Jean Le Blanc, Thomas et Jean Le Blanc leurs enfants de présents à Morlaix et ignore où sont leurs autres enfants

Magdelaine Thériot en mil sept cent douze mariée à Jean Baptiste Daigre, fils d'Olivier Daigre et de Jeanne Blanchard du Port Royal La dite Magdelaine Thériot morte en Virginie en mil sept cent cinquante cinq et le dit Jean Baptiste Daigre décédé à Falmouth en mil sept cent cinquante sept;

Du mariage de feu Jean Baptiste Daigre et de feu Magdelaine Thériot sont nés à la rivière aux Canards, savoir,

Magdelaine Daigre le quatorze janvier mil sept cent trente cinq mariée à Falmouth le vingt six décembre mil sept cent cinquante sept à Charles Granger demeurant village de Tinéhué paroisse de Bangor,

Charles Daigre né le vingt cinq décembre mil sept cent trente sept marié à Falmouth le trois février mil sept cent soixante et un à Marguerite Granger née en la paroisse Saint Joseph le six novembre mil sept cent trente neuf de feu Charles Granger et de Françoise Le Blanc, le dit Charles Daigre demeurant de présent à Morlaix avec sa famille,

Jean Baptiste Daigre en mil sept cent quarante, garçon demeurant à Morlaix,

Simon Daigre en mil sept cent quarante trois garçon demeurant à Morlaix,

Marguerite Daigre en mil sept cent quarante huit, fille demeurant à Morlaix,

Marie Daigre en mil sept cent cinquante et un fille demeurant à Morlaix,

Marie Blanche Daigre en mil sept cent cinquante trois, fille demeurant à Morlaix,

Pierre Thériot mari de la dite Marie Josèphe Dupuis déclarant,

Cyprien Thériot en mil sept cent vingt marié à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph au mois de juin mil sept cent quarante et un à Marguerite Landry née en la dite paroisse en mil sept cent vingt et un d'Antoine Landry et de Marie Mélançon,

Du mariage de Cyprien Thériot et Marguerite Landry sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, savoir,

Pierre Thériot au mois de juin mil sept cent quarante deux, le dit Pierre Thériot marié à Morlaix paroisse Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon à Elisabeth Trahant, fille de Joseph Trahant et d'Elisabeth Thériot, le dit Pierre Thériot demeurant au dit Morlaix avec sa famille,

Marie Thériot né au mois d'août mil sept cent quarante cinq fille demeurant à Morlaix,

Marguerite Thériot née en mil sept cent quarante huit fille demeurant à Morlaix,

Elisabeth Thériot née au mois de novembre mil sept cent cinquante fille demeurant à Morlaix,

Le dit Cyprien Thériot mort à Falmouth en mil sept cent cinquante six et la dite Marguerite Landry mariée en seconde noce à Honoré Daigre demeurant au village de Chubiguer paroisse du Palais le dix septembre mil sept cent cinquante sept à Falmouth où elle est morte le dix neuf février mil sept cent soixante et duquel mariage est né au dit Falmouth, Joseph Firmin Clément Daigre le dix janvier mil sept cent cinquante neuf,

Charles Thériot frère de Cyprien Thériot né en la dite paroisse Saint Joseph en mil sept cent vingt deux marié au dit lieu le quinze mai mil sept cent quarante huit à Elisabeth Trahant née au dit lieu le premier janvier mil sept cent vingt six, le dit Charles Thériot décédé à Falmouth le quinze octobre mil sept cent cinquante six,

De ce dit mariage est née une fille en la dite paroisse au mois d'août mil six cent quarante neuf nommée Marie Thériot demeurant avec sa mère mariée en seconde noce à Honoré Daigre le vingt neuf septembre mil sept cent soixante deux à Falmouth de présent habitant au village de Chubiguer paroisse du Palais,

Françoise Thériot soeur germaine de Cyprien et Charles Thériot, née au dit lieu en mil sept cent vingt quatre, mariée en première noce à Michel Richard, fils de Michel Richard mort dans la traversée de la Virginie en Angleterre en mil sept cent cinquante six,

De ce dit mariage sont nés en la dite paroisse de Saint Joseph, savoir,

Marie Richard en mil sept cent quarante et un,

Marguerite Richard en mil sept cent quarante trois,

Joseph Richard en mil sept cent quarante neuf,

Elisabeth Richard en mil sept cent cinquante deux,

Charles Richard en mil sept cent cinquante quatre, demeurant tous à Morlaix avec la dite Françoise Thériot leur mère, mariée en seconde noce à Falmouth en mil sept cent cinquante huit à Charles Trahan fils de Guillaume Trahan et de Jacqueline Benoist, le dit Guillaume Trahan décédé au dit Falmouth en mil sept cent soixante et un, de ce dernier mariage est née au dit Falmouth en mil sept cent soixante et deux Anne Trahan demeurant avec sa mère au dit Morlaix,

Marguerite Thériot soeur germaine de Cyprien de Charles et Françoise Thériot née à Saint Joseph en mil sept cent vingt six mariée à Simon Le Blanc fils d'Antoine Le Blanc et d'Anne Landry transportés à la nouvelle York

Simon Joseph Thériot né au dit lieu en mil sept cent vingt huit marié le quinze mai mil sept cent quarante huit à Françoise Daigre née en la dite paroisse Saint Joseph au mois de mai mil sept cent trente, le dit Simon Joseph Thériot décédé au dit lieu au mois d'octobre mil sept cent cinquante deux,

De ce mariage sont nés à la rivière aux Canards

Paul Thériot au mois de mai mil sept cent quarante neuf,

Elisabeth Thériot au mois de mars mil sept cent cinquante trois, demeurant tous deux avec leur mère la dite Françoise Daigre mariée en seconde noce à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le trois octobre mil sept cent soixante trois à Pierre Richard demeurant au village de Kerbellec paroisse du Palais,

Du mariage de la dite Marie Josèphe Dupuis déclarante et de feu Pierre Thériot sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, savoir,

Marie Josèphe Thériot le vingt six septembre mil sept cent quarante, mariée à Morlaix paroisse de Saint Mathieu Evêché de Tréguier au mois de septembre mil sept cent soixante cinq avec dispense de Monseigneur l'Evêque au troisième degré de consanguinité à Raymond Le Blanc fils d'Honoré Le Blanc et de feu Marie Trahan, demeurant au village de Bordustard paroisse du Palais,

Marguerite Thériot née au dit lieu le deux février mil sept cent quarante et un,

Marie Magdelaine Thériot née au dit lieu le vingt six août mil sept cent quarante deux,

Marie Blanche Thériot, le quinze octobre mil sept cent quarante sept,

Pierre Thériot le huit août mil sept cent cinquante,

Charles Grégoire Thériot le deux avril mil sept cent cinquante et un,

Telle est la déclaration de la dite Marie Josèphe Dupuis veuve de feu Pierre Thériot, qu'elle a déclarée être sincère et véritable et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté sous les signatures de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Pierre Trahan, témoins et sous ceux de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, les dits jour, mois et an que devant, le mot cent interligné approuvé.

Signés : - Joseph Billeray - Pierre Simon Trahan - Jean Terriot - Charles Granger -Thébaud commis Juré - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - J.L. Le Loutre prêtre missionnaire -

Famille de Laurent Babin demeurant au village de Parlavan paroisse de Bangor demeurant au Palais

Déclaration de Laurent Babin

L'an mil sept cent soixante sept le vingt huit février a comparu, Laurent Babin, métayer au village de Parlavan paroisse de Bangor, demeurant en la ville du Palais, lequel a déclaré en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Pierre Trahan, tous Acadiens, demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né aux Mines paroisse Saint Charles le neuf avril mil sept cent quarante, de Claude Babin né en la dite paroisse en mil six cent quatre vingt dix huit, et de Marguerite Dupuis, née au dit lieu en mil sept cent deux, le dit Claude Babin, Charles Babin et de Magdelaine Richard du Port Royal, et Charles Babin issu d'Antoine Babin venu de France avec Marie Mercier sa femme établis au Port Royal où ils sont morts, La dite Marguerite Dupuis fille de Martin Dupuis et de Marie Landry, Martin Dupuis issu d'un autre Martin Dupuis venu de France et de Perrine Thériot, la

dite Marie Landry fille de René Landry venu de France avec Marie Bernard sa femme, tous deux établis au Port Royal et morts au dit lieu, La dite Marie Dupuis mère du dit Laurent Babin demeurant au village de Kerlevant paroisse de Sauzon sur lequel registre se trouve la généalogie tout au long,

Le dit Laurent Babin marié à Belle Île en mer paroisse Saint Géraud au Palais le quatre février mil sept cent soixante six à demoiselle Marie Françoise Carrière née au dit lieu le vingt huit octobre mil sept cent quarante et un du dit Sieur Marin Carrière né en la dite paroisse le cinq mars mil six cent quatre vingt quinze décédé au dit lieu le trente octobre mil sept cent cinquante neuf et de demoiselle Jeanne Martiale Le Goff née en la même paroisse le dix octobre mil six cent quatre vingt dix neuf,

Du mariage du dit sieur Laurent Babin et de demoiselle Marie Françoise Carrière est née en la paroisse du Palais le quatre novembre mil sept cent soixante six,

Jeanne Françoise Babin,

Telle est la déclaration du dit Laurent Babin, qu'il a affirmée véritable. Clos et arrêté sous sa signature et celles de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Pierre Trahan, témoins et sous ceux de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, les dits jour, mois et an que devant.

Signés : Pierre Simon Trahan - Jean Terriot - Charles Granger - Joseph Billeray - Lt Babin - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - Thébaud commis Juré -

Famille d'Adam Mauger du village de Bordenec'h paroisse de Bangor

Déclaration d'Adam Mauger

L'an mil sept cent soixante sept le premier mars a comparu, Adam Mauger, demeurant au village de Bordenec'h paroisse de Bangor, lequel en présence de Charles Granger, Joseph Billeray, Jean Thériot et Simon Pierre Trahan, demeurant tous en cette île, Acadiens, témoins, devant lesquels il a déclaré être né en la paroisse de Neuwiller en Alsace au mois de décembre mil sept cent trente et un, de Mathieu Mauger et de Salomé Oestre marié au dit lieu au mois d'avril mil sept cent cinquante cinq à Marie Louise Elisabeth Guisen née au bourg de de Tasman dans Lahanau (1) en Alsace en mil sept cent trente quatre, de Georges Guisen et de Catherine Hécéline du mariage du dit Adam Mauger et de Marie Louis Guisen sont nés, savoir,

Barthélémy Mauger en la paroisse de Neuwiller au mois de mars mil sept cent cinquante quatre,

François Mauger, né en Irlande en avril mil sept cent cinquante neuf,

Elisabeth Mauger née en Irlande au mois de février mil sept cent soixante trois,

Pierre Mauger né à Morlaix paroisse de Saint Martin, Evêché de Saint Pol de Léon au mois de novembre mil sept cent soixante quatre,

Antoine Mauger né à Belle Île en mer paroisse de Bangor le cinq février mil sept cent soixante sept

Telle est la déclaration du dit Adam Mauger, de laquelle lecture lui faite, il a dit qu'elle contenait vérité et a signé avec les témoins dénommés au présent. Clos et arrêté à Bangor sous les seings de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet, les dits jour, mois et an que devant, un mot rayé nul.

Signés : Adam Mauger - Pierre Simon Trahan - Charles Granger - Joseph Billeray - Jean Terriot
P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - J.L. Le Loutre prêtre missionnaire - Thébaud commis Juré -

(1) En réalité Dossenheim sur Zinsel, ce lieu a été retrouvé grâce aux travaux de recherches de René Perron, descendant de cette famille qui a fait l'objet de plusieurs articles parus dans la revue des Amitiés acadiennes.

**Déclaration de Jean Granger, Pierre Granger, Jean Thériot du village de Bortemont
et de Simon Pierre Trahan de Kerguénoles paroisse de Bangor**

L'an mil sept cent soixante sept ont comparu, Jean Granger, Pierre Granger, frères du village de Bortemont, Jean Thériot du même lieu et Simon Pierre Trahan du village de Kerguénoles, lesquels en présence de Jean Michel Legrand, Pascal Fontarive Pierre Deschamps et Louis Levieil, témoins demeurant en cette île, ont déclarés que François Xavier Granger leur frère et beau frère, né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le vingt sept novembre mil sept cent quarante cinq dont il est parlé au folio neuf verso du présent registre, est de retour de voyage, qu'il est en cette Île depuis huit jours où il compte faire sa résidence.

Telle est leur déclaration qu'ils ont signée après lecture conjointement avec les dits témoins ci dessus dénommés. Clos et arrêté sous la signature de Messire Pierre Jacques Philippe Le Sergent recteur de Bangor et de nous commis à cet effet, les dits jour, mois et an que devant.

Signés : Jean Granger - Pierre Granger - Jean Terriot - Pierre Simon Trahan - Le Grand - P.Deschamps - P.Fontarive - Louis Le Vieil - P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor - Thébaud commis Juré

Nous soussigné commis à cet effet de l'enregistrement de la généalogie des Acadiens établis en cette île, certifions la présente minute conforme à l'autre envoyée pour être déposée aux archives du greffe royal d'Auray à l'exception de la signature de M l'abbé Le Loure qui n'a point été mise dans la minute déposée à Auray attendu son départ de l'île le douze mars dernier.

A Belle Île le 10e avril mil sept cent soixante sept.

Thébaud
Commis Juré

Je soussigné Recteur de Bangor en Belle Île certifie la présente minute véritable et conforme à l'autre minute originale sur commun envoyée pour être déposée aux Archives du greffe royal d'Auray aux termes de l'arrêt de la Cour à l'exception des signatures de Mr L'Abbé Le Loure qui n'ont pu être inscrites sur l'autre minute attendu son départ de l'île le douze mars dernier avant la confection de la dite minute et perfection du présent, en foi de quoi j'ai signé à Belle île en mer le dix avril 1767

P.J.Ph Le Sergent Rr de Bangor

SAUZON

Le présent registre contenant trente rôles de papier timbré, le premier et dernier compris, a été par nous noble maître François Lucas Du Mottays, ancien avocat, en l'absence de Monsieur le sénéchal d'Aray chiffré millésimé pour servir à inscrire les baptêmes et mariages qui se feront en la paroisse du Palais pendant l'année mil sept cent soixante sept pour les Acadiens ensemble la généalogie des Acadiens actuellement établis à Belleisle. Fait à Aray ce trente janvier mil sept cent soixante sept.

Signé Lucas du Mottays
Ancien avocat

L'an mil sept cent soixante sept le dix huitième jour du mois de février avant midy Maître Jean Marie Thébaut, Notaire et procureur en la Jurisdiction du marquisat royal de Belleisle en mer ayant été commis pour l'enregistrement de la Généalogie des Acadiens nouvellement établis en cette Isle ordonné par l'arrêt de la Cour et du choix de nous fait par les dits Acadiens des quatre paroisse de l'île. Nous avons prêté le serment devant noble maître Lucas du Mottays ancien avocat au Siège royal d'Aray en l'absence de Monsieur le Sénéchal d'Aray, sur la remontrance de Noble Maître hillarion allain avocat au dit siège et substitut de Monsieur le procureur du roy le trentième jour du dit mois de janvier et procédant à l'exécution du dit arrêt nous avons ouvert le présent registre en présence de vénérable et discret Messire Joseph Bencist curé de la paroisse de Sauzon, de vénérable et discret Messire Jean Louis Le Loutre ancien vicaire général du Diocèse de Québec, Missionnaire et directeur des dites familles acadiennes et de Monsieur Jacques Frouteaux de Saclos procureur du roy de cette Jurisdiction sous leurs seings et les nôtres, les dits jour mois et an que devant,

Signé : J. Bencist curé de Sauzon

J.L.Le Loutre Prêtre miss.

Frouteaux de Saclos
Procureur du Roy

Thébaut commis juré

Généalogie des familles acadiennes

établies dans la paroisse de Sauzon à Belle-Île-en-Mer rapportée au présent registre conformément à l'arrêt de la Cour dont copie ci dessus et des autres parts.

Déclaration de Louis Courtin des arpens de Triboutoux

L'an mil sept cent soixante sept le vingt huitième jour du mois de février a comparu, Louis Courtin, métayer, demeurant au village des arpens de Triboutoux en la paroisse de Sauzon, lequel en présence Simon Pierre Daigre, Joseph Babin, Jean Baptiste Le Blanc et Amand Granger, tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né en la paroisse de Saint Nicolas de Frêteval Comté de Dunois Evêché de Blois, de Jean Baptiste Courtin et de Marie Anne Pellereau, née à Blois paroisse Saint Honoré marié à Cork en Irlande le quinze septembre mil sept cent soixante et un à Marie Josèphe Martin née au Port Royal en l'année mil sept cent quarante de Michel Martin et Magdelaine Girouard, Michel Martin issu d'Estienne Martin et de Marie Commeau, et Estienne Martin descendu de René Martin venu de France et marié au dit Port Royal à Marguerite Landry, tous deux morts au dit lieu; Magdelaine Girouard née au dit Port Royal de Guillaume Girouard issu de Jacques Girouard et d'Anne Gautrot du dit Port Royal et Jacques Girouard descendu d'autre Jacques Girouard venu de France avec Jeanne Aucoin sa femme, établis et morts au dit Port Royal;

Du mariage de Michel Martin et de Magdelaine Girouard sont nés au dit Port Royal Marie Josèphe Martin épouse du dit Louis Courtin

Françoise Martin en mil sept cent quarante deux,

Marguerite Martin en mil sept cent quarante trois, laquelle est passée à Québec avec ses oncles,

Anastasie Martin en mil sept cent quarante cinq, les dites Françoise et Anastasie Martin demeurant en cette île au village des arpens de Triboutoux paroisse de Sauzon avec Marie Josèphe Martin leur soeur épouse du dit Courtin,

Du mariage de Louis Courtin né en la dite paroisse Saint Nicolas le seize avril mil sept cent trente et de Marie Josèphe Martin sont nés, savoir,

Marie Françoise Courtin à Bandon en Irlande le seize septembre mil sept cent soixante deux,

Mathurine Olive Courtin née à Morlaix paroisse de Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon le seize décembre mil sept cent soixante quatre,

Louis Augustin Courtin né à Belle Île en mer paroisse de Sauzon le trente décembre mil sept cent soixante six,

Clos et arrêté sous le seing du dit Courtin ceux de Monsieur Joseph Benoît curé de Sauzon, de Monsieur l'abbé Le Loutre et les nôtres au dit Sauzon le douze mars dit an; le mot vingt huit clarifié, sept mots rayés nuls, et sous les seings des témoins nommés au présent,

Signés : Louis Courtin - Simon Pi. Daigre - Amand Granger - Joseph Babin -
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Claude Pitre demeurant au village des arpens de Triboutoux paroisse de Sauzon

Déclaration de Claude Pitre des arpens de Triboutoux

L'an mil sept cent soixante sept le vingt huitième jour du mois de février a comparu, Claude Pitre, demeurant au village des arpens de Triboutoux paroisse de Sauzon, lequel en présence Simon Pierre Daigne, Joseph Babin, Jean Baptiste Le Blanc et Amand Granger, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, qu'il est né au Port Royal le treize mai mil sept cent de Marc Pitre et de Jeanne Brun du dit lieu, Marc Pitre né de Jean Pitre Flamand d'origine et de Marie Pincelet de la ville de Paris, Jeanne Le Brun fille de Sébastien Le Brun et d'Henriette Bourg, et Sébastien Le Brun issu de Vincent Le Brun venu de France avec sa femme Marie Brault et tous deux morts au Port Royal, le dit Claude Pitre marié à Cobiguid paroisse Saint Pierre et Saint Paul le douze juin mil sept cent vingt quatre à Elisabeth Guérin née au dit Cobiguid le vingt neuf septembre mil sept cent quatre de Jérôme Guérin et d'Elisabeth Aucoin, Jérôme Guérin issu d'un autre Jérôme Guérin venu de France marié à Marie Blanchard, le dit Jérôme Guérin décédé au Port Royal et Marie Blanchard à Beaubassin, Elisabeth Aucoin née à Beaubassin de Martin Aucoin venu de France marié au Port Royal à Marie Gaudet et tous deux morts au dit lieu,

Du premier mariage de Claude Pitre avec Elisabeth Guérin est né à Cobiguid dans la dite paroisse Saint Pierre et Saint Paul le dix sept décembre mil sept cent vingt six un garçon nommé Joseph Pitre marié au dit lieu à Anne Bourg fille d'Ambroise Bourg et d'Elisabeth Mélançon, actuellement à l'Île Saint Jean dans l'Amérique septentrionale, Evêché de Québec; la dite Elisabeth Guérin morte en mer avec le reste de sa famille en mil sept cent cinquante huit sur le vaisseau anglais qui a fait naufrage en transportant une partie des familles acadiennes de la dite Île Saint Jean en Europe,

Le sus dit Claude Pitre marié en seconde noce en Angleterre à Liverpool le neuf mai mil sept cent soixante à Magdelaine Darois, née aux Mines paroisse Saint Charles en mil sept cent quinze de Jérôme Darois venu de Paris et marié au Port Royal à Marie Gareau décédé en la rivière de Peticoudiac en la baie de Beaubassin, la dite Gareau morte en Virginie était fille de Dominique Gareau venu de France marié au Port Royal à Anne Gaudet et tous deux morts au dit lieu,

La dite Magdelaine Darois mariée en première noce aux Mines paroisse Saint Charles en mil sept cent quarante neuf à Alexis Trahant, né à Pigiguit paroisse de l'Assomption en mil sept cent vingt sept d'Alexandre Trahant du Port Royal et de Marguerite Le Jeune, Alexandre Trahant issu d'un autre Alexandre Trahant du Port Royal marié au dit lieu à Marie Pellerin, et le dit Alexandre Trahant descendu de Guillaume Trahant sorti de France et Magdelaine Brun, tous deux morts au Port Royal. Marguerite Le Jeune née au Port Royal en mil six cent quatre vingt dix huit de Pierre Le Jeune et de Marie Thibodault du dit Port Royal, le dit Pierre Le Jeune issu d'un autre Pierre Le Jeune venu de France marié au Port Royal et décédé au dit lieu

Du mariage de la dite Magdelaine Darois et d'Alexis Trahant décédé en Angleterre à Liverpool au mois de juillet mil sept cent cinquante six est né à Pigiguit paroisse de l'Assomption le dix août mil sept cent cinquante deux, Paul Trahant, fils unique de ce mariage demeurant au village des arpens de Triboutoux avec sa mère et son beau père Claude Pitre.

Telle est la déclaration du dit Claude Pitre de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté sous les dits seings des dits témoins dénommés au présent, de Messire Joseph Benoît curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet; au dit Sauzon le douze mars dit an;

Signés : Simon Pi. Daigne - Joseph Babin - Jean Baptiste Le Blanc - Amand Granger –
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist cure de Sauzon - Thébaud commis -

**Famille de Sylvestre et Simon Trahant frères demeurant au village des arpens de Triboutoux
paroisse de Sauzon**

Déclaration de Sylvestre Trahant des arpens de Triboutoux

L'an mil sept cent soixante sept le vingt huitième jour du mois de février ont comparu, Sylvestre et Simon Trahant, demeurant séparément au village des arpens de Triboutoux, lesquels ont déclaré en présence de Simon Pierre Daigre, Joseph Babin, Jean Baptiste Le Blanc et Amand Granger, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, être nés savoir le dit Sylvestre Trahant à Pigiguit paroisse de l'Assomption en mil sept cent vingt quatre de Jean Trahant né au dit lieu en mil six cent quatre vingt dix huit et de Charlotte Comeau, Jean Trahant fils de Guillaume Trahant et de Jacqueline Benoit, Guillaume Trahant issu d'un autre Guillaume Trahant venu de France, marié au Port Royal à Magdelaine Brun et tous deux morts au dit lieu. Charlotte Comeau fille de Jean Comeau et de Françoise Hébert du Port Royal, Jean Comeau issu d'un autre Jean Comeau, venu de France marié et décédé au Port Royal, Françoise Hébert, fille d'Estienne Hébert venu de France avec Marie Godet sa femme établis au Port Royal et décédés au dit lieu,

Du mariage de Jean Trahant et de Charlotte Commeau sont nés au dit Pigiguit paroisse de l'Assomption, savoir,

Le dit Sylvestre Trahant déclarant marié en mil sept cent quarante sept à Ursule Darois née aux Mines paroisse de Saint Charles en mil sept cent quatorze de Jérôme Darois marié au Port Royal à Marie Gareau et décédé à la rivière de Petitcoudiac dans la baie de Beaubassin, la dite Marie Gareau morte en Virginie, fille de Dominique Gareau venu de France marié au Port Royal à Anne Gaudet et tous deux morts au dit lieu,

Famille et descendant de Sylvestre Trahant

Du mariage du di Sylvestre Trahant et d'Ursule Darois sont nés, savoir

Joseph Trahant né à Pigiguit paroisse de l'Assomption au mois d'octobre mil sept cent quarante huit,

Mathurin Trahant né au dit lieu au mois de mai mil sept cent cinquante,

Jean Charles Trahant né au dit lieu au mois d'août mil sept cent cinquante deux,

Simon Trahant né au dit lieu au mois de novembre mil sept cent cinquante quatre,

Romain Trahant né à Liverpool en Angleterre au mois d'avril mil sept cent cinquante six,

Du dit mariage de Jean Trahant et de Charlotte Comeau sont aussi nés les dits ci après à Pigiguit paroisse de l'Assomption,

Blaise Trahant en mil sept cent vingt six marié aux Mines à Magdelaine Boudrot, fille de Joseph Boudrot et d'Anne Le Blanc transportés par les Anglais dans leurs colonies,

Marguerite Trahant née au dit lieu et y mariée à Germain Boudrot, fils de François Boudrot et d'Angélique Babin, la dite Marguerite Trahant morte en Angleterre à Bristol en mil sept cent cinquante sept ainsi que tous ses enfants, le dit Germain Boudrot de présent à Saint Malo

Françoise Trahant née au dit lieu en mil sept cent trente et un morte fille à Bristol,

Agnès Trahant née au dit lieu en mil sept cent quarante quatre, mariée à Bristol à Charles Boudrot fils de François Boudrot et d'Angélique Babin et de présent à Saint Malo avec leur famille,

Déclaration famille et descendant de Simon Trahant des arpents de Triboutoux

et enfin le dit Simon Trahant frère et déclarant demeurant au dit village des arpents de Triboutoux au dit village de Sauzon, lequel a déclaré être né au dit Pigiguit paroisse de l'Assomption au mois de novembre mil sept cent quarante marié à Morlaix paroisse Saint Martin le dix huit juin mil sept cent soixante cinq à Catherine Josette Richard née au dit Pigiguit en la paroisse de l'Assomption en mil sept cent quarante sept de Pierre Richard et de défunte Josette Le Blanc, le dit Pierre Richard demeurant au village de Kerbellec paroisse du Palais où sa généalogie se trouve faite,

De ce mariage est né à Belle Île en mer paroisse de Sauzon Simon Pierre Trahant le huit juin mil sept cent soixante six,

Telle sont les dites déclarations de Sylvestre et Simon Trahant desquelles lecture leur faites ils ont déclaré et dit qu'elles contenaient vérité et ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté à Sauzon le douze mars au dit an et sous les seings de Messire Joseph Benoît curé de la dite paroisse, de M. l'abbé Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet; un mot rayé nul et sous les seings des témoins dénommés au présent;

Signés : Simon Pi. Daigre - Joseph Babin - Jean Baptiste Le Blanc - Amand Granger -
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Laurent Granger du village de Lanno paroisse de Sauzon

Déclaration de Laurent Granger du village de Lanno

L'an mil sept cent soixante sept le premier jour du mois de mars a comparu, Laurent Granger, métayer au village de Lanno paroisse de Sauzon, lequel en présence de Simon Pierre Daigre, Joseph Babin, Jean Baptiste Le Blanc et Louis Courtin, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né à l'Acadie rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le premier janvier mil sept cent quarante et un, de René Granger et d'Angélique Comeau de Pigiguit paroisse de la Sainte Famille, le René Granger issu d'un autre René Granger et y marié à Marguerite Thériot, et le dit René Granger descendu de Laurent Granger, sorti de Plymouth en Angleterre, marié au Port Royal abjuration faite à Marie Landry, et tous deux morts au dit lieu, Angélique Comeau née au dit Pigiguit d'Estienne Commeau et de Marie Forest, et le dit Estienne Comeau issu de Jean Comeau et de Françoise Hébert du Port Royal, Jean Comeau descendu d'un autre Jean Comeau, venu de France avec sa femme établis au Port Royal et morts au dit lieu,

Du mariage de René Granger et d'Angélique Comeau sont nés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, savoir,

Alexis Granger en mil sept cent trente trois marié à Pigiguit paroisse de l'Assomption à Marie Landry fille de Pierre Landry et de Claire Babin transportés avec leur famille à Philadelphie,

Blanche Granger au dit lieu en mil sept cent trente cinq mariée à Pierre Girouard fils de Pierre Girouard et de Marguerite Touranjeau du Port Royal transportés à la nouvelle York,

Magdelaine Granger, à idem, en mil sept cent trente neuf, fille et de présent à Morlaix,

Marguerite Granger, à idem en mil sept cent quarante sept, fille et de présent à Morlaix,

Le dit Laurent Granger marié à Falmouth au mois de mai mil sept cent soixante deux à Marie Thériot née à la rivière aux Canards en la paroisse Saint Joseph le vingt et septembre mil sept cent trente sept de Jean Thériot de la rivière aux Canards de la dite paroisse Saint Joseph et de Marie Landry, née le dix sept juin mil sept cent quatorze, la dite Marie Thériot femme de Laurent Granger, soeur germaine de Jean Thériot demeurant au village de Bortemont paroisse de Bangor où la généalogie a été faite, et issue des mêmes aïeuls,

Du mariage du dit Laurent Granger et Marie Thériot est né à Belle Île en mer paroisse Saint Géraud au Palais,

Marguerite Granger le vingt six février mil sept cent soixante six,

Telle est la déclaration de Laurent Granger de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a signé conjointement avec les dits témoins mentionnés au présent. Clos et arrêté au dit Sauzon sous les seings de Messire Joseph Benoît curé de la dite paroisse, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet; ce jour douze mars dit an - Le mot marie clarifié - le mot vérité interligné approuvé;

Signés : Louis Courtin - Simon Pi. Daigre - Joseph Babin - Jean Baptiste Le Blanc -
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis juré-

Famille de Pierre Simon Daigre du village de Kerlevant paroisse de Sauzon

Déclaration de Simon Pierre Daigre du village de Kerlevant

L'an mil sept cent soixante sept le premier mars a comparu, Pierre Simon Daigre, demeurant au village de Kerlevant paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Jean Baptiste Le Blanc, Louis Courtin et Pierre Doucet, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le quinze août mil sept cent trente cinq, d'Olivier Daigre et de Françoise Granger, Olivier Daigre né au Port Royal en mil sept cent trois et décédé à Falmouth en mil sept cent cinquante six le huit décembre, d'un autre Olivier Daigre et de Jeanne Blanchard, tous deux décédés au Port Royal, Olivier Daigre issu de Jean Daigre sorti de France, marié au Port Royal à Marie Gaudet tous deux décédés au dit lieu; Françoise Granger née au Port Royal en janvier mil sept cent un, fille de René Granger et Marguerite Thériault, le dit René Granger mort à la rivière aux Canards au mois de novembre mil sept cent quarante cinq, issu de Laurent Granger né à Plymouth en Angleterre et marié abjuration faite au Port Royal à Marie Landry du dit lieu, tous deux y décédés,

La dite Marguerite Thériault née au Port Royal et décédée à la rivière aux Canards en mil sept cent quarante était fille de Bonaventure Thériot et de Jeanne Boudrot morte au Port Royal et le dit Bonaventure Thériot décédé aux Mines paroisse Saint Charles.

La généalogie faite plus au long sur les familles d'Honoré, d'Olivier et de Paul Daigre, frères germains du dit déclarant et demeurant au village de Chubiguer en la paroisse du Palais,

Le dit Simon Pierre Daigre marié à Peyrin près Falmouth en Angleterre après Pâques de l'année mil sept cent cinquante huit à Marie Magdelaine Thériot née à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph le douze novembre mil sept cent trente huit de feu Jean Thériot décédé au dit Falmouth le douze août mil sept cent cinquante six et de Marie Landry demeurant actuellement au village de Bortemont paroisse de Bangor où la généalogie a été faite tout au long sur la famille de Jean Thériot frère germain de la dite Magdelaine Thériot, issue des mêmes aïeux et demeurant au dit village de Bortemont paroisse de Bangor,

Du mariage de Simon Pierre Daigre et de Marie Magdelaine Thériot sont nés, savoir,

1 Marie Marguerite Daigre à Falmouth le vingt octobre mil sept cent cinquante neuf,

2 Anne Geneviève Gertrude Daigre née au dit lieu le vingt six juillet mil sept cent soixante et un,

3 Edouard Daigre à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le trente et un janvier mil sept cent soixante quatre,

4 Simon Pierre Daigre à Belle Île en mer à Sauzon, paroisse Saint Nicolas le vingt huit juin mil sept cent soixante six,

Telle est la déclaration de Pierre Simon Daigre de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a signé conjointement avec les dits témoins mentionnés au présent. Clos et arrêté au dit Sauzon sous les seings de Messire Joseph Benoît curé de la dite paroisse, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet; ce jour neuf mars dit an - Le mot marie clarifié - le mot vérité interligné approuvé;

Signés : Louis Courtin - Simon Pi. Daigre - Joseph Babin - Jean Baptiste Le Blanc - Pierre Doucet
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis juré-

Famille de Jean Charles Daigre du village de Kerzo paroisse de Sauzon

Déclaration de Jean Charles Daigre du village de Kerzo

L'an mil sept cent soixante sept le deux mars a comparu, Jean Charles Daigre, demeurant au village de Kerzo paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Jean Baptiste Le Blanc, Louis Courtin et Pierre Doucet, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le quinze août mil sept cent quarante, frère germain du dit Simon Pierre Daigre descendu des mêmes aïeuls et marié à Falmouth le deux février mil sept cent soixante à Marie Josèphe Thériot né en la dite rivière aux Canards le dix avril mil sept cent quarante trois, soeur germaine de Marie Magdelaine Thériot femme du dit Simon Pierre Daigre et issue des mêmes aïeuls,

Du mariage du dit Jean Charles Daigre et de Marie Josèphe Thériot sont nés savoir,

Charles Augustin Benoist Daigre à Falmouth le vingt et un janvier mil sept cent soixante et un,

Mathurin Daigre au dit lieu le neuf janvier mil sept cent soixante trois,

Constance Daigre née à Belle Île en mer paroisse de Sauzon le vingt et un août mil sept cent soixante six,

Telle est la déclaration de Jean Charles Daigre de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a signé conjointement avec les dits témoins mentionnés au présent. Clos et arrêté au dit Sauzon sous les seings de Messire Joseph Benoît curé de la dite paroisse, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet; ce jour neuf mars dit an - Le mot février rayé nul;

Signés : Louis Courtin - Joseph Babin - Jean Baptiste Le Blanc - Pierre Doucet - Jean Charles Daigre
J.L. Le Loutre p^{tr}e miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis juré-

Famille de Félix Boudrot demeurant au village de Kerzo paroisse de Sauzon

Déclaration de Félix Boudrot du village de Kerzo

L'an mil sept cent soixante sept le deux mars a comparu, Félix Boudrot, demeurant au village de Kerzo paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Jean Baptiste Le Blanc, Louis Courtin et Pierre Doucet, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, a déclaré être né à Pigiguit paroisse de l'Assomption en mil sept cent quarante deux, de Jean Boudrot et de Marguerite Comeau, le dit Jean Boudrot fils de Denis Boudrot et d'Agnès Vincent de la rivière aux Canards, Denis Boudrot issu de Charles Boudrot et de Marie Corporon, et le dit Charles Boudrot descendu de Michel Boudrot venu de France avec Michelle Aucoin sa femme établis au Port Royal et morts au dit lieu; Marguerite Comeau née au Port Royal d'Augustin Comeau et de Jeanne Levron, Augustin Comeau issu de Jean Comeau et de Françoise Hébert du Port Royal et le dit Jean Comeau venu de France avec sa femme, établis au Port Royal et tous deux morts au dit lieu,

Du mariage du sus dit Jean Boudrot et de Marguerite Commeau marié au Port Royal en mil sept cent trente quatre sont nés à Pigiguit paroisse de l'Assomption, savoir,

Rosalie Boudrot en mil sept cent trente six,

Jean Boudrot en mil sept cent trente huit,

Bruneau Boudrot en mil sept cent quarante trois,

Joseph Boudrot en mil sept cent quarante cinq,

Elisabeth Boudrot en mil sept cent quarante sept,

Le dit Jean Boudrot noyé en la rivière de Piguit en mil sept cent quarante sept et Marguerite Comeau transportée par les Anglais à Boston avec ses enfants, Rosalie, Jean, Bruneau, Joseph et Elisabeth Boudrot,

Le dit Félix Boudrot transporté par les Anglais à Falmouth, marié à Morlaix paroisse Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon le vingt trois juin mil sept cent soixante quatre à Anne Gertrude Thériot née à la rivière aux Canards le quatorze octobre mil sept cent quarante cinq, soeur germaine de Marie Magdelaine Thériot, femme de Simon Pierre Daigre et de Marie Josèphe Thériot femme de Jean Charles Daigre et issue des mêmes aïeuls,

Du mariage du dit Félix Boudrot avec Anne Gertrude Thériot est né à Morlaix paroisse Saint Méline Evêché de Tréguier le dix huit mai mil sept cent soixante cinq Simon Bruneau Boudrot,

Telle est la déclaration du dit Félix Boudrot de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a signé conjointement avec les quatre témoins ci devant dénommés. Clos et arrêté à Sauzon le douze mars mil sept cent soixante sept sous les seings de Messire Joseph Benoît curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet; deux mots rayés nuls et plus un mot rayé nul.

Signés : Louis Courtin - Pierre Doucet - Félix Boudreaux - Joseph Babin - Jean Baptiste Le Blanc -
J.L. Le Loutre p^{re} miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Louis Athanase Trahant du village de Borderun paroisse de Sauzon

Déclaration de Louis Athanase Trahant du village de Borderun

L'an mil sept cent soixante sept le trois mars a comparu, Louis Athanase Trahant, demeurant au village de Borderun paroisse de Sauzon, lequel a en présence de Joseph Babin, Jean Baptiste Le Blanc, Louis Courtin et Pierre Doucet, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins, déclaré être né à Piguit paroisse de l'Assomption au mois de février mil sept cent trente quatre, de François Trahant et d'Angélique Mélançon, le dit François Trahant né au dit Piguit en mil sept cent deux, de Guillaume Trahant et de Jacqueline Benoist, et Guillaume Trahant issu d'un autre Guillaume Trahant, venu de France, marié au Port Royal à Magdelaine Brun et tous deux morts au dit lieu; Angélique Mélançon fille de Philippe Mélançon et Marie Dugast; le dit Philippe Mélançon issu de Pierre Mélançon sorti d'Angleterre marié abjuration faite à Anne Marie Mius du Port Royal et tous deux décédés aux Mines paroisse Saint Charles,

Du Mariage du dit François Trahant mort à Liverpool au mois d'août mil sept cent cinquante six et d'Angélique Mélançon décédée au dit lieu au mois de juin mil sept cent cinquante sept sont né à Piguit paroisse de l'assomption, savoir

Marie Trahant en mil sept cent trente et un mariée à Liverpool au mois d'avril mil sept cent cinquante huit à Gabriel Moreau de Saintonge demeurant actuellement à Morlaix,

Le sus dit Louis Athanase Trahant déclarant Anne Geneviève Trahant née au dit lieu en mil sept cent quarante et un, mariée à Honoré Duon demeurant au village de Marta paroisse de Bangor,

Paulicarp Trahant né en mil sept cent quarante trois passé garçon à La Cayenne,

Ange Marin en mil sept cent quarante cinq et passé garçon à La Cayenne avec son frère Policarp

Cécile Pélagie Trahant e n mil sept cent quarante neuf, demeurant au village de Borderun paroisse de Sauzon avec son frère Louis Athanase Trahant,

Philippe Trahant né le vingt quatre juin mil sept cent cinquante et un et demeurant au dit village de Borderun avec son frère Louis Athanase Trahant

Du mariage du sus dit Louis Athanase Trahant marié à Liverpool avec dispense le dix sept décembre mil sept cent cinquante six à Marguerite Le Blanc, fille de Joseph Le Blanc et de Magdelaine La Lande, soeur germaine de Joseph Le Blanc demeurant au village de Bernantec paroisse de Sauzon et issue des mêmes aïeuls de laquelle la généalogie a été faite sur le registre de la dite paroisse de Sauzon, sont nés à Morlaix paroisse Saint Martin Evêché de Saint Pol de Léon, savoir,

Simon Laurent Trahant l'onze octobre mil sept cent soixante trois,

Telle est la déclaration du dit Louis Athanase Trahant de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté au dit Sauzon sous les dits seings des témoins dénommés au présent, de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous ce jour douze mars dit an; dix mots rayés nul, le mot déclarant interligné approuvé.

Signés : Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Jean Baptiste Le Blanc -
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Félix Boudrot demeurant au village de Borderun paroisse de Sauzon

Déclaration de Félix Boudrot du village de Borderun

L'an mil sept cent soixante sept le trois mars a comparu, Félix Boudrot, demeurant au village de Borderun paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Jean Baptiste Le Blanc, Louis Courtin et Pierre Doucet, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né à Pigiguit paroisse de l'Assomption le quatre avril mil sept cent vingt neuf, de François Boudrot et d'Angélique Douaron, le dit François Boudrot fils de Charles Boudrot et de Marie Corporon, et Charles Boudrot issu de Michel Boudrot venu de France avec sa femme Michelle Aucoin établis au Port Royal et morts au dit lieu; Angélique Douaron née à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille en mil six cent quatre vingt dix huit, d'Alexandre Douaron et d'Anne Babin, le dit Alexandre Douaron issu de Charles Douaron venu de France et décédé au dit Pigiguit,

Du mariage de François Boudrot et d'Angélique Douaron sont nés à Pigiguit paroisse de l'Assomption, savoir,

Geneviève Boudrot en mil sept cent vingt et un mariée au dit lieu à Pierre Vincent fils de Pierre Vincent et de Marie Richard transportés par les Anglais à Philadelphie colonie anglaise,

Alexandre Boudrot né en mil sept cent vingt trois marié au dit lieu à Magdelaine Vincent fille de Pierre Vincent et de Marie Richard, le dit Alexandre Boudrot décédé à Bristol en Angleterre au mois d'août mil sept cent cinquante six, et la dite Magdelaine Vincent demeurant à Saint Malo avec sa famille,

Germain Boudrot né en mil sept cent vingt quatre marié au dit lieu en première noce à Marguerite Trahant fille de Jean Trahant et de Charlotte Comeau, la dite Marguerite Trahant morte à Bristol au mois d'août mil sept cent cinquante six et tous les enfants du premier mariage décédés au dit lieu et dans la même année, Le dit Germain Boudrot marié en seconde noce au dit Bristol en mil sept cent cinquante huit à Anne Hébert fille de Jacques Hébert et de Marguerite Landry des Mines, le dit Germain Boudrot demeurant avec sa famille à Saint Malo,

Félix Boudrot déclarant comme ci devant,

Amand Boudrot né en mil sept cent trente et un garçon devenu aveugle et demeurant à Saint Malo avec Germain Boudrot son frère,

Charles Boudrot né en mil sept cent trente trois marié à Bristol en mil sept cent cinquante huit à Agnès Trahant fille de Jean Trahant et de Charlotte Comeau demeurant au dit Saint Malo avec sa famille,

Marie Boudrot née au dit lieu en mil sept cent trente sept mariée à Bristol en mil sept cent cinquante huit à Charles Thériot, fils de Charles Thériot et d'Anne Landry demeurant avec sa famille à Saint Malo,

Le sus dit Félix Boudrot marié au dit Pigiguit paroisse de l'Assomption le deux mai mil sept cent quarante huit à Marie Josèphe Le Blanc, fille de Jean Le Blanc et de Jeanne Bourgeois, soeur germaine de Jean Le Blanc du village de Bernantec paroisse de Sauzon, issue des mêmes aïeux et dont la généalogie a été faite sur le registre de la dite paroisse de Sauzon,

Du mariage du dit Félix Boudrot et de Marie Josèphe Le Blanc sont nés, savoir,

Félicité Boudrot à Pigiguit paroisse de l'Assomption le vingt quatre mai mil sept cent cinquante trois,

Joseph Simon Boudrot à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le six juin mil sept cent soixante quatre,

Telle est la déclaration de Félix Boudrot de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté à Sauzon sous les seings des témoins dénommés au présent, de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous ce jour douze mars dit an.

Signés : Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Jean Baptiste Le Blanc -
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Pierre Le Blanc du village de Borderun paroisse de Sauzon

Déclaration de Pierre Le Blanc du village de Borderun

L'an mil sept cent soixante sept le quatre mars a comparu, Pierre Le Blanc, demeurant au village de Borderun paroisse de Sauzon, lequel a déclaré en présence de Joseph Babin, Louis Courtin, Pierre Doucet et Simon Pierre Daigre, témoins, tous Acadiens demeurant en cette île, être né aux Mines paroisse de Saint Charles le trois août mil sept cent trente quatre, de Jean Le Blanc dit Dérico et de Françoise Blanchard demeurant au village de Bernatec paroisse de Sauzon et où leur généalogie est faite,

Le dit Pierre Le Blanc marié en Angleterre à Liverpool au mois de février mil sept cent cinquante huit à Françoise Trahant née à la rivière aux Canards en mil sept cent trente sept, de Joseph Trahant décédé à Liverpool au mois d'avril mil sept cent cinquante sept et d'Elisabeth Thériot morte en Virginie en mil sept cent cinquante six, le dit Joseph Trahant fils de Jean Trahant et de Marguerite Boudrot, et Jean Trahant issu de Guillaume Trahant venu de France, marié au Port Royal à Magdelaine Brun et tous deux morts au dit lieu; Marguerite Boudrot fille de Charles Boudrot et de Magdelaine Bourg, et Charles Boudrot issu de Michel Boudrot venu de France avec sa femme Michelle Aucoin établis au Port Royal et morts en l'Acadie, la dite Elisabeth Thériot fille de Jean Thériot et de Marie Landry, le dit Jean Thériot fils de Claude Thériot et de Marie Gautrot du Port Royal et tous deux morts au dit lieu;

Du mariage du dit Pierre Le Blanc et de Françoise Trahant sont nés, savoir

Marie Le Blanc à Liverpool le dix octobre mil sept cent soixante,

Marguerite Geneviève Le Blanc à Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier le six septembre mil sept cent soixante trois,

Marie Thérèse Le Blanc née à Belle Île en mer au Palais paroisse Saint Géraud le quinze février mil sept cent soixante six,

Telle est la déclaration de Pierre Le Blanc de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté à Sauzon sous les seings des témoins dénommés au présent, de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet ce jour douze mars dit an. Les mots février, Françoise Tra, Marguerite Geneviève Le Blanc rayés nuls.

Signés : Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Simon Pierre Daigre -
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Jean Le Blanc du village de Bernantec paroisse de Sauzon

Déclaration de Jean Le Blanc du village de Bernantec

L'an mil sept cent soixante sept le cinq mars a comparu, Jean Le Blanc, demeurant au village de Bernantec paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Louis Courtin, Pierre Doucet et Simon Pierre Daigre, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né aux Mines paroisse de Saint Charles au mois de juillet mil sept cent trois, de Jean Le Blanc du dit lieu et de Jeanne Bourgeois, Jean Le Blanc fils d'André Le Blanc issu de Daniel Le Blanc sorti de France avec sa femme et tous deux morts au Port Royal, Jeanne Bourgeois fille de Guillaume Bourgeois et d'Anne Martignon, fille du sieur Martignon venu de France, et marié à Pentagoët, le dit Guillaume Bourgeois descendu de Jacques Bourgeois venu de France avec sa femme Chirurgien major au Port Royal et morts au dit lieu;

Du mariage du dit Jean Le Blanc et de Jeanne Bourgeois sont nés aux Mines paroisse de Saint Charles, savoir,

Jean Le Blanc dit Derico déclarant comme ci devant

Joseph Le Blanc né au dit lieu en mil sept cent marié à Magdelaine La Lande et décédé à Liverpool en mil sept cent cinquante six; la dite Magdelaine La Lande morte à Pigiguit en mil sept cent quarante quatre,

Marie Le Blanc née aux Mines paroisse Saint Charles en mil sept cent sept et marié au Sieur Alexandre Belleisle Leborgne, fils d'Alexandre Belleisle Le Borgne et de Demoiselle Marie de Saint Castin le dit Belleisle Le Borgne décédé aux Mines, et la dite Marie Le Blanc transportée avec sa famille au Maryland;

Pierre Le Blanc né aux Mines en mil sept cent neuf et marié au dit lieu à Marguerite Gautrot, fille de Charles Gautrot et de Magdelaine Blanchard, le dit Pierre Le Blanc décédé à Boulogne en mer et la dite Marguerite Gautrot de présent à l'Île d'Aix avec sa famille,

Sylvain Le Blanc né au dit lieu en mil sept cent vingt et un marié à Pigiguit paroisse de l'Assomption à Anne Le Prince, fille d'Antoine Le Prince et d'Anne Trahant, le dit Sylvain Le Blanc décédé à Liverpool en mil sept cent cinquante six, et la dite Anne Le Prince demeurant à Morlaix avec sa famille;

Claude Le Blanc né à idem en mil sept cent vingt trois demeurant au village de Bordicado paroisse de Sauzon,

Marie Josèphe Le Blanc née aux Mines le quatre avril mil sept cent vingt neuf mariée à Félix Boudrot demeurant au village de Borderun paroisse de Sauzon,

Anne Le Blanc née au dit lieu en mil sept cent trente et un et mariée à Joseph Bigeaux fils de Joseph Bigeaux et de Josette Landry transportés avec leur famille en Virginie,

Le dit Jean Le Blanc dit Derico marié au mois de juin mil sept cent vingt six à Françoise Blanchard née en la dite paroisse Saint Charles au mois de mai mil sept cent trente cinq de René Blanchard de Coboguid et d'Anne Landry du Port Royal, René Blanchard issu de Martin Blanchard et de Marie Le Blanc, et Martin Blanchard descendu de Guillaume Blanchard sorti de France avec sa femme Huguette Poirier, établis au Port Royal et décédés au dit lieu; la dite Anne Landry issue de René Landry venu de France avec Marie Bernard sa femme et tous deux morts au Port Royal,

Du mariage de du dit Jean Le Blanc dit Derico et de Françoise Blanchard sont nés aux Mines paroisse Saint Charles, savoir,

Pierre Le Blanc le trois août mil sept cent trente quatre demeurant actuellement au village de Borderau paroisse de Sauzon,

Anne Le Blanc au mois de juin mil sept cent trente six mariée à Liverpool au mois de février mil sept cent cinquante huit à René Trahant demeurant actuellement au village de Calastren paroisse de Bangor; la dite Anne Le Blanc décédée à Morlaix en l'année mil sept cent soixante quatre;

De ce dit mariage est né à Liverpool le vingt huit décembre mil sept cent soixante et un Raphaël Trahant demeurant avec son père au dit village de Calastren;

Alexis Le Blanc né aux Mines au mois de février mil sept cent quarante deux,

Charles Le Blanc né idem au mois de février mil sept cent quarante cinq,

Marguerite Le Blanc née à idem au mois de juillet mil sept cent quarante six,

Les dits Alexis, Charles et Marguerite demeurant avec leurs père et mère au village de Bernantec paroisse de Sauzon.

Telle est la déclaration du dit Jean Le Blanc de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté à Sauzon sous les seings des témoins dénommés au présent, de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet ce jour douze mars dit an. Les mots d'Anne, Landry rayés nuls.

Signés : Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Simon Pierre Daigre -
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Joseph Le Blanc du village de Bernantec paroisse de Sauzon

Déclaration de Joseph Le Blanc du village de Bernantec

L'an mil sept cent soixante sept le six mars a comparu Joseph Le Blanc, demeurant au village de Bernantec paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Louis Courtin, Pierre Doucet et Simon Pierre Daigre, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né à Piguit paroisse de l'Assomption le premier mai mil sept cent trente et un, de Joseph Le Blanc et de Magdelaine La Lande, le dit Joseph Le Blanc père du déclarant frère germain de Jean Le Blanc du village de Bernantec en Sauzon et issu des mêmes aïeux, la dite Magdelaine La Lande fille de Pierre La Lande dite Bonne à Petit, venu de France et soldat au Port Royal et marié au dit lieu à Magdelaine Lavergne, fille de Jacques Lavergne venu de France avec sa femme et tous morts au dit Port Royal;

Du dit mariage de Joseph Le Blanc et de Magdelaine La Lande sont nés à Piguit paroisse de l'Assomption, savoir,

Joseph Le Blanc déclarant et comme ci devant,

Anne Le Blanc en mil sept cent trente trois mariée à Liverpool au mois de décembre mil sept cent cinquante sept à Olivier Hébert, fils de Joseph Hébert et de Magdelaine Trahan demeurant actuellement à Morlaix,,

Marie Le Blanc en mil sept cent trente cinq mariée à l'Île Saint Jean à Anselme Guédry, fils de Pierre Guédry et de Marguerite Brasseur, demeurant actuellement aux Îles Saint Pierre et Miquelon,

Marguerite Le Blanc en mil sept cent trente huit mariée à Louis Athanase Trahan demeurant actuellement au village de Borderun paroisse de Sauzon,

Désiré Gaspard Le Blanc en mil sept cent quarante engagé soldat à Brest dans le corps royal d'artillerie,

Blanche Cécile Le Blanc en mil sept cent quarante deux mariée à Morlaix paroisse Saint Méline Evêché de Tréguier au mois de septembre mil sept cent soixante cinq à Pierre Levron, fils de Jean Baptiste Levron et de Françoise La Bauve demeurant à Morlaix;

Le dit Joseph Le Blanc mort à Liverpool en mil sept cent cinquante six et Magdelaine La Lande sa femme décédée au dit Piguit en mil sept cent quarante quatre;

Le dit Joseph Le Blanc déclarant marié à Liverpool le premier février mil sept cent cinquante sept à Marie Modeste Hébert née à Piguit paroisse de l'Assomption le seize avril mil sept cent trente six de Joseph Hébert et de Magdelaine Trahan, Joseph Hébert fils de Jean Hébert et de Magdelaine Dugast, Jean Hébert issu d'Emmanuel Hébert et d'Andrée Brun, et Emmanuel Hébert sorti d'Estienne Hébert venu de France avec sa femme Marie Godet, établis au Port Royal et tous deux morts au dit lieu; Magdelaine Trahan née aux Mines paroisse saint Charles en mil sept cent quatre, d'Alexandre Trahan et de Marie Pellerin, Alexandre Trahan issu de Guillaume Trahan venu de France, marié au Port Royal à Magdelaine Brun et tous deux morts au dit lieu; Marie Pellerin fille de Jacques Pellerin venu de Québec et de Marie Colbec aussi de Québec mariée à Beaubassin;

Du mariage de Joseph Hébert et de Magdelaine Trahant sont nés au dit Pigiguit, savoir,

Marie Modeste Hébert femme du déclarant comme il est ci devant dit, y recours,

Olivier Hébert le premier janvier mil sept cent trente huit marié à Anne Le Blanc comme ci devant y recours,

Pélagie Hébert en mil sept cent quarante cinq mariée à Jean Tierney né en février mil sept cent quarante en la province de Limerick en Irlande paroisse Saint Antoine, à Liverpool et demeurant actuellement au village de Kervarigeon paroisse de Bangor,

Jean Baptiste Hébert né en mil sept cent quarante cinq et de présent sur mer,

Marguerite Hébert en mil sept cent quarante sept demeurant au village de Bernantec avec le dit Joseph Le Blanc déclarant son beau frère,

Du mariage du dit Joseph Le Blanc déclarant et de Marie Modeste Trahant sont nés savoir,

Marguerite Modeste Le Blanc à Morlaix paroisse Saint Méline Evêché de Tréguier le vingt cinq août mil sept cent soixante trois,

Simon Le Blanc né au dit lieu le douze mars mil sept cent soixante cinq,

Victoire Reine Le Blanc née à Belle Île en mer paroisse de Sauzon le dix huit décembre mil sept cent soixante six

Telle est la déclaration du dit Joseph Le Blanc de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté à Sauzon sous les seings des quatre témoins dénommés au présent, de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet ce jour douze mars dit an. Les mots soixante clarifiés bons, le mot six ci dessus clarifié.

Signés : Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Simon Pierre Daigre -
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Claude Le Blanc du village de Bordicado paroisse de Sauzon

Déclaration de Claude Le Blanc du village de Bordicado

L'an mil sept cent soixante sept le six mars a comparu Claude Le Blanc, demeurant au village de Bordicado paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Louis Courtin, Pierre Doucet et Simon Pierre Daigre, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né aux Mines paroisse de Saint Charles au mois d'octobre mil sept cent vingt trois, frère germain de Jean Le Blanc du village de Bernantec et issu des mêmes aïeuls, marié à Cobiguid au mois d'octobre mil sept cent quarante huit à Marie Josèphe Longue Epée née au dit lieu le premier septembre mil sept cent vingt cinq, de Louis Longue Epée et d'Anne Brasseur, Louis Longue Epée fils de Louis Longue Epée, venu de France, marié au Port Royal à Magdelaine Raimbault; Anne Brasseur fille de Jean Brasseur venu de France mariée au Port Royal à Gabriel Forest et tous deux morts au dit lieu,

Du mariage de Claude Le Blanc et de Marie Josèphe Longue Epée décédée à Saint Malo le seize septembre mil sept cent soixante deux sont nés, savoir,

Jean de Dieu Le Blanc à Cobiguid au mois d'octobre mil sept cent cinquante deux,

Joseph Le Blanc en la paroisse de La Gorinière Evêché de Saint Malo le deux mars mil sept cent soixante,

Pierre Le Blanc en la paroisse de Saint Méloire du dit Evêché de Saint Malo le quatorze septembre mil sept soixante et deux,

Le dit Claude Le Blanc marié en seconde noce en la paroisse de Saint Servant de Saint Malo au mois de février mil sept cent soixante trois à Marie Guédry, veuve de Benjamin Mius, le dit Benjamin Mius ainsi que les enfants de son mariage tous morts,

et les dits Claude Le Blanc et Marie Guédry sont sans enfants de leur mariage,

Telle est la déclaration de Claude Le Blanc de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté à Sauzon sous les seings des quatre témoins dénommés au présent, de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet ce jour douze mars dit an.

Signés : Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Simon Pierre Daigre -
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Joseph Le Blanc du village de Kerledan paroisse de Sauzon

Déclaration de Joseph Le Blanc du village de Kerledan

L'an mil sept cent soixante sept le sept mars a comparu Joseph Le Blanc, demeurant au village de Kerledan paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Louis Courtin, Pierre Doucet et Simon Pierre Daigre, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né aux Mines paroisse de Saint Charles au mois d'octobre mil sept cent trente, de René Le Blanc et d'Anne Landry du dit lieu, René Le Blanc issu de Jacques Le Blanc et de Geneviève Hébert du Port Royal, le dit Jacques Le Blanc descendu de Daniel Le Blanc venu de France avec sa femme établis au Port Royal et morts au dit lieu, Anne Landry fille de Claude Landry et d'Anne Thibodault, Claude Landry issu de René Landry venu de France avec sa femme Marie Bernard établis au Port Royal et morts au dit lieu,

Du mariage de René Le Blanc et d'Anne Landry sont nés en la dite paroisse de Saint Charles, savoir,

Claude Le Blanc en mil sept cent onze marié à Judith Benois fille de Pierre Benoist et d'Elisabeth Le Juge transportés à Boston,

Marie Le Blanc en mil sept cent treize mariée au dit lieu à Michel Poirier fils de Pierre Poirier et d'Agnès Cormier transportés à la Caroline,

Jean Le Blanc en mil sept quinze marié au dit lieu à Marguerite Hébert fille de René Hébert et de Marie Boudrot, transportés à Boston,

Charles et François Le Blanc frères jumeaux nés en mil sept cent dix sept, le dit Charles Le Blanc marié au dit lieu à Anne Boudrot fille de Claude Boudrot et de Marguerite Meunier, la dite Anne Boudrot décédée en Angleterre à Southampton au mois d'août mil sept cent cinquante six, le dit Charles Le Blanc marié en seconde noce au dit Southampton à Magdelaine Gautrot veuve de Pierre Daigre demeurant actuellement à Saint Malo avec leur famille, et le dit François Le Blanc marié à Beaubassin à Anne Cormier fille de Germain Cormier transportés à la Caroline,

Pierre Le Blanc en mil sept cent dix neuf marié au dit lieu à Claire Boudrot fille de Claude Boudrot et de Marguerite Meunier transportés à Boston,

Marguerite Le Blanc en mil sept cent vingt et un mariée au dit lieu à Charles Hébert fils de René Hébert et de Marie Boudrot transportés à Boston,

René Le Blanc en mil sept cent vingt trois marié au dit lieu à Marie Babin fille de Pierre Babin et de Magdelaine Bourg, transportés à Boston,

Olivier Le Blanc en mil sept cent vingt cinq marié au dit lieu à Marie Magdelaine Aucoin, fille de Martin Aucoin et d'Elisabeth Boudrot transportés à Philadelphie,

Le dit Joseph Le Blanc déclarant né au dit lieu en mil sept cent trente et y marié le deux août mil sept cent cinquante à Marguerite Trahant née au mois d'avril mil sept cent trente et un de Pierre Trahant et de feu Magdelaine Comeau, le dit Pierre Trahant père de la dite Marguerite Trahant femme du déclarant demeurant au village de Bordrehouat paroisse de Locmaria,

Du dit mariage sont nés à Piguit paroisse de l'Assomption, savoir,

Jean Baptiste Le Blanc le sept mars mil sept cent cinquante deux,

Marguerite Ozide Le Blanc le vingt cinq juillet mil sept cent cinquante quatre,

La dite Marguerite Trahan morte à Liverpool le treize décembre mil sept cent cinquante sept,

Le dit Joseph Le Blanc marié en seconde noce à Liverpool le vingt huit janvier mil sept cent cinquante huit à Anne Hébert, fille de Jean Hébert et de feu Marguerite Trahan, le dit Jean Hébert demeurant au village de Bordrehouat paroisse de Locmaria, de ce second mariage est né Marguerite Blanche Le Blanc en la paroisse de Ploujean Evêché de Tréguier le sept mai mil sept cent soixante cinq,

Telle est la déclaration du dit Joseph Le Blanc de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a signé conjointement avec les dits quatre témoins mentionnés au présent. Clos et arrêté à Sauzon sous les seings de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loure prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet ce jour douze mars dit an. un mot rayé nul.

Signés : Joseph Le Blanc - Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Simon Pierre Daigre -
J.L. Le Loure p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille d'Alain Le Blanc du village de Kerledan paroisse de Sauzon

Déclaration d'Alain Le Blanc du village de Kerledan

L'an mil sept cent soixante sept le sept mars a comparu Alain Le Blanc, demeurant au village de Kerledan paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Louis Courtin, Pierre Doucet et Simon Pierre Daigre, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né aux Mines paroisse de Saint Charles en mil sept cent trente et un, de Claude Le Blanc et de Jeanne Dugast, Claude Le Blanc fils de René Le Blanc et d'Anne Bourgeois, et René Le Blanc issu de Daniel Le Blanc venu de France avec sa femme établis au Port Royal et morts au dit lieu, Jeanne Dugast fille d'Abraham Dugast et de Marie Guilbaud et Abraham Dugast issu d'un autre Abraham Dugast, venu de France avec sa femme, établis au Port Royal et morts au dit lieu,

Le dit Allain Le Blanc déclarant marié en Angleterre à Southampton le vingt huit octobre mil sept cent cinquante six à Anne Marie Babin née en la dite paroisse Saint Charles en mil sept cent trente sept de feu Claude Babin et de Marguerite Dupuis, la dite Marguerite Dupuis demeurant au village de Kerledan paroisse de Sauzon y recours;

Signés : Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Simon Pierre Daigre -

Clos et arrêté à Sauzon sous les seings des témoins mentionnés au présent, de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loure prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet pour écrire les dites déclarations, le douze mars dit an.

J.L. Le Loure p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis juré-

Famille de Marguerite Dupuis veuve de feu Claude Babin du village de Kerledan
paroisse de Sauzon

Déclaration de la veuve Claude Babin de Kerledan

L'an mil sept cent soixante sept le huitième jour du mois de mars a comparu Marguerite Dupuis veuve de feu Claude Babin demeurant au village de Kerledan paroisse de Sauzon, accompagnée de Joseph Babin, Louis Courtin, Pierre Doucet et Simon Pierre Daigre, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins devant lesquels, elle a déclaré être née aux Mines paroisse de Saint Charles en mil sept cent deux, de Martin Dupuis et de Marie Landry, Martin Dupuis issu d'un autre Martin Dupuis venu de France, et de Perrine Thériot décédés au Port Royal, Marie Landry fille de René Landry venu de France avec sa femme Marie Bernard, établis au Port Royal et morts au dit lieu, la dite Marguerite Dupuis mariée aux Mines en la paroisse Saint Charles en mil sept cent dix huit à Claude Babin né en la dite paroisse en mil six cent quatre vingt dix huit, de Charles Babin et de Magdelaine Richard du Port Royal, Charles Babin issu d'Antoine Babin, venu de France avec sa femme Marie Mercier, établis au Port Royal et tous deux morts au dit lieu,

Du mariage de Charles Babin et de Magdelaine Richard sont nés aux Mines paroisse saint Charles, savoir,

René Babin en mil six cent quatre vingt douze marié à Elisabeth Gautrot fille de Claude Gautrot et de Marie Thériot,

Pierre Babin en mil six cent quatre vingt quatorze marié au dit lieu à Magdelaine Bourg, fille d'Alexandre Bourg dit Belle Humeur et de Marguerite Mélançon,

Claude Babin mari de Marguerite Dupuis déclarante comme ci devant y recours,

Jean Babin en mil sept cent marié à Marguerite Thériot fille de Jean Thériot et de Jeanne Landry de la rivière aux Canards; le dite Marguerite Thériot morte à Southampton au mois d'août mil sept cent cinquante six, et le dit Jean Babin à présent à Saint Malo avec sa famille,

Joseph Babin en mil sept cent deux marié à Angélique Landry, fille d'Antoine Landry et de Marie Thibodault, le dit Joseph Babin décédé aux Mines en mil sept cent cinquante deux, et la dite Angélique Landry transportée avec sa famille en Virginie,

Marie Babin en mil sept cent douze mariée à Antoine Le Blanc, fils d'Antoine Le Blanc et d'Anne Landry, Antoine Le Blanc mort aux Mines en mil sept cent quarante quatre et la dite Marie Babin transportée avec sa famille en Virginie,

Charles Babin en mil sept cent quatorze marié à Anne Mélançon, fille de Philippe Mélançon et de Marie Dugast; Charles Babin décédé aux Mines et Anne Mélançon transportée en Virginie avec Joseph Babin son fils unique,

Du mariage de la dite Marguerite Dupuis et de feu Claude Babin sont nés aux Mines, paroisse Saint Charles, savoir,

Claude Babin en mil sept cent dix neuf, marié à Beaubassin à Marie Cormier fille de Pierre Cormier et de Marie Le Blanc passés avec leur famille à Québec,

Jacques Babin en mil sept cent vingt trois marié à Marie Bourgeois, fille de Pierre Bourgeois et de Magdelaine Cormier de Beaubassin, transportés avec leur famille à la Caroline,

Bazille Babin en mil sept cent vingt sept marié à Halifax par Monsieur Maillard à Marie Soignier fille de Jacques Soignier et d'Anne Hébert de Petitcoudiac passés au Mississipi avec leur famille,

Joseph Babin en mil sept cent trente cinq marié en Angleterre à Southampton le neuf novembre mil sept cent cinquante six à Marinne Le Blanc fille de Jean Le Blanc et d'Anne Landry demeurant au village de Locqueltas paroisse de Sauzon,

Anne Marie Babin en mil sept cent trente sept mariée en Angleterre à Southampton à Allain Le Blanc demeurant au village de Kerledan paroisse de Sauzon,

Laurent Babin en mil sept cent quarante marié à Belle Île en mer au Palais paroisse Saint Géraud à Marie Françoise Carrière le quatre février mil sept cent soixante six demeurant actuellement au dit Palais,

Charles Babin le vingt six février mil sept cent quarante deux demeurant avec sa mère la dite Marguerite Dupuis au village de Kerledan paroisse de Sauzon;

Telle est la déclaration de la veuve Claude Babin de laquelle lecture lui faite elle a dit contenir vérité et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Clos et arrêté au dit Sauzon sous les seings des quatre témoins sus nommés, de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet ce jour douze mars dit an. un mot rayé nul.

Signés : Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Simon Pierre Daigre -
J.L. Le Loutre p^rtre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis juré-

Famille de Pierre Doucet du village d'Anvorte paroisse de Sauzon

Déclaration de Pierre Doucet du village d'Anvorte

L'an mil sept cent soixante sept le neuvième mars a comparu Pierre Doucet, demeurant au village d'Anvorte paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Louis Courtin, Simon Pierre Daigre et de Jean Baptiste Le Blanc, Acadiens demeurant en cette île, témoins, a déclaré être né aux Mines paroisse de Saint Charles au mois de novembre mil sept cent trente huit, de Jean Doucet et de Magdelaine Thériot du dit lieu, Jean Doucet issu de Jean Doucet et de Marie Robichaut du Port Royal, et Jean Doucet descendu de Charles Doucet et de Huguette Guérin, Charles Doucet sorti de Germain Doucet venu du Canada et marié au Port Royal à Marguerite Landry et tous deux morts au dit lieu, Marie Robicho fille de Prudent Robicho et d'Henriette Petitpas, Prudent Robicho issu de Charles Robicho venu de France avec sa femme établis au Port Royal et morts au dit lieu,

Magdelaine Thériot née aux Mines en la dite paroisse Saint Charles en mil sept cent quinze de Jean Thériot et de Magdelaine Bourg, Jean Thériot fils de Germain Thériot et de Marie Richard, et Germain Thériot issu de Claude Thériot venu de France marié au Port Royal à Marie Gaudet et tous deux morts au dit lieu,

Du mariage du dit Jean Doucet et de Magdelaine Thériot mariés aux Mines en mil sept cent trente sept sont nés savoir,

Pierre Doucet déclarant en la dite paroisse de Saint Charles au mois de novembre mil sept cent trente huit,

Paul Marie Doucet né à Beaubassin au mois de janvier mil sept quarante six demeurant à présent à Miramichy,

Le dit Pierre Doucet, déclarant, marié en Angleterre à Southampton le vingt six avril mil sept cent soixante trois à Marie Blanche Richard, née aux Mines paroisse Saint Charles au mois de février mil sept cent quarante six, de Joseph Richard et de Marguerite Le Blanc, Joseph Richard fils de Pierre Richard et de Marguerite Landry, et Pierre Richard issu de Michel Richard dit Sans Soucy, venu de France et marié au Port Royal à Anne Blanchard et tous deux morts au dit lieu,

Marguerite Le Blanc née aux Mines paroisse de Saint Charles en mil sept cent vingt six de Charles Le Blanc et de Magdelaine Gautrot, Charles Le Blanc fils d'Antoine Le Blanc et de Marie Bourgeois, et Antoine Le Blanc issu de Daniel Le Blanc venu de France avec sa femme, établis au Port Royal et tous deux morts au dit lieu,

Du mariage de Joseph Richard et de Marguerite Le Blanc sont nés aux Mines paroisse de Saint Charles, savoir,

Marie Blanche Richard femme du dit déclarant,

Charles Richard en mil sept cent quarante neuf, garçon demeurant au dit village d'Anvorte paroisse de Sauzon avec le dit Pierre Doucet son beau frère,

Du mariage du dit Pierre Doucet avec Marie Blanche Richard sont nés, savoir,

Joseph Basille Doucet à Saint Servant de Saint Malo le deux février mil sept cent soixante quatre,

Marie Blanche Doucet née à Belle Île en mer au palais paroisse Saint Géraud le vingt et un janvier mil sept cent soixante six;

Telle est la déclaration de Pierre Doucet de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a signé conjointement avec les dits témoins sus nommés. Clos et arrêté au dit Sauzon sous les seings de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet ce jour douze mars dit an. un mot rayé nul.

Signés: Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Simon Pierre Daigre - Jean Baptiste Le Blanc
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis -

Famille de Jean Baptiste Le Blanc du village de Loqueltas paroisse de Sauzon

Déclaration de Jean Baptiste Le Blanc du village de Loqueltas

L'an mil sept cent soixante sept le neuvième mars a comparu Jean Baptiste Le Blanc, demeurant au village de Loqueltas paroisse de Sauzon, lequel en présence de Joseph Babin, Louis Courtin, Simon Pierre Daigre et Pierre Doucet, tous Acadiens, témoins, demeurant en cette île, a déclaré être né à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph le vingt huit octobre mil sept cent quarante six, de Jean Baptiste Le Blanc dit Des Sapins né aux Mines paroisse de Saint Charles en mil sept cent seize et de Marguerite Mélançon née au dit lieu en mil sept cent vingt quatre, Jean Baptiste Le Blanc dit Des Sapins, fils de Jean Le Blanc aussi dit Des Sapins et d'Anne Landry, Jean Le Blanc issu d'Antoine Le Blanc et de Marie Bourgeois, et Antoine Le Blanc sorti de Daniel Le Blanc venu de France avec sa femme établis au Port Royal et tous deux morts au dit lieu,

Marguerite Mélançon fille de Joseph Mélançon et de Marguerite Le Blanc, Joseph Mélançon issu de Philippe Mélançon et de Marguerite Dugast, et Philippe Mélançon descendu de Pierre Mélançon sorti d'Ecosse marié abjuration faite à Anne Mius du Port Royal et tous deux décédés en la paroisse Saint Charles,

Le dit Jean Baptiste Le Blanc dit Des Sapins père du déclarant marié en la dite paroisse de Saint Charles à la dite Marguerite Mélançon et de ce mariage est né le dit Jean Baptiste Le Blanc, déclarant fils unique à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, et le dit Jean Baptiste Le Blanc dit Des Sapins mort au village de Loqueltas paroisse de Sauzon le vingt septembre mil sept cent soixante six et la dite Marguerite Mélançon décédée en Angleterre à Southampton en mil sept cent cinquante six,

Le dit Jean Baptiste Le Blanc a de plus déclaré que Joseph Daigre son cousin germain enfant mineur fils unique est né aux Mines paroisse Saint Charles au mois de mars mil sept cent cinquante deux de Charles Daigre et de Marie Le Blanc sœur germaine de Jean Baptiste Le Blanc dit Des Sapins et issue des mêmes aïeuls,

Le dit Charles Daigre fils de Joseph Daigre et de Magdelaine Gautrot, Joseph Daigre issu de Bernard Daigre du Port Royal et décédé au Port La Joie dans l'Île Saint Jean, et de Claire Bourg du dit Port Royal, et morte à Pigiguit paroisse de l'Assomption, le dit Bernard Daigre descendu de Jean Daigre venu de France, marié au Port Royal à Marie Gaudet et tous deux morts au dit lieu; Le dit Charles Daigre père du mineur mort dans le vaisseau qui transportait les familles acadiennes de Virginie en Angleterre au mois de juin mil sept cent cinquante six;

La dite Marie Le Blanc mère du dit mineur décédée à Southampton au mois d'août mil sept cent cinquante six;

Telle est la déclaration de Jean Baptiste Le Blanc de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a signé conjointement avec les témoins mentionnés au présent. Clos et arrêté à Sauzon le douze mars dit an sous les seings de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet pour écrire les dites déclarations,

Signés: Louis Courtin - Pierre Doucet - Jean Baptiste Le Blanc - Simon Pierre Daigre - Joseph Babin
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis juré-

Famille de Joseph Babin du village de Loqueltas paroisse de Sauzon

Déclaration de Joseph Babin du village de Loqueltas

L'an mil sept cent soixante sept le dixième jour du mois de mars a comparu Joseph Babin, demeurant au village de Loqueltas paroisse de Sauzon, lequel en présence de Louis Courtin, Simon Pierre Daigre, Pierre Doucet et Olivier Daigre, témoins, tous Acadiens, demeurant en cette île, a déclaré être né aux Mines paroisse Saint Charles en mil sept cent trente cinq, de feu Claude Babin et de Marguerite Dupuis demeurant actuellement au village de Kerledan paroisse de Sauzon où la généalogie de la famille Babin a été faite y recours,

Le dit Joseph Babin marié en Angleterre à Southampton le neuf novembre mil sept cent cinquante six à Marinne Le Blanc soeur germaine de feu Jean Baptiste Le Blanc dit Des Sapins et issue des mêmes aïeux née à la dite paroisse Saint Charles en mil sept cent trente cinq;

De ce mariage sont nés, savoir

Joseph Nicaise Babin à Southampton le onze octobre mil sept cent cinquante sept,

Bonaventure Babin né au dit lieu le vingt neuf novembre mil sept cent cinquante neuf,

Marie Théotiste Babin née au dit lieu le trois décembre mil sept cent soixante et un,

Marie Victoire Babin née le dix neuf février mil sept cent soixante trois à bord du vaisseau du Roi La Dorothée dans le passage d'Angleterre à Saint Malo;

François Laurent Babin né à Belle Île en mer au Palais paroisse de Saint Gérard le deux janvier mil sept cent soixante six:

Telle est la déclaration de Joseph Babin de laquelle lecture faite il a dit contenir vérités et a signé conjointement avec les quatre témoins mentionnés au présent. Clos et arrêté à Sauzon sous les seings de Messire Joseph Benoist curé de Sauzon, attendue la paralysie de Messire Le Touquet recteur de la dite paroisse, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire et de nous commis à cet effet: Ce jour douze mars dit an mil sept cent soixante sept après midi.

Signés: Louis Courtin - Pierre Doucet - Joseph Babin - Simon Pierre Daigre - Olivier Daigre
J.L. Le Loutre p[^]tre miss - J. Benoist curé de Sauzon - Thébaud commis juré-

Nous soussigné commis à l'effet de l'enregistrement de la généalogie des Acadiens établis en cette île certifions la présente minute conforme à la grosse envoyée pour être déposée au greffe du Siège royal d'Auray à l'exception de la signature de Monsieur l'Abbé Le Loutre qui n'ont pas été portées sur la grosse déposée à Auray attendu qu'il est parti de cette île le douze mars dernier avant la confection de la dite grosse
à Belle Île en mer le 12 avril 1767,

Thébaud
Commis Juré

Je soussigné Curé de la paroisse de Sauzon en Belle Île en mer attendu la paralysie générale dont est affecté Monsieur Le Touquet recteur de la dite paroisse de Sauzon certifie la présente minute originale véritable et conforme à l'autre minute originale sur commun envoyée pour être déposée aux archives du Greffe royal d'Auray aux termes de l'arrêt de la Cour à l'exception des signatures de Mr l'Abbé Le Loutre qui n'ont pu être inscrites sur d'autres minutes attendu son départ de l'île le douze mars dernier avant la confection de la dite minute et la perfection du présent en foi de quoi j'ai signé à Sauzon en Belle Île en mer le vingt et unième jour du mois de juillet mil sept cent soixante sept

B. Benoist Curé de Sauzon

LOCMARIA

Le présent registre contenant trente rôles de papier timbré, le premier et dernier compris, a été par nous noble maître François Lucas Du Mottays, ancien avocat, en l'absence de Monsieur le sénéchal d'Aray chiffré millésimé pour servir à inscrire les baptêmes et mariages qui se feront en la paroisse du Palais pendant l'année mil sept cent soixante sept pour les Acadiens ensemble la généalogie des Acadiens actuellement établis à Belleisle. Fait à Aray ce trente janvier mil sept cent soixante sept.

Signé Lucas du Mottays
ancien avocat

L'an mil sept cent soixante sept le dix huitième jour du mois de février avant midy Maître Jean Marie Thébaud, Notaire et procureur en la Juridiction du marquisat royal de Belleisle en mer ayant été commis pour l'enregistrement de la Généalogie des Acadiens nouvellement établis en cette Isle ordonné par l'arrêt de la Cour et du choix de nous fait par les dits Acadiens des quatre paroisse de l'île. Nous avons prêté le serment devant noble maître Lucas du Mottays ancien avocat au Siège royal d'Aray en l'absence de Monsieur le Sénéchal d'Aray, sur la remontrance de Noble Maître hillarion allain avocat au dit siège et substitut de Monsieur le procureur du roy le trentième jour du dit mois de janvier et procédant à l'exécution du dit arrêt nous avons ouvert le présent registre en présence de vénérable et discret Messire Joseph Benoist curé de la paroisse de Sauzon, de vénérable et discret Messire Jean Louis Le Loutre ancien vicaire général du Diocèse de Québec, Missionnaire et directeur des dites familles acadiennes et de Monsieur Jacques Frouteaux de Laclous procureur du roy de cette Juridiction sous leurs seings et les nôtres, les dits jour mois et an que devant,

Signé : J. Benoist curé de Sauzon

J.L.Le Loutre Prêtre miss.

Frouteaux de Laclous
Procureur du Roy

Thébaud commis juré

Généalogie des familles acadiennes
établies dans la paroisse de Locmaria à Belle-Île-en-Mer
rapportée au présent registre conformément à l'arrêt de la Cour
dont copie ci dessus et des autres parts.

Déclaration de Pierre Trahant demeurant au village de Borderhouat

L'an mil sept cent soixante sept le onzième jour du mois de février avant midi a comparu, Pierre Trahant, Acadien d'origine, actuellement colon en cette île, demeurant au village de Borderhouat, accompagné de Charles Gautrot, aussi Acadien, de Miniac Daigre, Emilien Segoiot et de Charles Granger, tous Acadiens demeurant en cette île paroisse de Locmaria et du Palais, témoins toute déclaration, devant lesquels le dit Pierre Trahant a déclaré être issu de Guillaume Trahant son aïeul venu de France après le traité de Breda du trente et un juillet mil six cent soixante et marié au Port Royal à Magdelaine Le Brun et tous deux morts au dit Port Royal; du mariage de Guillaume Trahant et de Magdelaine Le Brun sa femme sont nés au Port Royal, savoir,

Guillaume Trahant père du déclarant marié au dit Port Royal à Jacqueline Benoist fille de Martin Benoist et de Marie Chaussegros, tous deux venus de France morts au dit lieu,

Jean Trahant né au Port Royal et marié au dit lieu à Marie Boudrot fille de Charles Boudrot et de Marie Corperon du Port Royal morts au dit lieu,

Alexandre Trahant né au dit Port Royal et y marié à Marie Pellerin fille de

Marie Trahant née au même lieu et y mariée à Charles Douaron venu de France morts tous deux au dit Port Royal,

Anne Trahant née au dit Port royal et y mariée à un soldat tambour venu de France nommé La Rozette tous deux morts au Port Royal,

Du mariage de Guillaume Trahant et de Jacqueline Benoist sa femme sont nés à Pigiguit paroisse de l'Assomption le dit ci après dénommé

Pierre Trahant né le neuf juin mil six cent quatre vingt seize et marié en la dite paroisse de l'Assomption le trente septembre mil sept cent seize, à Magdelaine Comeau fille de Jean Comeau et de Françoise Hébert du dit lieu, et Jean Comeau fils d'un autre Jean Comeau venu de France, et Françoise Hébert fille d'Estienne Hébert venu de France mort au dit Port Royal avec sa femme, le dit Jean Comeau (..... mot manquant) fils, Françoise Hébert et ses père et mère mort à (mots manquants) et la dite Magdelaine Comeau femme de Pierre Trahant décédée à Pigiguit paroisse de l'Assomption

Anne Trahant née à Pigiguit paroisse de l'Assomption et mariée au dit lieu à Antoine Le Prince tous deux décédés au dit lieu,

Jean Trahant né au dit lieu en mil six cent quatre vingt dix huit et y marié à Marie Charlotte Comeau fille de Jean Comeau et Françoise Hébert,

Joseph Trahant né au dit lieu en l'année mil sept cent et marié aux Mines paroisse Saint Charles à Marie Blanchard fille de René Blanchard et de Catherine Landry de la dite paroisse,

François Trahant né à Pigiguit en mil sept cent deux marié en la paroisse de Saint Charles à Angélique Mélançon, fille de Philippe Mélançon et de Catherine Dugast de la dite paroisse

Marie Trahant née à Pigiguit paroisse de l'Assomption et mariée à Honoré Le Blanc fils de Jacques Le Blanc et de Catherine Landry, la dite Marie Trahant décédée à Liverpool en Angleterre au mois de juin mil sept cent soixante trois,

Du mariage du dit Pierre Trahant fils de Guillaume avec Magdelaine Comeau sa femme sont nés au dit Pigiguit les ci après,

Bruneau Trahant au mois d'août mil sept cent dix neuf marié à Pigiguit en la paroisse de la Saint Famille au mois d'octobre mil sept cent quarante à Marguerite Landry fille de Pierre Landry et de Marguerite Forest et transporté avec sa famille à Philadelphie colonie anglaise,

Marie Joseph Trahant née au dit lieu au mois de décembre mil sept cent vingt et un mariée à Philippe Mélançon fille de Philippe Mélançon et de Catherine Dugast, la dite Marie Joseph morte à Philadelphie et le dit Philippe à Halifax dans la nouvelle Ecosse,

Pierre Trahant fils du déclarant né au dit lieu au mois de juin mil sept cent vingt trois en première noce en la paroisse Saint Charles à Marguerite Le Blanc, fille de Jean Le Blanc et d'Anne Bourgeois de la même paroisse, la dite Marguerite Le Blanc morte sans enfant à Liverpool au mois d'août mil sept cent cinquante six, le dit Pierre Trahant marié en seconde noce au dit lieu de Liverpool au mois de février mil sept cent cinquante huit à Elisabeth Darrois, fille d'Etienne Darrois d'Anne Brault morte sans enfant au dit lieu en mil sept cent cinquante neuf, le dit Trahant marié en troisième noce à Liverpool le douze mai mil sept cent soixante à Magdelaine Vincent veuve Jean Baptiste Duon, ce Pierre Trahant et femme demeurant au village de Gouelan paroisse de Bangor,

Magdelaine Trahant née à Pigiguit au mois d'octobre mil sept cent vingt cinq et y mariée à Alexis Brault, fils d'Alexandre Brault et de Marie Dugast, transportée par les Anglais au Maryland colonie anglaise,

Anne Trahant née à Pigiguit au mois de novembre mil sept cent vingt sept mariée en la paroisse de la Saint Famille à Brigitte Landry fille de Pierre Landry et de Marguerite Forest et transportée au dit Maryland
(Nota : texte respecté il s'agit bien d'Anne Trahant mariée à Brigitte Landry),

Marguerite Trahant née au dit lieu de Pigiguit au mois d'août mil sept cent trente et un mariée à Joseph Le Blanc du village de Kerledant paroisse de Sauzon et morte à Liverpool de décembre mil sept cent cinquante sept,

Joachim Trahant né à Pigiguit paroisse de l'Assomption le vingt cinq mars mil sept cent trente cinq marié en première noce en la paroisse de Saint Charles à Marguerite Landry, fille de Germain Landry et d'Anne Le Blanc, le dit Germain Landry fils d'un autre Germain Landry et de Marie Mélançon, et la dite Anne Le Blanc fille de François Le Blanc et de Marguerite Hébert tous deux de la paroisse de Saint Charles, de ce mariage est née dans la dite paroisse de l'Assomption le vingt neuf septembre mil sept cent cinquante cinq Marie Blanche Trahant, et la dite Marguerite Landry femme du dit Trahant morte à Liverpool en mil sept cent cinquante sept,

Le dit Joachim Trahant marié en seconde noce au dit Liverpool le quatorze octobre mil sept cent cinquante neuf à Marie Duon fille de Jean Baptiste Duon et de Magdelaine Vincent de la paroisse Saint Joseph rivière aux Canards, de ce mariage est né à Liverpool le douze août mil sept cent soixante Joseph Trahant, Simon Adon né au dit lieu au mois de décembre mil sept cent soixante deux, Anne Prince née le dix neuf septembre mil sept cent soixante quatre en la ville de Morlaix paroisse Saint Mathieu Evêché de Tréguier,

La dite Marie Duon femme du dit Joachim Trahant née à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le neuf novembre mil sept cent quarante de Jean Baptiste Duon et de Magdelaine Vincent ses père et mère, ainsi qu'il est rapporté au registre des généalogies de la paroisse de Bangor,

Telle est la déclaration du dit Pierre Trahant qui la certifie véritable et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté sous les seings de Charles Gautrot, Miniac Daigre, Emilien Ségoilot et de Charles Granger, témoins, aussi sous le dit seing de Messire Joseph Bliguet recteur de Locmaria et de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre, et de nous commis à cet effet, le dit jour, mois et an que devant, les mots déclarant, Trahant, lequel, rayés nuls, le mot Xbre clarifié le mot onze approuvé.

Signés: Charles Gautraux - Miniac Daigre - Emilien Ségoilot - Charles Granger - Thébaud commis Juré
- Bliguet Recteur de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss. -

Déclaration de Jean Hébert du village de Borderhouat paroisse de Locmaria

L'an mil sept cent soixante sept le onzième jour du dit mois de février a comparu, Jean Hébert, colon, demeurant au village de Bordrehouat paroisse de Locmaria en cette île, accompagné de Charles Gautrot, Miniac Daigre, Emilien Segoilot et Charles Granger, tous Acadiens demeurant en cette paroisse de Locmaria et du Palais, devant lesquels le dit Jean Hébert a déclaré qu'il est né à Pigiguit paroisse de l'Assomption en l'année mil six cent quatre vingt dix neuf, de Jean Hébert et de Jeanne Douaron, Jean Hébert issu d'Estienne Hébert venu e France avec Marie Godet sa femme tous deux décédés au Port Royal; Jeanne Douaron fille de Charles Douaron venu de France et décédé à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille, le dit Jean Hébert marié en mil sept cent vingt deux en la dite paroisse à Marguerite Trahant, fille d'Alexandre Trahant du Port Royal et mort à l'Île Saint Jean en mil sept cent cinquante et Marie Pellerin morte à l'Acadie le vingt sept août mil sept cent cinquante six,

La dite Marguerite Trahant femme de Jean Hébert décédée à Liverpool le trente août mil sept cent cinquante neuf ,

Du dit mariage de Jean Hébert et de feu Marguerite Trahant sont issus,

1° Jean Hébert en l'année mil sept cent vingt neuf marié en mil sept cent cinquante et un aux Mines paroisse Saint Charles à Anne Le Blanc fille de Pierre Le Blanc et d'Anne Thériot, transportés avec leur famille à La Cayenne,

2° Allain Hébert né au mois de mars mil sept cent vingt cinq en la dite paroisse, marié au dit lieu en première noce au mois d'octobre mil sept cent quarante six à Henriette Thibodault née en la dite paroisse en mil sept cent vingt sept fille de Jean Baptiste Thibodault et de Marguerite Boudrot de la même paroisse et transportés par les Anglais à Boston, la dite Henriette Thibodault morte à Pigiguit au mois de septembre mil sept cent cinquante quatre; du mariage d'Allain Hébert et de feu Henriette Thibodault sont nés , savoir,

Firmin Hébert en la même paroisse de l'Assomption en mil sept cent quarante sept, Elisabeth Hébert en mil sept cent quarante neuf, Paul Hébert en mil sept cent cinquante et un et Marguerite Blanche Hébert en mil sept cent cinquante trois, Le dit Allain Hébert transporté de Boston en Angleterre et marié en seconde noce à Liverpool au mois de décembre mil sept cent cinquante neuf à Françoise Saunier, fille de Pierre Saunier et de Marguerite Vincent de la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, le dit Allain Hébert passé avec sa femme à La Cayenne où ils morts et tous les enfants du second mariage

Pascal Hébert fils de Jean et de Marguerite Trahant né en la dite paroisse de l'Assomption en mil sept cent quarante cinq, et marié à Liverpool en Angleterre à Françoise Trahant, fille de Pierre Trahant et de Jeanne Daigre de la rivière aux Canards de la paroisse Saint Joseph, le dit Pascal passé à La Cayenne avec sa femme où il est mort avec l'unique enfant de son mariage avec la dite Trahant laquelle est repassée de La Cayenne en France et est à présent au village de Calastren paroisse de Bangor,

Agnès Hébert née à Pigiguit dans la dite paroisse en mil sept cent quarante, mariée le vingt huit janvier mil sept cent cinquante huit à Liverpool à Joseph Le Blanc demeurant en cette île au village de Kerledan paroisse de Sauzon,

Aimable Hébert né au dit lieu en mil sept cent quarante six marié à Liverpool à Marie Richard fille de Pierre Richard demeurant en cette île au village de Kerbellec paroisse du Palais et de Marie Josèphe Le Blanc décédée à Liverpool, de ce mariage sont nés deux enfants, savoir,

1° Marie Hébert le neuf janvier mil sept cent soixante quatre à Morlaix paroisse de Saint Mathieu, Evêché de Tréguier,

2° Brigitte Hébert né dans le bateau plat qui devait les passer en cette île le vingt neuf septembre mil sept cent soixante cinq et baptisée le lendemain au dit Morlaix paroisse Saint Mélaine même Evêché de Tréguier,

Magdelaine Modeste Hébert née en la même paroisse en mil sept cent quarante et un et mariée à Liverpool le trente janvier mil sept cent cinquante sept à Jean Baptiste Trahant, né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le dix janvier mil sept cent trente cinq, fils de Joseph Trahant et d'Elisabeth Thériot, Joseph Trahant mort à Liverpool et Elisabeth sa femme en Virginie, Le dit Joseph Trahant fils de Jean Trahant et de Marguerite Boudrot aussi décédés en la paroisse de Saint Joseph, le dit Jean Trahant issu de Guillaume Trahant venu de France et marié au Port Royal à Magdelaine Brun tous deux morts au Port Royal, la dite Marguerite Boudrot issue de Charles Boudrot et de Magdelaine Bourg décédés à Pigiguit paroisse de la Saint Famille,

Du mariage de Jean Baptiste Trahant avec Magdelaine Modeste Hébert sont nés deux enfants, savoir,

1° Jean Baptiste Trahant à Liverpool le trois avril mil sept cent soixante et un,

2° Jean Michel Hébert le vingt six août mil sept cent soixante quatre à Morlaix paroisse Saint Mathieu, Evêché de Tréguier et le dit Jean Hébert déclarant marié à Liverpool le huit octobre mil sept cent soixante trois à Esther Courtenay anglaise âgée de cinquante sept à cinquante huit ans

Telle est la déclaration de Jean Hébert de laquelle lecture lui faite, il a déclaré contenir vérité et ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté sous les seings de Monsieur Bliguet recteur de Locmaria, de Monsieur Le Loutre prêtre missionnaire, et de nous commis à cet effet, le dit jour, mois et an que devant, les mots Hébert approuvés, ceux Trahant, cinq rayés nuls. le mot onze aussi approuvé, le mot cent rayé nul, celui mil approuvé aussi sous les seings des témoins dénommés au présent,.

Signés : Charles Gautraux - Miniac Daigre - Emilien Ségoilot - Charles Granger - Thébaud commis Juré
- Bliguet Recteur de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss. -

Déclaration de Joseph Poirier du village de Kerzo paroisse de Locmaria

De ce jour treize février mil sept cent soixante sept avant midi, a comparu, Joseph Poirier, demeurant en cette île au village de Kerzo paroisse de Locmaria, accompagné de Charles Gautrot, Miniac Daigre, Emilien Segoilot et Charles Granger, tous demeurant en cette île paroisse de Locmaria et du Palais, devant lesquels témoins le dit Joseph Poirier a déclaré être né en la paroisse de Beaubassin en Acadie le cinq octobre mil sept cent dix neuf, de François Poirier décédé en la dite paroisse et de Marie Aché morte à l'Île Saint Jean, François Poirier issu de Michel Poirier sorti de France et mort à Beaubassin, Marie Aché fille de Michel Aché et d'Anne Cormier tous deux décédés à l'Île Saint Jean en l'Amérique septentrionale, Evêché de Québec

Le dit Joseph Poirier marié en première noce à Beaubassin le vingt six septembre mil sept cent quarante six à Elisabeth Mathieu, décédée au dit lieu sans enfant du dit mariage,

Le même Joseph Poirier, marié en seconde noce au dit lieu le six octobre mil sept cent quarante huit à Ursule Renault née aux Mines paroisse Saint Charles en mil sept cent vingt sept, fille de Louis Renaud mort en mer au Cap Saint Louis Côtes de l'Acadie lequel Renaud était sorti de France, et de Marie Lapierre transportée à Boston par les Anglais, la dite Marie Lapierre issu de Jacques Lapierre et de Marie Rimbault sortis de France et décédés à Beaubassin,

Du mariage du dit Poirier sont nés les enfants ci après, savoir,

1° Marguerite Poirier à l'Île Saint Jean paroisse Saint Louis le deux novembre mil sept cent cinquante quatre,

2° Marie Josèphe Poirier née au dit lieu le seize février mil sept cent cinquante six,

3° Joseph Poirier né en la paroisse de Saint Enogat Evêché de Saint Malo le vingt cinq mars mil sept cent soixante et un,

4° Pierre Poirier né au dit lieu le dix neuf octobre mil sept cent soixante trois,

5° Marie Françoise Poirier née en cette île paroisse Saint Géraud du Palais le dix huit octobre mil sept cent soixante cinq,

Telle est la déclaration du dit Joseph Poirier qu'il a affirmée véritable après lecture lui est faite, et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté sous les seings de Charles Gautrot, Miniac Daigre, Emilien Ségoilot et Charles Granger, témoins, en présence et aussi sous les seings de Messire Bliguet recteur de Locmaria, et Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire, les dits jour mois an que devant, et sous celui de nous commis à cet effet.

Signés : Charles Gautraux - Miniac Daigre - Emilien Ségoilot - Charles Granger - Thébaud commis Juré
- Bliguet Recteur de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss. -

Déclaration d'Abraham Gendre du village de Kerzo paroisse de Locmaria

Du dit jour treize février mil sept cent soixante sept avant midi, a comparu, Abraham Gendre, colon, demeurant au village de Kerzo paroisse de Locmaria, accompagné de Charles Gautrot, Miniac Daigre, Emilien Ségoilot et Charles Granger, tous Acadiens, demeurant en cette île paroisse de Locmaria et du Palais, devant lesquels témoins le dit Abraham Gendre a déclaré qu'il est né en la paroisse de Notre Dame de Beaumont de Lomagne archevêché d'Auch en Gascogne le dix huit octobre mil sept cent vingt cinq de Guy Le Gendre et de Catherine Foutousie et s'être marié à Saint Servant de Saint Malo le dix sept janvier mil sept cent soixante trois à Marie Josèphe Robichault née en la paroisse de Saint Pierre et Saint Paul de Cobeguid en Acadie le six mars mil sept cent dix sept, de Joseph Robichault et de Claire Le Blanc, Joseph Robichault issu de Charles Robichault décédé au Port Royal, Claire Le Blanc issue d'André Le Blanc et de Jeanne Dugast décédés aux Mines paroisse Saint Charles, le dit Joseph Robichault mort à Saint Servant de Saint Malo et la dite Claire Le Blanc vivante et demeurant au dit lieu de Saint Servant.

Telle est la déclaration du dit Abraham Gendre de laquelle lecture lui donnée il a dit être véritable et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté sous les seings de Charles Gautrot, Miniac Daigre, Emilien Ségoilot et Charles Granger, témoins, en présence et aussi sous les seings de Messire Joseph Bliguet recteur de Locmaria, et Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire, et de nous commis à cet effet, les dits jour mois an que devant.

Signés : Charles Gautraux - Miniac Daigre - Emilien Ségoilot - Charles Granger - Thébaud commis Juré
- Bliguet Recteur de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss. -

Famille d'Alexis et Jean Douaron du village de Borthéro paroisse de Locmaria

Déclaration d'Alexis Douaron du village de Borthéro paroisse de Locmaria

Du dit jour ont comparu Alexis et Jean Douaron, frères, demeurant au village de Borthéro paroisse de Locmaria, accompagnés de quatre témoins ci dessus nommés devant lesquels les déclarants ont dit savoir Alexis Douaron être né à Pigiguit paroisse de l'Assomption le vingt neuf juin mil sept cent vingt trois de Louis Douaron décédé au dit lieu et de Marguerite Bariot morte à l'Île Saint Jean, le dit Douaron issu de Charles Douaron décédé à Pigiguit paroisse de la Sainte Famille, Marguerite Bariot issue de Nicolas Bariot et de Martine Hébert sortis de France et décédé en la paroisse de l'Assomption

Le dit Alexis Douaron marié en première noce au dit lieu le douze septembre mil sept cent quarante trois, à Marguerite Thibodault fille d'Alexandre Thibodault et de Françoise Benoist de la dite paroisse, le dit Alexandre Thibodault et sa fille Marguerite femme d'Alexis Douaron décédés à l'Île Saint Jean, le dit Alexandre Thibodault issu de Pierre Thibodault et de Marie Bourg décédés en la dite paroisse de l'Assomption, la dite Françoise Benoist transportée par les Anglais au Maryland colonie anglaise est issue de Pierre Benoist décédé en la paroisse e la Sainte Famille,

Du mariage d'Alexis Douaron et Marguerite Thibodault sont issus les deux enfants ci après dénommés, savoir,

1° Alexis Grégoire Douaron né en la paroisse de l'Assomption le quinze avril mil sept cent quarante quatre,

2° Joséphat Douaron né au dit lieu le vingt et un novembre mil sept cent quarante six,

Le dit Alexis Douaron marié en seconde noce en la paroisse de Saint Paul Île Saint Jean le vingt juillet mil sept cent cinquante huit à Madelaine Josèphe Bourg fille de François Bourg et de Marguerite Hébert de Cobiguid paroisse Saint Pierre et Saint Paul, le dit François Bourg décédé à l'hôpital de Saint Malo, issu de Pierre Bourg et de Marguerite Blanchard décédée au dit Cobiguid; Marguerite Hébert décédée en la paroisse Saint Pierre et Saint Paul était fille de Jean Hébert et de Marguerite Landry tous deux morts au dit lieu,

De ce second mariage sont nés les enfants ci après nommés, savoir,

1° Jean Charles Douaron en la paroisse de Saint Enogat Evêché de Saint Malo le trente août mil sept cent soixante,

2° Magdelaine Douaron née au dit lieu le dix sept janvier mil sept cent soixante trois,

3° Marie Rose Douaron née le vingt quatre octobre mil sept cent soixante cinq au Palais paroisse Saint Géraud,

Déclaration d'Alexis Douaron du village de Borthéro paroisse de Locmaria

Jean Douaron, frère Germain d'Alexis Douaron est issu des mêmes aïeux à déclaré être né à Pigiguit paroisse de l'Assomption au mois de mai mil sept cent trente et marié en la paroisse de Saint Pierre et Saint Paul, pointe dans l'Île Saint Jean le vingt janvier mil sept cent cinquante deux à Anne Thibodault née à Pigiguit paroisse de l'Assomption le huit janvier mil sept cent trente et un, issue d'Alexandre Thibodault et de Françoise Benoist de la dite paroisse, le dit Alexandre Thibodault issu de Pierre Thibodault et de Marie Bourg, et Françoise Benoist issue de Martin Benoist et Marie Chaussegros tous deux de France morts en Acadie,

De ce mariage sont nés les enfants ci après nommés, savoir,

1° Jean Baptiste Douaron l'onze avril mil sept cent soixante en la paroisse de Saint Enogat Evêché de Saint Malo,

2° Anne Dorothée Douaron née au dit lieu le trente juin mil sept cent soixante deux,

3° Pierre Douaron né au dit lieu l'onze août mil sept cent soixante trois,

4° Marguerite Douaron née au dit lieu le trente (?) février (?) mil sept cent soixante quatre,
(trente et février mots clairement écrits)

Telles sont les déclarations d'Alexis et Jean Douaron, frères, desquelles lecture leur faite et ils ont dit contenir vérité et ne savoir signer de ce interpellé. Clos et arrêté sous les seings de Charles Gautrot, Miniac Daigre, Emilien Ségoilot et Charles Granger, témoins, en présence et aussi sous les seings de Messire Joseph Bliguet recteur de Locmaria, et Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire, et de nous commis à cet effet, les dits jour mois an que devant.

Signés : Charles Gautraux - Miniac Daigre - Emilien Ségoilot - Charles Granger - Thébaud commis Juré
- Bliguet Recteur de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss. -

Famille d'Emilien Ségoilot du village de Borbren paroisse de Locmaria

Déclaration d'Emilien Ségoilot du village de Borbren paroisse de Locmaria

L'an mil sept cent soixante sept le quatorzième jour du mois de février a comparu, Emilien Ségoilot, colon, demeurant au village de Borbren paroisse de Locmaria, assisté de Charles Gautrot, Miniac Daigre, Charles Granger et Jean Granger, tous Acadiens demeurant en cette île, devant lesquels témoins le dit Emilien Ségoilot a déclaré être né le quinze août mil sept cent treize à Chatelnault paroisse Saint Pierre et Saint Paul Evêché d'Autun, fils de Dominique Ségoilot et de Marie Boulet;

Le dit Emilien Ségoilot ancien sergent dans les troupes détachées de la Marine en garnison à Louisbourg, et de présent invalide, a déclaré s'être marié à l'Île Saint Jean au Port La Joie le premier septembre mil sept cent cinquante deux à Elisabeth Blanche Lavache, fille de François Lavache et d'Anne Marie Vincent, la dite Elisabeth Blanche Lavache décédée au dit lieu le premier août mil sept cent cinquante trois, le dit François Lavache décédé à Boulogne le douze mars mil sept cent soixante, la dite Marie Vincent issue de Pierre Vincent et de Marie Trahan de présent demeurant à Saint Malo,

1er mariage

Du premier mariage du dit Emilien Ségoilot est né à l'Île Saint Jean paroisse Saint Pierre et Saint Paul Evêché de Québec un fils ci après nommé

François Dominique Ségoilot le trente un juillet mil sept cent cinquante trois,

2ème mariage

Le dit Emilien Ségoilot marié en seconde noce au dit Port La Joie en l'Île Saint Jean le premier septembre mil sept cent soixante cinq à Marguerite Naquin, fille de Jacques Naquin et de Jeanne Mélançon de Cobiguid, Jacques Naquin issu de Jean Baptiste Naquin et de Marguerite Bourg, et Marguerite Bourg issue de Jean Bourg et (plusieurs mots manquants), et Jeanne Mélançon issue de Pierre Mélançon et de Marie Blanchard, et le dit Pierre Mélançon fils d'un autre Pierre Mélançon et d'Anne Marie Mius, et la dite Marie Blanchard issue de Martin Blanchard et d'Anne Le Blanc, le dit Jacques Naquin décédé à Saint Malo le vingt trois janvier mil sept cent cinquante neuf,

De ce mariage sont nés les enfants ci après, savoir,

1° Marie Françoise Ségoilot le vingt neuf janvier mil sept cent soixante quatre en la paroisse de Saint Suliac Evêché de Saint Malo,

2° Marguerite Josèphe Ségoilot née à Belle Île en mer au Palais paroisse de Saint Géraud le dix neuf mars mil sept cent soixante six,

Telle est la déclaration du dit Emilien Ségoilot de laquelle lecture faite il a dit qu'elle contenait vérité et a signé avec Charles Gautrot, Miniac Daigre, Charles et Jean Granger Granger, témoins, aussi sous les seings du dit Messire Bliquet recteur de Locmaria, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire, et de nous commis pour l'enregistrement, les dits jour mois an que devant.

Signés : Charles Gautreaux - Emilien Ségoilot - Miniac Daigre - Jean Granger - Charles Granger
- Thébaud commis Juré - Bliquet Recteur de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss. -

Famille d'Anastasia Thériot Vve de feu François Thibodault du village du Cosquet
paroisse de Locmaria

Déclaration de la veuve François Thibodault au village du Cosquet paroisse de Locmaria

Au dit jour quatorze février mil sept cent soixante sept a comparu, Anastasia Thériot veuve de feu François Thibodault du village du Cosquet paroisse de Locmaria, assistée de Charles Gautrot, Miniac Daigre, Charles Granger et Jean Granger, tous Acadiens demeurant en cette île, devant lesquels témoins la dite Anastasia Thériot veuve François Thibodault a déclaré être née à Cobiguid paroisse Saint Pierre et Saint Paul le trois novembre mil sept cent dix huit, de Charles Thériot, et Charles Thériot issu de Germain Thériot et Germain, et Germain descendu de François Thériot du Port Royal et décédé au dit lieu, le dit Charles Thériot pris prisonnier à Louisbourg et mort dans la traversée,

La dite Anastasia Thériot fille d'Angélique Douaron; Angélique Douaron issue de Charles Douaron venu de France et de Françoise Godet, Françoise Godet, fille de Jean Godet et de Marie Comeault décédés au Port Royal,

La dite Anastasia Thériot mariée à Piguit paroisse de l'Assomption en mil sept cent trente huit à François Thibodeault décédé en Angleterre à Liverpool âgé de quarante huit ans; le dit François Thibodault issu de Philippe Thibodault transporté à Boston en la nouvelle Angleterre, le dit Philippe Thibodault venu de Pierre Thibodault, et Pierre Thibodault descendu d'un autre Pierre Thibodault venu de France lesquels sont tous morts dans l'Acadie,

De ce mariage sont issus,

1° François Eloi Thibodault né au dit Piguit paroisse de l'Assomption le deux juin mil sept cent quarante quatre,

2° Charles Joseph Thibodault né au dit lieu le deux février mil sept cent quarante six,

3° Marguerite Josèphe Thibodault née au dit lieu le trois novembre mil sept cent quarante huit,

4° Magdelaine Thibodault née au dit lieu le trois novembre mil sept cent cinquante,

5° Marie Thibodault née en Angleterre à Liverpool le seize mai mil sept cent cinquante huit,

Telle est la déclaration de la dite veuve François Thibodault de laquelle lecture lui faite a dit être véritable et a déclaré ne savoir signer de ce interpellée. Clos et arrêté sous les dits seings des dits témoins et sous ceux Mre Bliguet recteur de Locmaria, de Mre Jean Louis Le Loutre prêtre, et de nous commis pour l'enregistrement, les dits jour mois an que devant. le mot Tibodaut clarifié.

Signés : Charles Gautraux - Miniac Daigre - Jean Granger - Charles Granger
- Thébaud commis Juré - Bliguet Recteur de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss. -

Famille de Jean Baptiste Thériot du village du Cosquet paroisse de Locmaria

Déclaration de Jean Baptiste Thériot du village du Cosquet paroisse de Locmaria

Au dit jour quatorze février mil sept cent soixante sept a comparu, Jean Baptiste Thériot, colon, demeurant au village du Cosquet paroisse de Locmaria, accompagné d'Emilien Ségoilot, Charles Gautrot, Miniac Daigre et Charles Granger, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins devant lesquels le dit Jean Baptiste Thériot a déclaré être né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le seize août mil sept cent quarante, de Jean Thériot, et de Marie Daigre de la dite paroisse décédée en Angleterre, le dit Jean Terriot issu d'un autre Jean Thériot et de Marie Daigre issue d'Olivier Daigre et de Marie Blanchard du Port Royal, le dit Olivier Daigre décédé au dit lieu et Marie Blanchard morte en Angleterre,

Le dit Jean Baptiste Thériot marié en Angleterre le vingt trois octobre mil sept cent soixante à Marie Marguerite Granger née le huit janvier mil sept cent quarante et un à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph de Jean Baptiste Granger et de Magdelaine Landry, tous deux morts en Angleterre; Jean Baptiste Granger issu de René Granger et de Marguerite Thériot tous deux décédés à la rivière aux Canards, le dit René descendu de Laurent Granger né à Plymouth en Angleterre et marié au Port Royal après avoir fait abjuration à Marie Landry du Port Royal, et tous deux morts au dit lieu; La dite Magdelaine Landry issue de Jean Landry et de Magdelaine Mélançon tous deux transportés à Boston; Jean Landry issu d'Antoine Landry et de Marie Thibodault décédés aux Mines paroisse Saint Charles, et Magdelaine Mélançon issue de Philippe Mélançon et de Marie Dugast, tous deux décédés en la paroisse de Saint Charles;

Le dit Jean Baptiste Thériot a de plus déclaré que la dite Marie Marguerite Granger son épouse à trois frères et une soeur, issus du mariage de Jean Baptiste Granger et de Magdelaine Landry ses père et mère, qui sont Simon Joseph Granger né à la rivière aux Canards le trois mars mil sept cent quarante cinq, Pierre Simon Granger né au dit lieu le huit octobre mil sept cent cinquante, Jean Baptiste Granger né au dit lieu en mil sept cent cinquante deux et Anne Granger née au dit lieu en mil sept cent quarante trois, mariée à Christostome Trahan du village de Kerlan paroisse de Bangor;

Du dit mariage de Jean Baptiste Thériot et de Marie Marguerite Granger sont nés savoir,

Anne Marie Thériot en Angleterre le cinq octobre mil sept cent soixante et un,

Marie Marguerite Thériot née à Morlaix le vingt quatre avril mil sept cent soixante quatre,

Telle est la déclaration du dit Jean Baptiste Thériot de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a déclaré ne savoir signer de ce sommé. Clos et arrêté sous les dits seings d'Emilien Ségoilot, Charles Gautrot, Miniac Daigre et Charles Granger, témoins et sous ceux Messire Joseph Bliquet recteur de Locmaria, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire, et de nous commis pour l'enregistrement, les dits jour mois an que devant. le mot janvier rayé nul, plus le mot six aussi,

Signés : Emilien Ségoilot - Charles Gautreaux - Miniac Daigre - Charles Granger
- Thébaud commis Juré - Bliquet Recteur de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss. -

Famille de Jean Mélançon du village du Cosquet paroisse de Locmaria

Déclaration de Jean Mélançon du village du Cosquet

Du quinze février mil sept cent soixante sept a comparu, Jean Mélançon, demeurant au village du Cosquet paroisse de Locmaria, accompagné d'Emilien Ségoilot, Miniac Daigre, Charles Granger et Jean Granger, tous Acadiens demeurant en cette île, témoins de la présente déclaration, devant lesquels le dit Jean Mélançon a déclaré être né au Port Royal le quatorze septembre mil sept cent dix, d'Ambroise Mélançon mort à Québec en mil sept cent cinquante six et de Françoise Bourg décédée au Port Royal en mil sept cent quatorze, le dit Ambroise Mélançon, issu de Charles Mélançon sorti d'Angleterre et marié abjuration faite à Marie Dugast du Port Royal, et tous eux morts au dit lieu, la dite Françoise Bourg née de Bernard Bourg venu de France et marié à Françoise Brun du Port Royal, tous deux décédés au dit lieu,

Le dit Jean Mélançon marié aux Mines paroisse de Saint Charles au mois de novembre mil sept cent soixante trois à Cécile Aucoin, fille de Martin Aucoin et de Catherine Thériault, et Martin Aucoin issu d'un autre Martin Aucoin venu de France et de Marie Gaudet du Port Royal, tous deux décédés à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph, la dite Catherine Thériot issue de François Thériot et d'Anne Brun décédés au Port Royal,

Du mariage de Jean Mélançon et de Cécile Aucoin sont nés aux Mines paroisse Saint Charles, savoir,

François Mélançon le cinq octobre mil sept cent cinquante,

Magdelaine Mélançon née au dit lieu au mois d'octobre mil sept cent trente six et mariée à Saint Malo le quinze septembre mil sept cent soixante trois à Charles Gautrot né à la rivière aux Canards paroisse Saint Joseph le quatre octobre mil sept cent trente six de Pierre Gautrot et d'Agnès Le Blanc décédée à Cobiguide paroisse Saint Pierre et Saint Paul, Pierre Gautrot issu de François Gautrot et de Louise Aucoin fille de Martin Aucoin et de Marie Gaudet décédés tous deux au Port Royal, Le dit François Gautrot décédé à Saint Malo, descendu d'un autre François Gautrot mort au Port Royal, La dite Agnès Le Blanc fille de Pierre Le Blanc transportée à Boston en la nouvelle Angleterre et le dit Pierre Le Blanc issu d'Antoine Le Blancet de Marie Bourgeois des Mines paroisse de Saint Charles, et tous deux morts au dit lieu, La dite Agnès Le Blanc était fille de Françoise Landry épouse de Pierre Le Blanc décédée aux Mines et Françoise Landry issue d'Antoine Landry et de Marie Thibodault tous deux morts en la paroisse de Saint Charles, le dit Pierre Gautrot marié en seconde noce à Elisabeth Thériault aux Îles Saint Pierre et Miquelon et demeurant aux dites îles,

Du mariage du sus dit Charles Gautrot avec Magdelaine Mélançon sont nés à Saint Malo paroisse de Saint Servant, savoir, Jean Charles Gautrot le vingt et un juillet mil sept cent soixante quatre,

Jean Pierre Gautrot au Palais en Belle Île en mer paroisse Saint Géraud le quatorze janvier mil sept cent soixante six,

et enfin le dit Jean Mélançon a déclaré que Cécile Aucoin sa femme est morte à Bristol en Angleterre.

Telle est la déclaration du dit Jean Mélançon de laquelle lecture lui faite il a dit qu'elle contenait vérité et a déclaré en savoir signer de cet interpellé. Clos et arrêté sous les seings d'Emilien Ségoilot, Miniac Daigre, Charles et Jean Granger, témoins et sous ceux des dits Messires Joseph Bliquet recteur de Locmaria, Jean Louis Le Loutre prêtre missionnaire, et de nous commis pour l'enregistrement, les dits jour mois an que devant.

Signés : Emilien Ségoilot - Miniac Daigre - Charles Granger - Jean Granger
- Thébaud commis Juré - Bliquet Recteur de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss.

Famille de feu Pierre Mélançon du village du Cosquet paroisse de Locmaria

Déclaration de la veuve de Pierre Mélançon du Cosquet

L'an mil sept cent soixante sept le quinziesme jour du mois de février a comparu Marie Magdeleine Le Blanc veuve de feu Pierre Mélançon, demeurant au village du Cosquet, paroisse de Locmaria, accompagnée d'Emilien Ségoilot, Charles Gautrot, Charles et Jean Granger, tous acadiens demeurant en cette île, témoins devant lesquels la dite veuve de Pierre Mélançon a déclaré être née aux Mines paroisse de Saint Charles au mois de septembre mil sept cent vingt, de Pierre Le Blanc et de Marie Landry, tous deux décédés au dit lieu en mil sept cent quarante six; que Pierre Le Blanc est issu de Jacques Le Blanc et de Catherine Hébert tous deux du Port Royal et décédés en la paroisse de Saint Charles, Marie Landry issue de René Landry et d'Anne Thériot, fille de Bonaventure Thériot et de Marie Gautrot du Port Royal et décédés en la paroisse de Saint Charles.

Ladite Marie Magdeleine Le Blanc mariée aux Mines paroisse de Saint Charles le quatre février mil sept cent quarante cinq à feu Pierre Mélançon, né au mois d'octobre mil sept cent quinze en la dite paroisse de Saint Charles de Philippe Mélançon et de Marie Dugast, de la dite paroisse, tous deux morts au dit lieu, Philippe Mélançon issu de Pierre Mélançon, sorti d'Angleterre et marié au Port Royal abjuration faite, à Marie Marguerite Mius dit Port Royal et tous deux décédés en la paroisse de Saint Charles, - Catherine Dugast issue de Claude Dugast et de Françoise Bourgeois du Port Royal et tous deux décédés au dit lieu.

Du Mariage du dit Pierre Mélançon décédé le neuf novembre mil sept cent soixante six à Belle Ile en Mer paroisse de - Locmaria, et de Marie Magdeleine Mélançon sont nés les enfants ci après, savoir:

Marguerite Mélançon à la rivière aux Canards paroisse de Saint Joseph le vingt deux avril mil sept cent quarante huit.

Joseph Mélançon au dit lieu le quinze juin mil sept cent cinquante,

Jean Baptiste Mélançon au dit lieu le quatorze septembre mil sept cent cinquante deux,

Anne Marie Mélançon à Southampton en Angleterre le deux septembre mil sept cent cinquante sept,

Marie Madeleine Mélançon née au dit Southampton le douze décembre mil sept cent cinquante neuf,

Marie Marthe Mélançon née au dit lieu le dix neuf juillet mil sept cent soixante et un,

Rose Rosalie Mélançon née en la paroisse de Saint Enogat Evêché de Saint Malo au premier octobre mil sept cent soixante trois.

Marie Mélançon née à la Rivière aux canards paroisse de Saint Joseph le vingt huit janvier mil sept cent quarante six et mariée à Belle Ile en Mer au Palais, paroisse de Saint Géraud, le douze novembre mil sept cent soixante six, à Miniac Daigre né à Piguit paroisse de l'Assomption le vingt cinq juin mil sept cent quarante deux, d'Ollivier Daigre né en mil sept cent vingt sept au dit Piguit et décédé à l'hôpital de Saint Malo en mil sept cent cinquante neuf, et d'Angélique Douaron née au dit lieu en mil sept cent vingt neuf et décédée au dit hôpital de Saint Malo en la même année, Olivier Daigre issu de Pierre Daigre de la dite paroisse de l'Assomption décédé au dit Saint Malo au mois de mars mil sept cent cinquante neuf et de Magdeleine Gautrot de la paroisse de Saint Charles décédée à Piguit paroisse de la Saint famille, Pierre Daigre issu de Bernard Daigre du Port Royal, décédé au Port La Joie dans l'île Saint Jean, et de Clerc Bourg du dit Port Royal, décédée à Piguit paroisse de l'Assomption en mil sept cent vingt sept,

La dite Angélique Douaron issue de Louis Douaron de Piguit et décédée au même lieu au mois de novembre mil sept cent vingt sept, et de Marguerite Bariot décédée en la paroisse de Saint Pierre et Saint Paul de la Pointe Prince dans l'Île Saint Jean, Louis Douaron descendu de Charles Douaron sorti de France et décédé à Piguit paroisse de la Saint famille.

Et le dit Miniac Daigre a déclaré avoir trois soeurs issues de ses père et mère, savoir :

Marguerite Daigre née à Piguit paroisse de l'Assomption en l'année mil sept cent quarante, mariée à Jean Landry, fils de Jean Landry et de Magdeleine Mélançon de la paroisse de Saint Charles. Le dit Jean Landry décédé à l'hôpital de Saint Malo sans enfant au mois de mars mil sept cent soixante deux. La dite Marguerite Daigre demeurant présentement à Saint Malo.

Marie Ozide Daigre née en la dite paroisse de l'Assomption en l'année mil sept cent quarante cinq et mariée en la paroisse de Plouhar Evêché de Saint Malo, à Marain Bourg, fils de Jean Bourg et de Françoise Benoist de la paroisse de Saint Pierre et de Saint Paul de Cobiguid, demeurant présentement au dit Plouhar.

Marie Rose Daigre née en la dite paroisse de l'Assomption en mil sept cent quarante sept et de présent au dit Plouhar.

Telle est la déclaration de la dite Marie Magdeleine Le Blanc veuve Pierre Mélançon de laquelle lecture lui est faite elle a dit contenir vérité et a déclaré ne savoir ni signer de ce interpellé. Clos et arrêté, sous les seings d'Emilien Ségoilot, Charles Gautrot, Charles et Jean Granger, témoins de Messire Joseph Bliguet recteur de Locmaria, de Messire Jean Louis Le Loutre prêtre - missionnaire, et de nous commis pour l'enregistrement les dits jour mois et an que devant.

Signés: Emilien Ségoilot - Charles Gautreaux - Jean Granger - Charles Granger - Thébaud commis Juré.
Bliguet Rr de Locmaria - J.L. Le Loutre prêtre miss.

Réalisé par : **RACINES et RAMEAUX FRANCAIS D'ACADIE**



Adresses Informatique : Internet : <http://www.rrfa.fr>
E.Mail : racinesrameauxfrancaisacdie@yahoo.fr

RACINES ET RAMEAUX FRANCAIS D'ACADIE
RECHERCHE GENEALOGIQUE ACADIENNE & HISTOIRE DE L'ACADIE